

Reconstruire le Kosovo

Une centaine de pays et d'organisations internationales préparent, à Bruxelles, la remise en état de la province

Le coût total est estimé à près de 4 milliards d'euros

Bernard Kouchner gère dans l'urgence et avec peu de moyens

Lire pages 2 et 3

La France condamnée pour « torture »

- La Cour européenne des droits de l'homme juge la France coupable de « torture »
- Le plaignant, un trafiquant de drogue, avait subi des sévices, pendant sa garde à vue, en 1991 ● Seule la Turquie avait été condamnée, en 1996, pour les mêmes raisons

LA FRANCE a été condamnée, mercredi 28 juillet, par la Cour européenne des droits de l'homme, pour « torture » sur Ahmed Selmouni, un binational marocain et néerlandais. Seule la Turquie, parmi les membres du Conseil de l'Europe, avait subi pareille sanction de la part des juges de Strasbourg, en 1996. La plainte d'Ahmed Selmouni visait les violences qui lui avaient été infligées, en 1991, lors de sa garde à vue, par cinq policiers de Seine-Saint-Denis. En 1992, Ahmed Selmouni a été condamné à treize ans de prison pour trafic de stupéfiants. Sa plainte avait été appuyée par le gouvernement des Pays-Bas. Pour qualifier les faits de « torture », la cour s'est dite « convaincue que les actes de violence physique et mentale commis (...) ont provoqué des douleurs et des souffrances "aiguës" et revêtent un caractère particulièrement grave et cruel ».

La France a été également condamnée pour la violation de la disposition de la Convention eu-



ropéenne qui impose que la justice soit rendue dans un « délai raisonnable ». La plainte de M. Selmouni n'avait été examinée par un tribunal français que huit ans après les faits, après qu'il eut porté l'affaire devant la juridiction européenne. La condamnation du commandant de police Bernard Hervé, le 25 mars 1999, à quatre ans de prison ferme et son arrestation à l'audience avaient provoqué la colère des syndicats de policiers. Le 1^{er} juillet, la cour d'appel de Versailles a réduit les peines infligées aux cinq policiers impliqués.

L'arrêt intervient alors que s'accroît l'influence de la Cour européenne sur le fonctionnement de la justice française. « Les principes de la Convention européenne ont bouleversé la manière de dire le droit en France », témoigne Régis de Gouttes, avocat général à la Cour de cassation, dans un entretien au Monde.

Lire page 10



NATATION

« Roxy » en or

Déjà sacrée championne du monde du 200 mètres dos en janvier 1998, à Perth (Australie), la Française Roxana Maracineanu a remporté le titre européen de la distance, mardi 27 juillet à Istanbul, où se déroulent les championnats d'Europe de natation. La nageuse d'origine roumaine a devancé largement ses adversaires. Agée de vingt-quatre ans, celle qu'on surnomme « Roxy » vise désormais le titre olympique à Sydney, l'an prochain. Autre bon résultat obtenu par les nageurs français, la médaille de bronze, sur 100 mètres brasse, de Stéphane Perrot, qui a battu son propre record de France.

p. 28

Du bon usage des 35 heures

LE DEUXIÈME projet de loi sur les 35 heures a été soumis par Martine Aubry, mercredi 28 juillet, au conseil des ministres. Selon la ministre de l'emploi et de la solidarité, 101 809 emplois ont été créés ou sauvegardés depuis la première loi. Même si l'objectif de la réforme reste la lutte contre le chômage, le texte introduit des garanties en faveur de la vie familiale. Sur leur temps libre, échangé contre de la flexibilité, les salariés privilégient, en effet, les tâches éducatives ou domestiques. Interrogé par Le Monde, Jean-Yves Boulin, chercheur au CNRS, évoque le risque que la réduction du temps de travail aboutisse à creuser les inégalités entre hommes et femmes.

Lire page 8 et notre éditorial page 13

Les Japonais ne sont pas contents de leur hymne à la gloire de l'empereur

TOKYO de notre correspondant

Le Japon est un pays « normal » : il a désormais, de par la loi, ses symboles nationaux, drapeau et hymne. Du moins ainsi en ont décidé ses élus en votant le projet de loi légalisant ces emblèmes à une écrasante majorité (403 voix sur 489). Seuls les sociaux-démocrates, les communistes et la moitié du Parti démocrate ont voté contre. Le projet de loi devrait être adopté sans difficulté à la Chambre haute. Le bel élan « patriotique » des députés ne reflète pas, cependant, les sentiments de la nation. Rarement la classe politique aura été davantage en porte à faux par rapport au pays.

Le drapeau japonais (Hinomaru) - un soleil rouge sur fond blanc - et l'hymne à la gloire de l'empereur (Kimigayo) étaient jusqu'à présent utilisés à titre coutumier, lors de cérémonies officielles, au Japon comme à l'étranger, aux Jeux olympiques, par exemple. Pour la gauche et une partie de l'opinion, ils symbolisent le système impérial, qui a conduit le pays à la catastrophe du militarisme. Les enseignants sont, dans leur majorité, hostiles à ces emblèmes et les cérémonies de clôture de l'année

scolaire, au cours desquelles est joué le Kimigayo et sont hissées les couleurs, donnent lieu, chaque année, à des polémiques. C'est pour y mettre fin que le gouvernement a décidé de légaliser ces emblèmes, arguant du suicide, en février, d'un proviseur de lycée écartelé entre les exigences nationales et l'opposition de ses professeurs. Selon le porte-parole du gouvernement, Hiromu Nonaka, la légalisation des emblèmes nationaux vise à développer chez les jeunes « un sens de fierté nationale ».

La hâte avec laquelle le gouvernement a fait voter cette loi (treize heures de délibération), alors qu'il avait fallu neuf ans pour faire adopter celle instituant la fête de la création mythique du Japon (11 février), donne au pays « une image bâclée », écrit l'Asahi, qui était favorable à l'ouverture d'un large débat sur cette question. Selon le sondage commandé par un autre quotidien, Mainichi, plus de la moitié des personnes interrogées étaient opposées à cette législation ou souhaitaient un véritable débat. Bien que le ministre de l'éducation, Akihiro Arima, ait déclaré que chanter ou non l'hymne national relève de la liberté d'expres-

sion, l'Asahi estime que cette loi fait sauter le dernier verrou à l'intervention de l'Etat dans la formation des esprits.

Pour une partie des intellectuels et de l'opinion, la légalisation des emblèmes nationaux est symptomatique de trois phénomènes : la formation d'une large coalition de centre-droit ; la sanction par l'Etat d'une continuité entre l'avant et l'après-guerre (alors que la démocratisation entamée en 1945 marquait jusqu'à présent une rupture) ; enfin un saut en arrière conceptuel. « Ressusciter ces emblèmes revient à une glorification de la notion d'Etat-nation qui a conduit au désastre du XX^e siècle », estime le philosophe Shunsuke Tsurumi. « Alors que le Japon, comme les autres pays, doit inventer une autre voie pour participer à la communauté internationale, cette légalisation constitue un anachronisme retour en arrière. L'hymne Kimigayo est bon pour faire un opéra dans la veine de Giuseppe Verdi. Mais nous ne sommes plus à l'époque du souffle patriotique de l'unité italienne. Le sens de cette loi est dès lors simple : il faut obéir à l'Etat. »

Philippe Pons



LES SÉRIES DE L'ÉTÉ

Aujourd'hui c'est demain

3. La voiture qui lit la route

Les systèmes de navigation embarquée vont renseigner l'automobiliste sur le trafic, le prévenir des averses, du brouillard ou des ralentissements. On parle même, aux Etats-Unis, d'une auto qui conduit toute seule...

p. 12

McDonald's en finesse



JACK GREENBERG

ARCHÉTYPE de la marque mondiale, présent dans cent seize pays, McDonald's cherche aujourd'hui à se rapprocher de ses clients. Dans un entretien au Monde, le nouveau PDG, Jack Greenberg, souligne qu'il entend adapter plus finement les produits aux habitudes locales.

Lire page 14

ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET DE PARIBAS

REJOIGNEZ LE PROJET LE PLUS AMBITIEUX

RAPPROCHEMENT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - BNP - PARIBAS

Les sirènes de la « nouvelle économie »

L'ÉCONOMIE américaine vit depuis huit ans sur un nuage. La croissance est ininterrompue, le chômage a presque disparu, l'inflation ressemble à un souvenir, les ménages consomment toujours plus, les bénéfices des entreprises ne cessent d'augmenter, et Wall Street bat des records tous les six mois. Les pronostics pessimistes émis par les spécialistes ont eu beau se multiplier, rien ne semble pouvoir enrayer la marche en avant de l'économie des Etats-Unis. Même pas les violentes et soudaines crises financières au Mexique, en Asie et en Russie ou les craintes exprimées parfois par des personnages aussi influents qu'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale. Les lois économiques traditionnelles semblent incapables de prendre en compte cette conjoncture hors normes.

Certains économistes américains ont pourtant une explication : ils considèrent que leur pays est entré dans un nouvel âge économique. Cette « new economy », longtemps raillée par les analystes dits sérieux, se construit autour de deux tendances de fond : la mondialisation et l'explosion de la haute technologie (informatique, télécommunications, Internet, commerce électro-

nique, biotechnologies...). En dépit des difficultés des pays émergents, la globalisation des économies est devenue une réalité. Il y a vingt ans, le commerce international représentait 15 % de l'économie mondiale, aujourd'hui plus de 25 %. Après la disparition de l'URSS, il ne subsiste plus qu'un seul modèle économique sur la planète : celui du capitalisme financier anglo-saxon. Dérégulation, privatisations, commerce sans entrave sont devenus les lignes de conduite de la quasi-totalité des gouvernements. Mais la victoire du modèle américain ne serait rien sans la révolution des technologies de l'information.

Elles changent totalement la façon dont fonctionnent les entreprises américaines... et les autres. D'ores et déjà, le volume de données transférées sur le réseau téléphonique mondial est supérieur aux communications vocales. Selon le cabinet d'études Forrester Research, le commerce électronique représentait, en 1998, 43 milliards de dollars et pourrait atteindre 1 300 milliards de dollars en 2003 !

Eric Leser

Lire la suite page 13

VOYAGES

Les îles Féroé

A 1 300 km au nord-ouest des côtes danoises, l'archipel des Féroé, jadis escale des Vikings sur la route de l'Islande, égrène ses dix-huit îles dans l'Atlantique nord. Les habitants ont conservé leurs coutumes. Cette région autonome du Danemark offre une nature austère, profonde. La langue officielle y est toujours le norse parlé par les Vikings.

p. 20 et 21

L'ÉTÉ FESTIVAL

Rameau à Salzbourg

Dix ans après la mort de Herbert von Karajan, le nouveau directeur de l'Orchestre philharmonique de Berlin, Simon Rattle, a ouvert triomphalement le Festival de Salzbourg avec Les Boréades, de Jean-Philippe Rameau. La programmation de musique baroque n'étonne plus.

p. 24 et 25

International.....	2	Aujourd'hui.....	19
France.....	8	Météorologie.....	22
Société.....	10	Jeux.....	22
Régions.....	11	Abonnements.....	22
Horizons.....	12	Carnet.....	23
Entreprises.....	14	Culture.....	24
Communication.....	16	Guide culturel.....	26
Tableau de bord.....	16	Radio-Télévision.....	27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 729 - 7,50 F



INTERNATIONAL

LE MONDE / JEUDI 29 JUILLET 1999

BALKANS Coprésidée par la Commission européenne et la Banque mondiale, une première Conférence des donateurs réunissait, mercredi 28 juillet, une centaine de pays et

d'organisations internationales. ● LE COÛT global du chantier de la reconstruction est estimé entre 3 et 4 milliards d'euros sur quatre ans. Paris affectera cette année 2,5 milliards

de francs au Kosovo, répartis entre le financement de la présence française dans la KFOR et les tâches de la Mission de l'ONU pour le Kosovo (Minuk). ● SUR LE TERRAIN, le haut

commissaire de l'ONU, Bernard Kouchner, doit gérer dans l'urgence une impressionnante série de problèmes. ● L'ÉCONOMIE kosovare est en lambeaux. Le secteur public, pré-

dominant, est en grande partie à l'arrêt, depuis le départ des directeurs serbes. Les salaires sont impayés. Seul fonctionne le commerce de détail des produits de première nécessité.

Bruxelles et la Banque mondiale s'attèlent à la reconstruction du Kosovo

Une première Conférence des donateurs réunissait, mercredi 28 juillet, une centaine de pays et organismes internationaux pour évaluer les besoins de la province. L'essentiel des fonds ne devrait pas être dégagé avant octobre

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les représentants de plus de cent pays et organisations internationales se réunissaient, mercredi 28 juillet à Bruxelles, afin d'organiser la reconstruction du Kosovo et d'envisager son financement. Cette première conférence des donateurs, coprésidée par la Banque mondiale et la Commission européenne, devait se concentrer sur l'aide immédiate, à savoir sur les efforts à entreprendre d'ici à l'hiver pour faire face à un retour des réfugiés plus rapide que prévu (730 000 sont déjà rentrés) et permettre un redémarrage de l'économie.

Il faut à la fois « retaper » les maisons endommagées, reconstruire sommairement dans un premier temps celles qui ont été détruites, réparer les infrastructures de base et faire fonctionner des services publics pour l'instant inexistant. Une seconde conférence des donateurs se tiendra en octobre, afin d'établir un programme plus détaillé de remise sur pied de la province et de faire l'inventaire des engagements financiers souscrits par les participants. Le coût de l'entreprise devrait se situer approximativement entre 3 et 4 milliards d'euros sur quatre ans.

Une mission de la Commission européenne, avec l'appui des experts de l'IMG (International Management Group), qui est installée à Sarajevo, vient de passer au peigne fin la province afin d'éva-

luer les besoins de reconstruction des maisons, écoles, dispensaires, etc. S'agissant des habitations, elle aboutit à un montant de 1,1 million de dollars, dont 25 % seront pris en charge par les Kosovars eux-mêmes. La Banque mondiale, dont les experts viennent également de sillonner le Kosovo, estime, quant à elle, à 2,4 milliards de dollars le coût du redémarrage des services publics et de l'économie, dont 400 millions pour la reconstruction du réseau d'infrastructures et 490 millions pour le soutien aux institutions et à l'assistance sociale. Leurs rapports seront examinés par la conférence.

RECUTER ET FORMER

« On s'aperçoit que le coût de la reconstruction elle-même est moins élevé que prévu. D'ailleurs, les Kosovars s'y attellent avec beaucoup d'énergie. En revanche, on a sous-estimé la disparition totale des structures administratives, au point qu'on peut se demander si elles ont jamais existé. Il n'y a pas de mairies, pas de registres pour les taxes, pas de fonctionnaires, tout est à l'abandon », explique François Lamoureux, directeur général adjoint à la Commission et coprésident de la conférence, qui revient d'une mission au Kosovo où il s'est entretenu avec Bernard Kouchner, le haut-représentant des Nations unies, et le général Michael Jackson, le commandant de la KFOR. Ces services techniques ou administratifs, quand ils existaient, étaient entre les mains des Serbes qui maintenant sont partis, alors

que les Albanais en avaient été écartés.

Là réside une des priorités : il convient non seulement de livrer du bois, du ciment, pour réparer et pour bâtir, mais aussi, comme l'ont souligné à Pristina les responsables de la Minuk (Mission des Nations unies au Kosovo) à leurs interlocuteurs de la Commission et de la Banque mondiale, de recruter des fonctionnaires, de les former, de les payer, afin de faire marcher les services publics indispensables : santé, éducation, électricité, eau, ordures ménagères, police... La Commission et la Banque mondiale appuient la demande de la Minuk de mettre en

place un *trust fund* dont l'objet sera précisément de permettre de payer les salaires de ses agents locaux. Une décision pourrait donc être prise dans ce sens mercredi, même si, traditionnellement, les gouvernements n'aiment guère ce type d'interventions, par peur qu'elles n'aboutissent à une forme d'assistance permanente.

La conférence écoutera les représentants du HCR lui préciser l'ampleur des besoins purement humanitaires, qui concernent le retour et la réinstallation des réfugiés. L'Union européenne (UE) a déjà mobilisé 182 millions d'euros sur son budget 1999 pour l'aide humanitaire et a décidé une se-

conde tranche de 196 millions d'euros, soit, au total, 378 millions d'euros. Elle a en outre affecté à ce jour 145 millions d'euros au programme de reconstruction. Cette aide, qui est fournie sous forme de dons, sera gérée de façon décentralisée par l'Agence pour la reconstruction du Kosovo, dont la création a été décidée au Conseil européen de Cologne, début juin. Celle-ci aura son siège à Salonique, en Grèce (ainsi en ont décidé les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, au grand dam de ceux qui cherchent d'abord l'efficacité !), mais l'essentiel de ses services opérationnels seront à Pristina, où ils travaillent en

étroite collaboration avec la Minuk.

Un effectif d'une cinquantaine de fonctionnaires, avant-garde de cette Agence, est déjà en place à Pristina. En 2000, l'UE prévoit de consacrer sur son budget (donc sans compter l'aide bilatérale qui sera fournie par ses Etats membres) 500 millions d'euros à la reconstruction du Kosovo.

Des engagements financiers précis ne seront pris par la plupart des donateurs qu'à l'occasion de la conférence d'octobre. Néanmoins, les dirigeants de l'Union, laquelle est peu soucieuse de prendre à sa charge une part trop importante du fardeau, espèrent que les autres « grands donateurs » – Etats-Unis, Japon, institutions financières internationales – donneront des signes suffisamment encourageants.

Mercredi, Joly Dixon, le haut fonctionnaire de la Commission qui est l'adjoint de Bernard Kouchner pour la reconstruction et le rétablissement de l'économie, devrait faire le point sur la situation macroéconomique et l'appui susceptible d'être apporté à ce niveau par la communauté internationale. Les responsables de la Banque mondiale, qui reviennent du Kosovo, ont apparemment été marqués par la quasi-inexistence d'activités économiques en dehors de l'agriculture. La Minuk doit définir une politique monétaire, budgétaire, commerciale, capable de revitaliser cette économie atone.

La France dégagera 4 milliards de francs en 1999 pour les Balkans

PRISTINA

de notre envoyé spécial

Charles Josselin, ministre délégué chargé de la coopération, a détaillé l'aide française pour les Balkans à l'occasion d'une visite à Pristina, les 26 et 27 juillet. Pour 1999, Paris s'est engagé à verser 4 milliards de francs (un peu moins de 700 millions d'euros), dont 2,5 milliards pour le Kosovo. Sur cette somme, 1,5 milliard sera affecté à la participation française à la KFOR. Le milliard restant sera réparti entre l'aide humanitaire (603 millions), l'aide économique (206 millions) et le fonctionnement de la Mission des Nations unies pour le Kosovo (Minuk), pour 278 millions. Les pays voisins du Kosovo recevront respectivement : 498 millions pour l'Albanie, 402 millions pour la Macédoine et 540 millions pour la Bosnie (essentiellement en aide économique).

De son côté, la Commission européenne a présenté mercredi à Bruxelles, lors de la première conférence des donateurs pour le Kosovo, sa première estimation des besoins d'urgence de la province.

● **Habitat** : 1,116 milliard d'euros (119 500 maisons ont été endommagées pendant le conflit, dont 78 000 détruites).

● **Écoles** : 20,2 millions d'euros (534 écoles endommagées, dont 189 détruites).

● **Centres de soins** : 6,7 millions d'euros (240 centres endommagés, dont 83 détruits).

● **Électricité** : 9,6 millions d'euros pour la réparation du réseau de distribution d'électricité (hors production) dans 617 villages.

● **Eau** : 4,9 millions d'euros pour la décontamination des puits et la réparation des conduites dans 440 villages.

L'Union européenne a prévu une ligne budgétaire de 137 millions d'euros pour le Kosovo en 1999, dont 45 millions ont déjà été mobilisés. Pour l'année 2000, un montant de 500 millions d'euros est en attente d'approbation budgétaire.

G. P. (avec AFP)

Philippe Lemaitre

La Mission de l'ONU et la KFOR, souvent débordées par l'ampleur des tâches, parent au plus pressé

PRISTINA

de notre envoyé spécial

Le processus de paix, défini pour le Kosovo, après l'acceptation par les autorités de Belgrade des principes arrêtés par les ministres des affaires étrangères du G8 comporte trois grands chapitres : la sécurité, la reconstruction et l'administration.

La sécurité relève de la responsabilité de la KFOR (Force de maintien de la paix au Kosovo) déployée dans la province à partir du 13 juin. Sa présence au Kosovo est aujourd'hui estimée à 35 500 hommes (sur 52 000 prévus). D'après les statistiques arrêtées au lundi 26 juillet, depuis l'arrivée de la KFOR, il y aurait eu 198 morts (100 Albanais, 98 Serbes), victimes des violences intercommunautaires ou des crimes de droit commun. Selon la KFOR, la criminalité serait en baisse. Le désarmement de l'UCK (Armée de libération du Kosovo),

coordonné par le chef de la KFOR, le général britannique Michael Jackson, et par son homologue albanophone Agim Ceku, devrait être achevé avant la fin du mois de juillet.

Le chantier de la reconstruction reste, de loin, le plus vaste et le moins avancé. D'une part, les estimations sur le coût de cette reconstruction sont loin d'être définitives. Elles concernent à la fois les infrastructures détruites, les plus faciles à identifier, mais aussi, et surtout, les maisons individuelles endommagées ou entièrement détruites. Le 25 juillet, les représentants de l'ONU évaluaient leur nombre à 60 000 unités. Le chiffre moyen de montant des travaux par unité retenu pour l'instant s'élève à 25 000 euros. Le retour rapide des réfugiés a fait que les moins démunis d'entre eux ont déjà commencé des travaux en prévision de l'hiver, sans attendre

l'aide internationale. D'autre part, il est impossible d'évaluer aujourd'hui les sommes qui seront finalement octroyées par les donateurs, lesquels ne se retrouvent pour leur première réunion que ce mercredi, à la fois pour la reconstruction et le développement du Kosovo. A ces « dons » il faudra également ajouter l'effort financier de la diaspora albanaise, sans doute impossible à évaluer.

Les missions de l'administration provisoire mise en place par les Nations unies, jusqu'à ce que des institutions kosovares prennent le relais, dans le cadre d'une autonomie à l'intérieur de la Fédération yougoslave, sont fixées par la résolution 1244 adoptée le 10 juin par le Conseil de sécurité des Nations unies. La mission de l'ONU pour le Kosovo (Minuk), dirigée par le Français Bernard Kouchner, se met en place dans l'urgence. Elle devrait être très rapidement renforcée pour parer à l'amoncellement des difficultés. Mais la lenteur inévitable de son installation suscite déjà des critiques à l'intérieur comme à l'extérieur du Kosovo. Des chantiers sont pourtant déjà ouverts : la police, la justice et les institutions (machine administrative et institutions futures).

La police. Suivant l'exemple de la Bosnie, la Minuk doit assister la constitution d'une police kosovare. Le recrutement des futurs agents a commencé depuis une semaine, 10 000 demandes ont déjà été déposées (chômage oblige). Parallèlement à la formation de ces recrues, une force de police internationale va progressivement prendre en charge les fonctions de police exercées jusqu'à présent par la KFOR. Ses effectifs restent pour l'instant limités, un premier groupe de 180 personnes est attendu d'ici la fin de la semaine. A partir de la fin septembre, les policiers kosovars prendront à leur tour et tout aussi progressivement leur relais. Cette lenteur sert pour l'instant l'UCK, qui est très présente sur le terrain et qui entend coloniser au maximum cette police, d'autant que la Minuk s'est fixé l'objectif

ambitieux d'une police multi-ethnique.

La justice. La Minuk doit aussi mettre progressivement en place une justice kosovare. Au total, vingt-huit juges et procureurs itinérants ont été nommés jusqu'à présent pour une période probatoire de trois mois. Ils ont, pour certains, déjà commencé leurs travaux pour tout ce qui relève du droit commun yougoslave. Le reste de la chaîne judiciaire (jugements, condamnations et éventuelles détentions) reste à construire. Le Tribunal pénal in-

la mise en place des droits de douanes et des taxes, dont le produit permettra de faire fonctionner la machine administrative du Kosovo, à la délivrance de documents administratifs (passesports, permis de conduire, cartes d'identité, etc), détruits par les Serbes lors de la guerre et dont l'absence empêche le moindre déplacement en dehors du Kosovo, sauf en Albanie.

C'est la Minuk qui devra par exemple procurer à l'Albanais bénéficiaire d'une assurance invalidité en Suisse où il a travaillé un

alimentaire mondial (PAM) a vu de nombreux Kosovars se présenter ces jours derniers à ses bureaux de Pristina pour demander le versement d'un salaire en aide alimentaire...

La représentativité des Kosovars. L'objectif politique final de la Minuk est de parvenir à la mise en place d'institutions kosovares multi-culturelles, pluralistes et élues démocratiquement, en coopération avec l'OSCE. Depuis dix jours, un « comité paritaire de transition » a été constitué et rassemble autour de Bernard Kouchner six représentants serbes et six albanais. Il ne s'est réuni qu'une fois. L'objectif de ce comité *ad hoc* est de favoriser l'installation de la Minuk tout en constituant un premier point de contact entre Serbes et Albanais. Des dissensions sont apparues côté albanais. L'UCK y compte deux membres, comme les indépendants et la Ligue démocratique du Kosovo (LDK, le parti du leader albanais Ibrahim Rugova, président officieux du Kosovo non reconnu comme tel par la communauté internationale). Mais, arguant de son ancienneté dans la vie politique kosovare, la LDK a refusé jusqu'à présent d'y siéger à égalité avec l'UCK.

Les médias. L'administration provisoire de l'ONU mise sur la constitution d'un système médiatique pluraliste, notamment autour de la radio-télévision du Kosovo. La Minuk, qui délivre les autorisations de diffusion, devrait également disposer de tranches de programmes sur les stations de radio albanaises pour y faire entendre sa propre voix.

Omnipotent au Kosovo, elle a également droit de regard, avec l'Union européenne, sur l'aide humanitaire coordonnée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), une tâche également très lourde, compte tenu de la situation... et du nombre record d'organisations non gouvernementales (ONG) déjà installées au Kosovo (sans doute plus de 130), parfois dans la plus grande confusion.

Gilles Paris

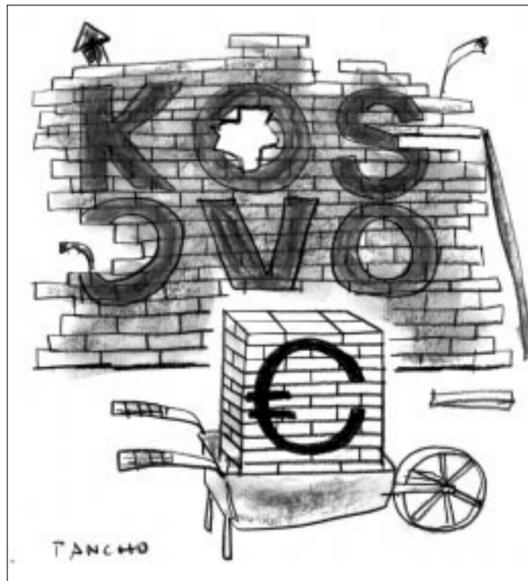
Le Monde
DOSSIERS • DOCUMENTS *littéraires*

Flics et privés

●

L'été s'annonce noir avec ce spécial « Enquêteurs du polar » commis ce mois-ci. De Maigret au moine d'Umberto Eco, de Miss Silver à Kinsey Millhone, ils sont tous là pour nous offrir une saison torride... et nous glacer d'effroi !

M UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Funérailles des paysans serbes massacrés à Gracko

LES HABITANTS serbes de la région et les dignitaires de l'église orthodoxe serbe étaient réunis, mercredi 28 juillet à Gracko, pour les funérailles des quatorze paysans massacrés dans leurs champs la semaine dernière. L'enquête est toujours en cours. La KFOR s'est refusée à commenter les résultats de l'autopsie, réalisée à Pristina, en présence d'un médecin légiste venu de Belgrade.

Alors qu'un communiqué du ministère russe des affaires étrangères a affirmé, mardi, que ce « crime révoltant » a été rendu possible par « la passivité de la KFOR », Sandy Berger, le Conseiller pour la sécurité du président Clinton, a déclaré que « cet acte de violence est différent de la campagne massive et systématique qu'avait lancée Milosevic ». « Mais il est profondément inacceptable, et nous allons travailler contre cela », a-t-il ajouté, en précisant que « ceux dans la région qui souhaitent être nos partenaires doivent aussi travailler activement contre cela ».

Deux Serbes ont encore été assassinés. Des soldats français, qui avaient été alertés par des

tirs entendus dans un quartier nord de Vucitrn, les ont retrouvés dans une voiture criblée de balles, au bord d'une route. Selon la police militaire de la KFOR, près de deux cent personnes ont été tuées depuis la mi-juin au Kosovo.

Le chef de l'UCK Hashim Thaçi a déclaré à un quotidien slovéne que les Kosovars ne se sont « pas battus pour créer une Grande Albanie » et que les frontières entre le Kosovo et l'Albanie resteront en place. Mais l'UCK n'acceptera pas un statut de République au sein de la Yougoslavie et la monnaie légale au Kosovo « sera sans doute le deutschemark ».

Le grand spécialiste des « currency board », Steve Hanke, a par ailleurs été nommé conseiller de la présidence du Monténégro. Cité par le *Financial Times*, il a estimé qu'une monnaie monténégrine pourrait être lancée dans trois mois. Le quotidien de Belgrade *Danas* en a conclu qu'une « quatrième Yougoslavie », après celle du début du siècle, de Tito et celle de Slobodan Milosevic, allait voir le jour en septembre.

La seconde chute du prince Lazar

PRISTINA

de notre envoyé spécial

Les premiers assauts furent portés le 2 juillet, date anniversaire de la déclaration d'indépendance du Kosovo par le « gouvernement » albanais, en exil depuis 1991, qui avait jeté des dizaines de milliers de Kosovars dans les rues de Pristina. Deux monuments à la gloire de héros serbes, dressés dans le chef-lieu de leur province par les autorités de Belgrade pendant les années de « serbisation » forcée, furent jetés à bas par la foule. Un troisième, devant le rectorat, n'a dû son salut qu'à la présence des troupes britanniques de la KFOR.

La lourde statue de bronze érigée il y a quelques années en l'honneur du prince Lazar, au cœur de Gjlane, au sud-est du Kosovo, fit à son tour, le 24 juillet, les frais du nationalisme albanais. Alertés par les radios locales, des centaines de Kosovars se sont massés près du monument dans l'espoir d'apercevoir le chef de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), Hashim Thaçi, « premier ministre » d'un gouvernement provisoire officieux, qui devait visiter la ville.

M. Thaçi n'est pas venu, l'information se révélant erronée. Mais la foule, excitée par des meneurs ne manquant pas d'idées, a profité de sa force pour renverser sans coup férir le vaincu de la bataille du Champ des merles, perdue contre les Ottomans en 1389, événement fondateur pour la nation serbe. En 1989, lors des fêtes du sixième centenaire de la défaite, organisées près de Pristina, Slobodan Milosevic avait appelé à la rescousse les mânes du prince Lazar en prédisant dans un discours mémorable que les Serbes allaient devoir livrer prochainement de « nouvelles batailles ».

Les Albanais ne sont pas seuls à s'en prendre aux monuments :

dès fin mars, les forces serbes avaient dynamité le principal symbole du réveil national albanais dans la seconde moitié du XIX^e siècle : la maison de la Ligue de Prizren, dans le centre de cette ville. Depuis, il a été remplacé par un panneau stigmatisant la « barbarie serbe ». Quant à la revanche albanaise contre les symboles serbes, elle ne vise pas seulement les statues. Plusieurs églises orthodoxes ont été dynamitées au cours de ces dernières semaines. Autant de témoignages d'une hargne qui a peu à envier à celle déployée par les Serbes contre certaines mosquées. Un journal albanophone a justifié la destruction de l'église de Djakovac, le 24 juillet, en assurant qu'elle fut édiflée avec des taxes « volées » aux Kosovars, et à la place d'un jardin public.

L'ÉTOILE ROUGE

La signalisation routière en serbe connaît aussi des jours difficiles. Et les plaques des voitures enregistrées au Kosovo subissent les effets d'un martelage supposé purificateur. Symbole d'un ordre et d'une Fédération honnis, l'étoile rouge en relief qui accompagne les deux lettres signalant la ville d'origine du véhicule est effacée à grands coups de marteau et de burin.

Les sympathisants de l'Armée de libération du Kosovo collent carrément, en lieu et place, l'aigle noir à deux têtes sur fond rouge du drapeau albanais, qui sert également d'oriflamme à l'UCK. Les attentistes se contentent de masquer l'étoile rouge par un carré de ruban adhésif noir, en attendant que l'Histoire et l'Omnipotente Mission des Nations unies pour l'administration provisoire du Kosovo (Minuk) tranchent sur la nature et le design des plaques kosovares.

G. P.

Le secteur public au Kosovo est à l'arrêt : problèmes de cadres, de mise à niveau et de marchés

PRISTINA

de notre envoyé spécial

Après une très longue absence, les Albanais chassés des entreprises publiques par les autorités de Belgrade au profit des Serbes, à partir de 1989, sont de retour aux affaires. Mais ils retrouvent des bureaux déserts, sans archives ni ordinateurs. « J'ai toujours su que je reviendrai », assure Osman Kozmaqi, de la compagnie hydro-électrique Ibar, à Pristina. Ces dix dernières années, cet ancien directeur (licencié) de ses services juridiques fut occasionnellement vendeur de marché et chauffeur de taxi. De 1991 à 1997, le chômage au Kosovo avait bondi de 500 000 à 800 000 personnes, sur une population de 2,3 millions d'habitants, selon l'institut albanais Riinvest.

Les cadres serbes, eux, se sont volatilés avec l'arrivée de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), à la mi-juin, pour éviter de subir le sort du directeur de la centrale thermique d'Ombilic, exécuté le 6 juillet dans des circonstances encore imprécises. Tous n'ont pourtant pas quitté le Kosovo : six d'entre eux siègent, par exemple, comme directeurs dans le comité mixte paritaire mis en place par la Force de paix internationale, la KFOR, à la tête du Groupe électro-énergétique – qui fut l'un des plus gros employeurs du Kosovo, avec les mines de Trepça. Il y a aussi des équipes mixtes à la centrale thermique, remise en

marche. A la compagnie de textile Kosovka, trois directeurs serbes se sont aussi présentés ces derniers jours. Officiellement, les Serbes restent les bienvenus dans leurs entreprises s'ils « n'ont pas de sang sur les mains ». Mais il s'agit encore d'un vœux pieux.

DIX ANS DE « PILLAGE »

Hypertrophié selon les canons des économies socialistes, éreinté par dix ans de « pillage serbe », obsolète, concentré dans les matières premières ou les produits à très faible valeur ajoutée, coupé de ses marchés et fournisseurs, le secteur public du Kosovo est aujourd'hui à l'abandon. « Sans aide internationale, nous ne pourrions rien faire », gémit le directeur d'une entreprise textile. Après des années d'oïvisité forcée, la génération de retour aujourd'hui n'est pas la mieux placée pour mener à bien l'adaptation aux nouvelles normes. Zekri Carkaxhiu, conseiller du Groupe électro-énergétique, est l'un des rares responsables à imaginer à terme une privatisation de sa société.

Dans l'immédiat, le secteur public est arrêté. Si la production d'électricité suffit à la demande, c'est parce que les entreprises ne tournent pas. Dans l'usine textile, trois cents employés s'efforcent de remettre en route les machines, dans « l'espoir de reprendre la production d'ici à septembre », indique Bardh Ademaj. Et ceux qui tra-

vaillent au ralenti ne touchent pas de salaires. « On est obligé de se cotiser pour mettre de l'essence dans nos propres voitures lorsqu'il faut intervenir sur le réseau », précise Osman Kozmaqi.

La seule activité économique visible à Pristina est le commerce de détail. Dans les sous-sols du palais des sports Boro e-Ramiz, les entrepôts de trente-cinq sociétés privées, pillées par les Serbes avant leur départ, regorgent aujourd'hui de produits. Les conditions sont, il est vrai, exceptionnelles : aucune taxe n'est perçue par les autorités provisoires. Des observateurs de l'Organisation non gouvernementale Action contre la faim ont noté que les albanophones encore installés en Serbie, à l'est du Kosovo, viennent désormais y faire leurs emplettes pour profiter des différences de prix. « On achète maintenant de 20 à 30 % moins cher », indique Fatos Mehmeti, qui dirige la société d'import-export Intercoom. « Avant, on s'approvisionnait exclusivement en Serbie ; si on voulait acheter ailleurs, il fallait payer trois fois le prix en taxes. Maintenant, on travaille comme on veut avec la Turquie, la Macédoine ou avec la Bulgarie. »

Les ventes ne concernent cependant que les produits de première nécessité. « Il faut surveiller l'aide humanitaire, précise le négociant. En ce moment, il arrive beaucoup de détergents, alors il est inutile d'en im-

porter. En revanche, toutes les boisons trouvent preneurs ». Le magasin de récepteurs de télévision turcs ne fait pas non plus des affaires mirobolantes. « Les clients viennent surtout pour des pièces détachées, explique le vendeur. Il n'y a pas assez d'argent dans les familles. »

HYPOTHÉTIQUE MONNAIE

Dans les boutiques, les prix sont affichés en deutschemarks. Depuis le départ des autorités serbes, la monnaie allemande est plébiscitée comme devise nationale, en attendant une hypothétique monnaie kosovare. Les émigrés arrivent au Kosovo les poches pleines de devises allemandes : faute d'un système bancaire, c'est là le seul moyen de financer la reconstruction d'une maison en ruine, ou d'aider une famille à tenir quelques mois.

Depuis que les rues du Kosovo sont devenues le territoire des 4 X 4 blancs de l'ONU et des ONG (plus de quatre-vingts sont recensées dans la seule Pristina), le moteur de l'économie est la machine administrative et humanitaire, qui emploie des milliers de traducteurs et de chauffeurs. Ils sont payés de 1 000 à 3 000 DM par mois, alors que le salaire perçu au début de l'année par un professeur d'université dépassait difficilement... 500 deutschemarks.

Gilles Paris

LA PUISSANCE N'EST RIEN SANS L'INTELLIGENCE

Selon le livre des records, les plus grands générateurs électriques du monde ont une puissance de 1450 mégawatts, quantité d'énergie suffisante pour alimenter une petite ville. Toutefois, sans les systèmes de contrôle qui y sont associés, ces générateurs ne seraient pas à même de générer et de distribuer cette énergie de façon efficace. Il ne s'agit pas là d'une exception. Les progrès technologiques améliorent le confort de nos foyers et de notre environnement de travail et nous offrent des processus de fabrication encore plus performants. De fait, le nombre croissant des systèmes automatisés génère un besoin accru d'y associer des dispositifs de contrôle efficaces. Avec une capitalisation boursière supérieure à 120 milliards de francs (18 milliards d'Euros), Invensys est déjà l'un des leaders mondiaux dans le domaine des systèmes d'automatisation intelligente et de contrôle. On pourrait dire que nous sommes le cerveau qui pilote les muscles moteurs du monde.

Invensys

AUTOMATISATION INTELLIGENTE • SYSTÈME DE PILOTAGE • SYSTÈMES LIÉS À L'ÉNERGIE • DISPOSITIFS DE CONTRÔLE
Invensys plc, Carlisle Place, London SW1P 1BX, United Kingdom. Téléphone: + 44 (0) 171 834 3848. www.invensys.com Valeur en clôture de marché le 2 juillet 1999. Les francs sont convertis au taux de 10 francs égal 1 livre et les Euro au taux de 1.53 Euro égal 1 livre.

Israël et les Palestiniens se donnent un délai de réflexion de deux semaines

L'application de l'accord de Wye River est au cœur du débat

Le premier ministre israélien Ehoud Barak et le président palestinien Yasser Arafat se sont donné, mardi 27 juillet, deux semaines de répit pour

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Renvoyé en commission ! Deux heures de discussions au sommet entre Yasser Arafat et Ehoud Barak qui, mardi 27 juillet, à Erez, point de passage entre Israël et Gaza, tentaient de relancer le processus de paix israélo-palestinien, n'ont pas trouvé d'autre conclusion que le recours à cette procédure bien connue des négociateurs dans l'impasse. Echec ? Personne dans l'entourage de ces derniers ne voulait croire qu'on en était là, tous affichant au contraire une évidente volonté de ne pas dramatiser. Seul le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, a estimé qu'il ne savait pas encore si, « à ce stade », on pouvait parler de « crise ».

Yasser Arafat et Ehoud Barak s'étaient déjà rencontrés le 11 juillet, au même endroit, et pour parler des mêmes choses : la mise en œuvre de l'accord de Wye River, signé le 28 octobre 1998 par Israël et l'Autorité palestinienne, après dix jours d'éprouvantes négociations, dans lesquelles s'étaient impliqués le président Clinton, la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, le secrétaire à la défense, William Cohen, le chef de la CIA, George Tenet, ainsi qu'une armée de hauts fonctionnaires et d'experts américains.

L'accord prévoyait, entre autres, qu'Israël rétrocéderait aux Palesti-

niens 13,1 % de territoires en Cisjordanie occupée. Ce chapitre clos, et avant de passer aux négociations finales destinées à régler au fond le conflit israélo-palestinien, les parties devaient se revoir pour décider d'un retrait israélien supplémentaire, dit de « troisième phase », d'une ampleur qui restait à négocier. Mais en novembre 1998, après un petit redéploiement de 2 %, Bennyamin Nétanyahou, alors chef du gouvernement israélien, avait tout gelé, accusant les Palestiniens de ne pas remplir leurs obligations.

Pour enlever la décision et montrer sa bonne foi, M. Barak pourrait offrir aux Palestiniens quelques avantages non prévus à Wye, sous forme de territoires supplémentaires, propres à assurer la continuité de parcelles actuellement dispersées, ce qui devrait faciliter leur viabilité économique. Certaines indiscretions laissent également penser que le dossier des prisonniers palestiniens pourrait aller vers son règlement – seuls 250 des 750 dont la libération était prévue à Wye ont été relâchés –, de même que pourraient être ouvertes les voies de passage permettant aux Palestiniens de Cisjordanie de se rendre à Gaza sans contrôle israélien.

SAUTER LA « TROISIÈME PHASE »

Depuis qu'il a été élu chef du gouvernement, le 17 mai, Ehoud Barak n'a cessé d'assurer qu'il appliquerait intégralement l'accord de Wye River, promesse qu'il a encore répétée mardi, lors de la brève conférence de presse qui a suivi sa rencontre avec le président Arafat. Mais la « troisième phase » de l'accord lui fait problème, tout retrait supplémentaire risquant de laisser isolées, au milieu d'un territoire bientôt contrôlé par les Palestiniens, 15 à 20 des 144 colonies juives installées en Cisjordanie occupée depuis 1967.

Général ayant commandé en son temps la région centre qui englobe la Cisjordanie, M. Barak craint que les colonies isolées deviennent demain de dangereux points de friction entre Palestiniens et Israéliens, avec tous les dangers de dérapage

que cela implique. Dès la campagne électorale, celui qui n'était alors que le chef de l'opposition avait d'ailleurs annoncé qu'il replierait au sein de « blocs » les implantations isolées, ce qui revenait à les supprimer. C'est, dit-il, ce qu'il compte toujours faire, mais pas sans contrepartie, faute de quoi il risquerait les critiques de l'opposition, voire d'une partie de sa coalition, qui pourraient l'accuser de brader sans combattre et, peut-être, l'abandonner alors qu'il ambitionne de mener, en rassembleur, son pays à la paix.

Plutôt que de « saucissonner » indéfiniment les négociations, avec tous les risques de polémiques et de crises politiques que cela comporte, M. Barak, comme il l'a encore fait mardi, demande donc à son interlocuteur de sauter la « troisième phase » et de négocier immédiatement un accord final, où seraient pris en compte tous les problèmes pendants : les restitutions de territoires et l'avenir des colonies, le sort des réfugiés palestiniens, le statut de Jérusalem, les frontières de la future Palestine. C'est, en substance, le plan qu'avait exposé M. Barak au président Clinton lors de son récent séjour américain.

Mardi, bien qu'ayant réaffirmé leur volonté de voir « intégralement » appliqué l'accord de Wye, les Palestiniens n'ont pas a priori rejeté la requête de M. Barak. Mais,

au terme d'une rencontre, la troisième en vingt jours, à Erez, à la frontière entre Israël et la bande de Gaza.

échaudés par le non-respect des accords antérieurs, ils préfèrent y regarder à deux fois avant de consentir à ce qu'on leur demande. Composée notamment de Saëb Erekat, l'un des principaux négociateurs palestiniens, et de Gilad Sher, avocat proche de M. Barak, la commission nommée mardi et chargée d'explorer la possibilité d'un compromis devra remettre ses conclusions dans deux semaines.

AVANTAGES NON PRÉVUS

Pour enlever la décision et montrer sa bonne foi, M. Barak pourrait offrir aux Palestiniens quelques avantages non prévus à Wye, sous forme de territoires supplémentaires, propres à assurer la continuité de parcelles actuellement dispersées, ce qui devrait faciliter leur viabilité économique. Certaines indiscretions laissent également penser que le dossier des prisonniers palestiniens pourrait aller vers son règlement – seuls 250 des 750 dont la libération était prévue à Wye ont été relâchés –, de même que pourraient être ouvertes les voies de passage permettant aux Palestiniens de Cisjordanie de se rendre à Gaza sans contrôle israélien.

Si aucun accord n'est possible, a affirmé mardi M. Barak, Israël appliquera intégralement l'accord de Wye, tel qu'à sa signature.

Georges Marion

Une offensive générale des talibans contre l'opposition afghane se dessinerait

Le soutien pakistanais aux maîtres de Kaboul s'est renforcé

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Les talibans, qui contrôlent environ 90 % de l'Afghanistan, auraient lancé, mercredi 28 juillet, une violente offensive pour tenter d'en finir avec l'opposition du chef tadjik Ahmad Shah Massoud, a annoncé un porte-parole de l'opposition. « La nuit dernière vers minuit, de violents tirs d'artillerie ont commencé, suivis quelques heures plus tard d'une offensive terrestre contre nos lignes », a affirmé ce porte-parole contacté par l'Agence France-Presse. Cette offensive, qui porterait sur la vallée du Panshir, fief du commandant Ahmed Shah Massoud, était attendue depuis plusieurs jours, les préparatifs en étant visibles à Kaboul.

Selon des sources récentes en provenance de Kaboul, plusieurs milliers de jeunes, étudiants dans les *madrassa* (écoles coraniques) du Pakistan, étaient arrivés ces dernières semaines dans la capitale afghane, et environ quatre cents combattants arabes normalement stationnés dans une des anciennes casernes de Rishkhar, au sud de Kaboul, avaient été envoyés sur le front nord de la capitale. Lors d'une conférence de presse, lundi, à Lahore, des responsables du Harakat ul-Moudjahidins – groupe pakistanaï largement présent au Cacha-

mire mais qui a des camps en Afghanistan – ont affirmé qu'ils étaient déployés sur plusieurs fronts en Afghanistan, « sous les ordres directs du mollah Omar », chef suprême des talibans.

En proie à des difficultés de recrutement, les talibans ont, pour leur part, instauré une conscription forcée de cinquante hommes par district dans les zones qu'ils contrôlent. Les hôpitaux de la ville ont été vidés pour faire de la place aux blessés, et un appel aux donateurs de sang a été lancé. Des officiers pakistanais, en charge de la planification de cette opération, et qui avaient été retirés d'Afghanistan lors de la bataille du Cachemire, sont revenus dans la capitale afghane.

Face à cette intense préparation des talibans, l'opposition du commandant Massoud, qui s'est elle aussi renforcée en armes et en munitions, tirent depuis quelques jours des roquettes sur l'aéroport de Kaboul. Mardi matin, tous les

vois des Nations unies et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avaient dû être détournés, onze roquettes ayant atteint les pistes. L'opposition a, d'autre part, averti les talibans que tout Pakistanaï ou Arabe fait prisonnier serait dorénavant considéré et traité comme « criminel » et non comme prisonnier de guerre. Pour l'instant, l'opposition détient environ deux cents Pakistanaï et deux Yéménites.

« DOUBLE LANGAGE »

L'envoyé spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, qui se trouve à Islamabad, après s'être entretenu avec les responsables talibans à Kaboul – ce qui a sans aucun doute retardé l'offensive –, a affirmé que ceux-ci avaient nié préparer une grande offensive, mais il a ajouté sans illusions : « Il y a de multiples indications que les deux camps se renforcent. » M. Brahimi venait de Tashkent, où s'était tenue, en présence des talibans et de l'opposi-

tion, une réunion du groupe dit des « 6 plus 2 », c'est-à-dire les voisins de l'Afghanistan plus les Etats-Unis et la Russie. Il a sévèrement mis en cause l'attitude des pays voisins qui ont signé à Tashkent une déclaration s'engageant à ne pas aider les factions afghanes, affirmant que ces pays « doivent cesser de faire des déclarations aux Nations unies en faveur de la paix quand dans le même temps ils affirment aux factions afghanes : "Ne vous inquiétez pas, on vous aide." C'est inacceptable ».

Après avoir demandé aux moudjahidins de se retirer du Cachemire, le gouvernement pakistanaï sans doute toutes les raisons de vouloir les canaliser sur l'Afghanistan plutôt que de voir revenir ces combattants armés et frustrés sur son territoire. Mais, même si les talibans marquent des points, il apparaît d'ores et déjà douteux qu'ils puissent en finir totalement avec le commandant Massoud.

Françoise Chipaux

La saveur de la graisse de cétacé n'est plus ce qu'elle était

LA DIOXINE des farines animales provient-elle des baleines ? Non... mais cela a failli. Jusqu'en 1995 en Belgique, et jusqu'en 1998 en Allemagne, les cétacés échoués sur les plages étaient recyclés en nourriture pour animaux. Or les mammifères marins dépassent de loin les normes admissibles pour différents contaminants. Une étude de chercheurs de l'université libre de Bruxelles, publiée dans *Marine Pollution Bulletin* (vol. 38, n° 4), montre que quatre cachalots échoués le 18 novembre 1994 près de Koksijde présentaient des taux élevés de polychlorobiphényles (PCB, transformables en dioxine à haute température), de mercure, de cadmium, et d'une collection de divers produits aussi peu comestibles que le naphthalène, le pyrène, le phenanthrène, etc.

Sur la base de cette analyse et d'autres mesures réalisées sur trois cachalots échoués en janvier 1995 aux Pays-Bas, l'Institut d'écologie appliquée de Darmstadt, à la demande de Greenpeace Allemagne, a comparé les valeurs trouvées à la législation applicable aux carcasses animales. La graisse de cachalot est clairement au-dessus de la norme fixée par la directive du 22 avril 1999 de l'Union européenne, par exemple pour la teneur en mercure des aliments pour animaux, qui est de 0,5 mg/kg pour les « aliments provenant de la transformation de poisson ou d'autres animaux marins ». En Allemagne, les carcasses de cétacés étaient mélangées à d'autres matières pour en abaisser les teneurs en produits toxiques. L'Allemagne a mis fin, en novembre 1998, à ce recyclage des carcasses de cétacés échoués – elle en avait alors 80 tonnes en stock – et adopté l'incinération, comme ses voisins européens.

L'histoire dépasse l'anecdote : elle est un indicateur du degré de pollution atteint par les océans. Les ca-

chalots sont en effet au sommet de la chaîne « trophique » (ils mangent les poissons, qui mangent le zooplancton, qui se nourrit du phytoplancton), et accumulent dans leurs graisses et leurs tissus les produits toxiques qui sont rejetés par l'activité humaine. Les études se comptent par dizaines sur les mammifères marins échoués – phoques, dauphins, cachalots, rorquals – qui toujours confirment une contamination élevée.

UNE « RELATION INQUIÉTANTE »

Les scientifiques restent prudents : « Les animaux échoués ne sont pas forcément représentatifs des animaux de pleine mer », dit Peter Reijnders, un expert néerlandais basé à Texel. Mais selon Anne Collet, du Centre de recherche sur les mammifères marins de la Rochelle, « on peut dire de façon certaine qu'il y a une relation inquiétante entre cette pollution et la santé des espèces ». La contamination affecterait notamment les défenses immunitaires et la fertilité des cétacés.

Les humains sont directement concernés. Les enfants des habitants des îles danoises Féroé, qui mangent beaucoup de globicéphales chargés en mercure, semblent présenter de ce fait des troubles du développement cognitif. Une étude similaire a été faite aux Seychelles pour des mangeurs réguliers de poisson. Un comité d'experts de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation mondiale de la santé s'est réuni début juin à Rome pour discuter des quantités admissibles de mercure dans les animaux marins. Après le poulet belge, le poisson planétaire ?

Hervé Kempf

Hun Sen reproche à l'ONU de retarder le procès des Khmers rouges

Phnom Penh attend toujours les juristes internationaux

PHNOM PENH

de notre envoyé spécial

Le premier ministre du Cambodge « regrette » que des « délais de procédure » soient intervenus dans l'organisation du procès des Khmers rouges et en a attribué la responsabilité à l'ONU. Les dates du séjour au Cambodge d'une mission d'experts juridiques de l'organisation internationale, annoncée voilà plusieurs semaines et chargée de contribuer à mettre sur pied un tribunal « à caractère international », n'ont toujours pas été communiquées au gouvernement cambodgien affirme Hun Sen.

Au début de l'année, le choix entre un tribunal international et une juridiction nationale avait déjà fait perdre « quatre mois », poursuit-il. L'entente s'est finalement réalisée sur « un tribunal national ouvert à une coopération de juges et procureurs étrangers » dont l'organisation est en discussion, depuis, avec l'ONU. « Maintenant, on nous dit que c'est à cause du Kosovo et d'autres priorités internationales, mais je demande pourquoi notre problème demeure si compliqué », a-t-il déclaré dans le cadre d'une émission sur les Khmers rouges que doit diffuser la chaîne Arte à la fin de l'année.

Ce retard pose un problème au Cambodge, car la loi n'y autorise la détention préventive que pendant une durée maximale de six mois. Or Ta Mok, l'un des exécutants des basses œuvres de feu le chef khmer rouge Pol Pot dans les années 70, a été arrêté le 6 mars et n'a été inculpé, pour le moment, que de participation à une organisation hors-la-loi, aux termes d'une loi votée en 1994. Un autre Khmer rouge, Deuch, l'ancien directeur du centre de tortures de Tuol Sleng à Phnom Penh, a été arrêté deux mois plus tard.

Pour maintenir en prison ces deux détenus, dont d'innombrables témoignages font des criminels, le tiers des députés ont soumis au Parlement une proposition d'amendement de la Constitution pour proroger la durée légale de la détention sans jugement. Mais cette proposition de loi est critiquée par des organisations humanitaires qui redoutent des abus. Pour l'instant, ni Ta Mok ni Deuch ne sont inculpés de crimes contre l'humanité ou de génocide.

Après avoir souhaité, dans un entretien accordé au *Monde* dé-

but juin, que le procès des Khmers rouges se tienne avant la fin de l'année, Hun Sen a déclaré, lundi 26 juillet, qu'il « n'y avait toujours pas de calendrier ». Faute de pouvoir mettre sur pied un tribunal « à caractère international » avec l'assistance de l'ONU, son gouvernement ne peut pas soumettre au Parlement un projet de loi permettant la légalisation d'une telle juridiction qui ne figure pas dans la Constitution de 1993.

Dans une référence au soutien offert par les Occidentaux et des pays de la région aux Khmers rouges dans les années 80, ainsi qu'au refus opposé à la mention du « génocide khmer rouge » dans le texte de l'accord de paix signé à Paris en octobre 1991, le premier ministre cambodgien a ajouté : « Dans le passé, on ne voulait pas nous entendre parler de génocide, l'ONU reconnaissait Pol Pot. Maintenant, le retard qu'on nous impose est lié à des problèmes de juristes... »

DES SÉQUELLES « INFLUENTES »

Le premier ministre cambodgien a, par ailleurs, réitéré que la juridiction « à caractère international » acceptée par l'ONU serait libre d'inculper d'autres dirigeants khmers rouges, pour la plupart réfugiés aujourd'hui dans l'extrême-ouest du pays. « Bien sûr, le dossier khmer rouge ne concerne pas seulement Ta Mok et Deuch », a-t-il dit. Au passage, il a fait porter la responsabilité de la mort, en 1974, de l'un de ses oncles et de cinq cousins à Ke Pauk, ancien commandant de région khmer rouge qui a fait défection en 1998 et a été intégré, depuis, dans l'armée royale.

Hun Sen s'est déclaré « inquiet » du retard pris dans l'organisation du procès alors que les séquelles « de guerres, de massacres et du génocide » demeurent « influentes » au Cambodge. En 1998, a-t-il ajouté, « une page de l'histoire du Cambodge a été tournée » avec la mort de Pol Pot, l'effondrement des Khmers rouges et le rétablissement de la stabilité politique. Toutefois, l'organisation du procès du mouvement qui a gouverné le Cambodge de 1975 à 1978, au prix de 1,7 million de victimes, ne progresse qu'à pas lents et la date de son ouverture demeure une inconnue.

Jean-Claude Pomonti

Menaces de poursuites judiciaires contre la secte Fa Lun Gong

PÉKIN A INTENSIFIÉ sa lutte contre la secte Fa Lun Gong, interdite la semaine dernière, en l'accusant, mardi 27 juillet, de se livrer à des activités « antigouvernementales », une expression qui pourrait augurer de poursuites contre les membres emprisonnés du mouvement. Cette « nouvelle phraséologie indienne que les membres du Fa Lun Gong pourraient écoper de peines de prison plus lourdes », a dit un observateur chinois. L'agence Chine nouvelle, pour sa part, a accusé la secte de propager des idées « hérétiques ».

Selon le Centre d'information sur les droits de l'homme et le mouvement démocratique en Chine, une organisation de Hongkong, 1200 membres de la secte étaient en détention depuis samedi à Shijiazhuang, près de Pékin. Ces adeptes, des responsables communistes locaux, devaient abjurer leur appartenance à la secte dans une déclaration écrite, avant d'être autorisés à quitter les quatre centres de « rééducation » mis spécialement en place dans la ville.

Dimanche, le vice-ministre des affaires civiles, Li Baoku, avait déclaré qu'un « nombre restreint » des principaux dirigeants de la secte seraient poursuivis en justice, mais que la « majorité » des membres du Fa Lun Gong, ne faisant pas l'objet de poursuites, devront simplement se repentir. A Pékin même, des membres de la secte étaient encore détenus mardi dans un des stades de la capitale où des milliers d'entre eux ont été rassemblés la semaine

dernière lors de l'interdiction de la secte prononcée par les autorités. « Il y a eu peut-être cinquante mille personnes interpellées temporairement, mais pas placées en état d'arrestation », a déclaré à l'Agence France-Presse un policier de Pékin. « Jusqu'à présent, l'interdiction du Fa Lun Gong s'est bien déroulée, mais nous devons rester sur nos gardes », a-t-il ajouté. Des centaines de milliers de livres sur le Fa Lun Gong ont été détruits dans des autodafés.

RÉACTION DES ÉTATS-UNIS

Dans un entretien publié par le *Daily Telegraph* à Londres, le « gourou » de la secte, Li Hongzhi, a demandé à la communauté internationale « de s'impliquer pour que le gouvernement chinois cesse ses brutalités » contre ses adeptes. Le département d'Etat américain a appelé mardi le gouvernement chinois à faire preuve de retenue. « Nous avons eu des informations selon lesquelles figuraient parmi les adeptes arrêtés (...) des responsables gouvernementaux et des membres du parti », a déclaré un porte-parole, appelant Pékin à « ne pas prendre de sanctions contre ceux qui n'ont rien fait de plus qu'exercer leur droit internationalement reconnu à se rassembler et à s'exprimer pacifiquement ».

Diverses sources affirment que Pékin rechercherait les moyens d'obtenir l'extradition du gourou pour un éventuel jugement en Chine mais aucune déclaration officielle chinoise n'a été pour l'heure relevée à cet effet. – (AFP, Reuters.)

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPEDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

RAPPROCHEMENT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - BNP - PARIBAS

ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET DE PARIBAS

REJOIGNEZ LE PROJET LE PLUS AMBITIEUX POUR LA FRANCE



En apportant vos titres Société Générale et Paribas aux offres de la BNP, vous pourrez participer à la création d'une banque d'envergure internationale ayant ses centres de décision en France. Il s'agit d'un enjeu vital tant pour le rayonnement économique de la France que pour l'emploi. Contrairement à SG Paribas, le projet SBP permet de consolider le secteur financier français par le rapprochement de



banques à réseaux. Il donne ainsi naissance à un groupe capable de rivaliser avec ceux qui ont vu le jour chez la plupart de nos voisins européens. SBP sera au tout premier rang des capitalisations boursières européennes, ce qui lui donnera les moyens de son indépendance, de son développement et de sa croissance externe en Europe et dans le monde.
*Sources : capitalisations boursières au 16/7/99 (Data Stream).

APPORTEZ VOS ACTIONS AUX OFFRES D'ÉCHANGE
DE LA BNP AVANT LE 6 AOÛT
CONTACTEZ DÈS MAINTENANT VOTRE INTERMÉDIAIRE FINANCIER

SBP www.sbp.bnpgroup.com
Pour plus d'informations concernant ce projet et ses modalités pratiques pour les actionnaires :

N°Vert 0 800 507 502
APPEL GRATUIT

Deux notes d'information visées par la COB relatives aux offres publiques d'échange de la BNP sur la Société Générale et sur Paribas, ayant reçu respectivement les visas de la Commission des Opérations de Bourse n°99-959 et n°99-960 en date du 8 juillet 1999, sont disponibles gratuitement auprès de la BNP.

BNP

Le président croate Tudjman mis en cause au procès Blaskic

LA HAYE. Le président croate, Franjo Tudjman s'est retrouvé en première ligne des accusations portées dans le cadre du procès du général croate de Bosnie, Tihomir Blaskic, accusé de crimes contre l'humanité et crimes de guerre devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Lors de la clôture des arguments du procès – entré dans sa phase finale lundi 26 juillet –, le procureur Gregory Kehoe a estimé que *« les crimes visant la population civile musulmane de Bosnie centrale faisaient partie d'un plan général »* et que Blaskic avait simplement été *« l'outil de la politique élaborée à Zagreb »*. Le procureur Kehoe a fait remonter les *« aspirations de Franjo Tudjman (...) d'annexer certaines parties de la Bosnie-Herzégovine à au moins 1981 »*. Il a indiqué qu'un témoin, avait fait état de *« l'obsession de Tudjman d'annexer certaines parties de la Bosnie-Herzégovine »*. – *(AFP)*

Négociations sur les traités START III et ABM prévues en août à Moscou

WASHINGTON. Le vice-président américain, Al Gore et le premier ministre russe, Sergueï Stepachine ont annoncé, mardi 27 juillet à Washington, la tenue de négociations sur les traités START III et ABM le mois prochain à Moscou. Le principe en avait été retenu par Bill Clinton et Boris Eltsine lors du sommet du G 8 à Cologne en juin. Au cours d'une conférence de presse conjointe, M. Gore a souligné qu'une ratification par le Parlement russe de l'accord START II sur le désarmement nucléaire restait un préalable à la conclusion d'un accord START III. *« Nous n'avons pas fixé de limite dans le temps pour la renégociation du traité ABM (qui interdit la mise en place de larges systèmes de défense anti-missiles) ou pour START III »*, a-t-il dit. M. Stepachine a affirmé que la Douma sera à nouveau priée de ratifier START II en septembre et estimé *« psychologiquement important »* de reprendre les négociations pour débloquer les efforts de désarmement en panne depuis plus de six ans. – *(AFP)*

Les Etats-Unis n'excluent pas une « nouvelle action » contre Ben Laden

WASHINGTON. Les Etats-Unis n'écartent pas *« une nouvelle action »* contre le millionnaire d'origine saoudienne, Oussama Ben Laden, soupçonné d'être le cerveau des attentats anti-américains d'août 1998 au Kenya et en Tanzanie, a indiqué mardi 27 juillet un responsable militaire américain. Le Pakistan a écarté, ce même jour, toute possibilité d'attaque aérienne américaine contre l'Afghanistan – où s'est réfugié Oussama Ben Laden – à partir de son territoire. Par ailleurs, la compagnie de télécommunications saoudienne *Ben Laden* a modifié son nom en *Baud Telecommunications Company* (BTC) pour ne plus être associée avec le terroriste, dont la tête est mise à prix à cinq millions de dollars par le Bureau fédéral d'investigations américain (FBI). – *(AFP)*

DÉPÊCHES

■ **SUISSE : dix-huit personnes au moins ont trouvé la mort** et six ont été blessées, mardi 27 juillet, près de la station touristique d'Interlaken, en Suisse, alors qu'elles pratiquaient le « canyoning » (un sport extrême qui mêle l'escalade et la descente à la nage), dans les gorges de Saxet-Bach, près du village de Boeningen. Les victimes sont de nationalité australienne, néo-zélandaise, américaine, britannique et sud-africaine. L'accident serait dû à une brusque montée des eaux à la suite d'un orage sur la région. – *(AFP)*

■ **DANEMARK : la police a arrêté, mardi 27 juillet, un mercenaire danois** de 26 ans, accusé de crimes de guerre contre des Albanais du Kosovo. Il a été dénoncé par un citoyen de la région de Roskilde à la suite d'un article paru le 17 juillet dans le quotidien *Extra Bladet*, auquel le mercenaire avait confié qu'il avait participé aux côtés des Serbes à des opérations d'épuration ethnique au Kosovo. Il avait notamment affirmé qu'il avait tué au moins une vingtaine de personnes. – *(AFP)*

■ **NIGERIA : la police a annoncé**, mardi 27 juillet, avoir arrêté 150 personnes à la suite d'émeutes sanglantes qui ont envenimé les tensions interethniques dans la ville de Kano. Le retour au calme dans cette ville d'un million d'habitants à majorité haoussa n'a pas suffi à enrayer l'exode des membres de la minorité yorouba, visés par des actes de violence qui ont fait au moins 70 morts en moins d'une semaine. L'origine des affrontements est le meurtre d'une femme haoussa ayant enfreint un tabou en assistant à une cérémonie yorouba. – *(Reuters.)*

■ **IRAK : une équipe d'experts internationaux** a détruit, mardi 27 juillet, le gaz neurotoxique VX, abandonné sur place par les inspecteurs de la Commission spéciale pour le désarmement de l'Irak (Unscm), lors de leur départ précipité en décembre 1998. – *(AFP)*

La Banque mondiale a engagé un montant record de prêts en 1998-1999

WASHINGTON. Le groupe de la Banque mondiale a promis un montant de prêts record à 29 milliards de dollars au cours de l'exercice 1998 - 1999 , clos en juin, et les déboursements ont atteint 24 milliards de dollars, selon un communiqué publié mardi 27 juillet. Au cours de l'exercice précédent, la Banque mondiale avait engagé 28,6 milliards de dollars de prêts et 19,1 milliards un an plus tôt.

Sur les 29 milliards de dollars engagés, 22,2 viennent de la Banque mondiale elle-même pour 131 projets, tandis que 6,8 viennent de l'AID-IDA, l'agence de la Banque mondiale qui prête sans intérêt aux pays les plus pauvres, pour 145 projets. Les prêts pour l'Afrique sont en recul à 2,07 milliards de dollars pour 56 projets, contre 2,87 un an plus tôt, alors que les prêts à l'Asie de l'Est sont toujours hauts à 9,76 milliards de dollars pour 55 projets. L'Europe et l'Asie centrale sont stables avec 5,29 milliards de dollars engagés sur 74 projets contre 5,22 en 1998. Les prêts à l'Amérique latine et aux Caraïbes progressent à 7,74 milliards de dollars sur 51 projets, contre 6,04 un an avant. Enfin, le Moyen Orient et l'Afrique du Nord ont reçu 1,58 milliard de dollars d'engagements sur 22 nouveaux projets, contre 968 millions de dollars un an plus tôt. En outre, la Banque mondiale a mis 54 millions de dollars dans un fonds fiduciaire pour le développement de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. – *(AFP)*

<p>DEPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR <p>VILLE DE DIJON <p>APPLICATION ANTICIPÉE DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS <p>RENOUVELLEMENT ET COMPLÉMENT</p></p></p></p>

Par délibération du 28 juin 1999, le Conseil Municipal de la Ville de Dijon a décidé de renouveler et de compléter l'application anticipée du P.O.S. en cours de révision.

Cette délibération peut être consultée :

- Au service du Plan de la Ville de Dijon, 11, rue Victor-Dumay à Dijon, aux jours et heures habituels d'ouverture.

- A la Préfecture de la Côte d'Or à Dijon.

INTERNATIONAL

Le Brésil dénonce les mesures protectionnistes adoptées par l'Argentine

Le différend entre les deux pays provoque une crise du Mercosur, le marché régional

Le Brésil a demandé, lundi 26 juillet, une réunion extraordinaire du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) et suspendu unilatéralement toutes les réunions techniques prévues cette semaine avec l'Argentine, a indiqué le gouvernement. Ces réunions étaient pré-

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Par la voix de son ministre du développement, Clovis Carvalho, le gouvernement brésilien a annoncé, lundi 26 juillet, la suspension de toutes les négociations en cours au sein du Mercosur. En outre, Brasilia, tout en envisageant de saisir l'Organisation mondiale du commerce (OMC), demande une réunion d'urgence du Groupe marché commun, organe exécutif majeur de l'union douanière associant, depuis mars 1991, le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay.

La décision brésilienne fait suite aux mesures protectionnistes prises par le ministre argentin de l'économie, Roque Fernandez. A juste titre, une manchette à la une de la *Gazeta Mercantil*, principal quotidien économique brésilien, signalait, le lendemain, l'irruption de *« la crise la plus grave de l'histoire du Mercosur »*.

En se réservant désormais le droit d'imposer des « clauses de sauvegarde » sur n'importe quel produit d'importation en provenance de l'Aladi (l'Association latino-américaine d'intégration, regroupant onze pays dont les quatre membres du Mercosur), Buenos Aires a, en vérité, pris prétexte d'un flou juridique pour tenter de pallier une situation économique désastreuse. Asphyxiée par un peso surévalué, depuis l'adoption en 1991 du taux de change fixe par rapport au dollar, l'Argentine s'efforce par

tous les moyens de limiter le déficit de sa balance commerciale, qui a atteint l'an dernier 5,5 milliards de dollars (5,20 milliards d'euros).

En fin de mandat, le président argentin, Carlos Menem, signataire d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), prétend soulager de la sorte le déséquilibre de ses comptes externes, source

vier, de 35 % du real brésilien a brutalement affecté les flux commerciaux entre les deux pays. La compétitivité accrue du « made in Brazil » est devenue d'autant plus menaçante pour les industriels argentins que quelque deux cents produits ont été exemptés, à partir du 1^{er} janvier, en vertu d'un traité signé en 1994, de droits de douane

bilatéral enregistre, depuis le début de l'année, une décreue de l'ordre de 25 %. Au fil du premier semestre, l'Argentine a toutefois dégagé un modeste excédent de 300 millions de dollars (283 millions d'euros), alors que son solde favorable des échanges s'est situé, au cours des cinq dernières années, autour du milliard de dollars.

Autre pomme de discorde susceptible d'aggraver le contentieux, la prolongation du « régime automobile » commun, accord tarifaire régissant le commerce sectoriel et donnant lieu à d'après négociations, est fortement perturbée par la récente décision de Brasilia d'octroyer annuellement 180 millions de reals (95 millions d'euros) d'exemptions fiscales à Ford, qui s'apprête à construire une usine près de Salvador de Bahia. Des « largesses » que Buenos Aires assimile à des subsides de nature à fausser la concurrence.

Au-delà des multiples litiges strictement économiques, le ministre brésilien des relations extérieures n'a guère apprécié, par ailleurs, le souhait dernièrement exprimé par M. Menem de rejoindre l'OTAN. Cette adhésion, a indiqué le porte-parole de l'Itamaraty (le ministère des affaires étrangères de Brasilia), *« introduirait des éléments étrangers au contexte de sécurité sud-américain et aurait des conséquences palpables pour le Brésil... »*

Jean-Jacques Sévilla

Huit ans après, le lourd héritage de la privatisation des banques mexicaines

MEXICO

correspondance

Incompétence et improvisation, magouilles et copinage ont été les traits caractéristiques du processus de privatisation des banques mexicaines au début des années 90, avec pour conséquence, huit ans après, une faiblesse persistante des institutions financières du pays. Après six mois d'enquête, c'est le constat sans appel, rendu public le 19 juillet, du spécialiste canadien Michael Mackey, chargé par le Congrès (Parlement) d'un audit sur le système bancaire.

Nationalisées en 1982, les banques ont été privatisées à partir de 1991 sous la présidence de Carlos Salinas de Gortari, tenu désormais pour le principal responsable de la crise financière de 1994. *« En raison d'une longue période de nationalisation, explique aujourd'hui Michael Mackey, les nouveaux propriétaires de banques ont hérité d'un personnel incompétent, de systèmes d'analyse et de contrôle inadapés, tandis que, dans la plupart des cas, les nouveaux actionnaires manquaient d'expérience pour des opérations bancaires prudentes. »*

Les banquiers de la privatisation ont surtout été très peu scrupuleux, puisque, selon le rapport de Michael Mackey, ils n'ont pas hésité à effectuer des opérations à la limite de la légalité, s'accordant à eux-mêmes, à leurs parents ou à leurs amis des prêts de plusieurs millions de dollars qui n'ont jamais été remboursés.

Face à cette situation, l'administration n'a pas non plus été à la hauteur, à commencer par le ministère des finances qui, selon le Canadien,

« n'a pas su prendre les mesures nécessaires pour assurer une transition tranquille de la propriété publique à la propriété privée ».

Plutôt que de voir les banques sombrer dans la faillite après la crise de 1994, le gouvernement de l'actuel président Ernesto Zedillo a procédé en 1995 à une opération de sauvetage du système bancaire par le biais d'un organisme créé en 1990 : le Fonds bancaire de protection de l'épargne (Fobaproa).

L'opération est loin d'avoir été un succès puisque, actuellement, sur les dix-huit banques privatisées en 1991, cinq seulement sont encore gérées par les banquiers mexicains qui les avaient acquises. Quant à la dette du Fobaproa, considérée comme publique depuis fin 1998, elle est désormais évaluée à 72 milliards de dollars (68 milliards d'euros), soit un peu plus de 14 % du PIB du pays.

FINANCEMENT OCCULTE

Fait tout aussi grave, l'opposition a soupçonné le gouvernement d'avoir utilisé le Fobaproa à des fins politiques, en particulier pour couvrir le financement par diverses banques, pour un montant d'environ 30 millions de dollars (28,3 millions d'euros), des campagnes électorales du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis plus de 70 ans), en particulier celle du président Ernesto Zedillo, en 1994. Ces soupçons ont précisément conduit l'opposition, majoritaire au Parlement depuis 1997, à exiger un audit indépendant sur le système financier du pays.

Le Parti socialiste espagnol s'efforce de surmonter ses échecs

MADRID

de notre correspondant

Est-ce enfin le réveil des socialistes, dans un panorama politique espagnol dominé, ces trois dernières années, par les succès du Parti populaire (PP), la formation de centre droit du président José Maria Aznar ? A l'évidence, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) vient de tourner une page. La page pénible de son difficile apprentissage de l'opposition après quatorze ans de pouvoir, en désignant, samedi 24 juillet, son secrétaire général, Joaquin Almunia, pour porter les couleurs du parti aux élections législatives du printemps, contre M. Aznar.

Basque de cinquante et un ans, ancien député et ministre de Felipe Gonzalez, formé par les jésuites et frotté à toutes les dialectiques de la négociation par une solide expérience syndicale, M. Almunia n'est pourtant pas, à franchement parler, un visage neuf ni un jeune espoir pour le PSOE.

Sa désignation appuyée, à la tête du parti, lors de l'annonce surprise

du départ de Felipe Gonzalez, au printemps 1997, avait même laissé penser que « Felipe » plaçait son dauphin, afin de lui garder la place au chaud. Fut-il agacé par ces commentaires ? Ou bien animé par le désir louable de démocratiser un peu un parti à la direction trop féodale ? Toujours est-il qu'à peine élu, M. Almunia s'inventait des primaires, pour désigner *« tous ensemble »*, disait-il, le futur candidat socialiste aux élections. Et ce, avec d'autant plus d'enthousiasme qu'il ne vint à l'idée de personne, à la direction, qu'un quelconque candidat ose se présenter.

DES MOIS DE CONFUSION

Résultat, pour une fois qu'elle était consultée, la base, décidée à punir la superbe de ses chefs, vota en faveur de l'unique candidat qui s'était inscrit : José Borrell, économiste, tenant de l'aile gauche et ancien ministre lui aussi.

Il s'ensuivra des mois de confusion pénible pour le PSOE, divisé entre le candidat, le secrétaire général et l'incontournable « Fe-

lige », à l'ombre démesurément présente en coulisse, tandis que José Maria Aznar marquait des points, sans presque se soucier de son opposition. Ce n'est qu'au printemps, en raison d'un scandale financier impliquant deux de ses anciens collaborateurs, que José Borrell, déjà épuisé par la guérilla interne menée contre lui, jetait le gant.

Au aurait pu craindre le pire pour un PSOE en pleine crise, à quelques semaines des élections européennes, municipales et régionales. Il n'en a rien été. Et si le Parti populaire a remporté une triple victoire prévisible, il l'a remportée sur la défensive, cédant trois régions au PSOE et perdant plusieurs majorités absolues.

En d'autres termes, si le parti au pouvoir, face à une opposition en pleine déliquescence, n'a pu rentabiliser davantage dans les urnes trois années de gouvernement qui se sont soldées par l'entrée de l'Espagne dans l'euro et une trêve durable avec les terroristes basques de l'ETA, c'est que les socialistes

Conscient du risque, le gouvernement s'est bien gardé de jouer à fond le jeu de la vérité, mettant de sérieuses entraves au travail de Michael Mackey qui, ainsi, n'a jamais été autorisé à étudier en détail le système utilisé par divers banquiers, en particulier Carlos Cabal Peniche, actuellement détenu en Australie, pour financer de manière occulte le parti au pouvoir.

Au total, Michael Mackey a indiqué avoir repéré *« 7,7 milliards de dollars (7,26 milliards d'euros) d'opérations irrégulières »* dans la gestion du Fobaproa, mais seulement 73 millions de dollars (69 millions d'euros), soit un très faible pourcentage, d'opérations entièrement illégales. Plus décevant encore pour l'opposition, aucun coupable n'a été nommément désigné.

Ce résultat a permis au PRI de crier victoire. *« Il n'y a [dans le rapport Mackey] aucune accusation d'illégalité ou de corruption à l'encontre des autorités »*, a ainsi déclaré le sénateur Jorge Estefan.

A l'évidence, les conclusions de l'audit n'ont pas correspondu aux attentes de l'opposition, qui comptait les utiliser au maximum pour marquer des points contre le parti au pouvoir un an avant la présidentielle de l'an 2000. *« Après le pillage du Mexique par les Espagnols, cette affaire est le plus grand vol jamais commis contre notre pays »*, a toutefois déclaré l'un des principaux leaders du Parti de la révolution démocratique (PRD, centre-gauche), Andrés Manuel Lopez Obrador.

André Renaud

bénéficient d'un électorat solide, stable et surtout fidèle.

Déjà aux européennes, la tête de liste socialiste, Rosa Díez, aux convictions très affirmées, avait apporté un incontestable appel d'air, exorcisant auprès des militants, la honte éprouvée pour les scandales qui avaient obscurci les dernières années de gouvernement socialiste.

Fort de ce nouvel élan, Joaquin Almunia réussira-t-il à redonner force et cohésion au parti ? Pragmatique, intègre, travailleur mais aussi chaleureux et non dépourvu de répartie, M. Almunia est un habile candidat de compromis qui a déjà annoncé des ouvertures vers le centre et les nationalistes. Cela suffira-t-il ? Comme a beau jeu de le noter, avec ironie, le PP, c'est aussi *« un candidat-paradoxe »*, renjeté aux primaires de l'année dernière, mais plébiscité il y a cinq jours, et dont l'attachement à Felipe Gonzalez fait de lui *« un choix passéiste »*.

Marie-Claude Decamps

FRANCE

LE MONDE / JEUDI 29 JUILLET 1999

SOCIAL Le conseil des ministres a examiné, mercredi 28 juillet, le second projet de loi sur les 35 heures, présenté par la ministre de l'emploi, Martine Aubry. ● LE BILAN, publié

mardi par le gouvernement, fait état de 85 334 emplois créés et 16 475 emplois sauvagardés depuis la première loi. ● LE TEMPS LIBRE, occulté par les débats sur le SMIC ou la flexibilité,

reste l'une des ambitions fortes de la réforme. Les salariés choisissent, dans leur majorité, de se consacrer davantage à leur famille. Le texte prévoit des garanties dans ce domaine. Inter-

rogé par *Le Monde*, Jean-Yves Boulin, chercheur au CNRS, évoque le risque que les 35 heures aboutissent à creuser la division des tâches entre hommes et femmes. ● LE PATRONAT

lance une campagne contre l'inspection du travail, suggérant que cette administration joue un rôle partisan dans le contrôle des entreprises (*lire aussi notre éditorial page 13*).

Le temps libre, ambition éclipsée de la réforme des 35 heures

L'objectif principal du second projet de loi sur la réduction du temps de travail, présenté mercredi en conseil des ministres, reste la création d'emplois, même si des garanties ont été introduites dans le texte en faveur de la vie familiale

VINGT MOIS après un premier conseil des ministres consacré au lancement des 35 heures, en décembre 1997, Martine Aubry renoue avec l'exercice, mercredi 28 juillet, en présentant son projet pour la seconde loi sur la réduction du temps de travail. Hier comme aujourd'hui, devant un Jacques Chirac hostile à cette réforme, la ministre de l'emploi devrait expliquer qu'il s'agit tout à la fois de « *concilier les besoins des entreprises et les aspirations des salariés* » pour favoriser l'emploi.

Pour le président de la République, toute la différence entre « *l'idéologie* » de la gauche et la « *culture* » de la droite est là : « *La manière retenue par la gauche (...)*

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-YVES BOULIN

1 Sociologue au CNRS, vous avez travaillé entre 1996 et 1998 sur des cas précis d'entreprises qui ont réduit leur temps de travail. Quels enseignements en tirez-vous sur la vie des salariés ?

La réduction du temps de travail implique une recomposition des temps sociaux. Après avoir réalisé 150 interviews approfondies de salariés, dont les horaires avaient été réduits à 33 ou 35 heures par semaine, nous nous sommes rendu compte que le temps redistribué était avant tout consacré à des tâches domestiques ou éducatives et non pas, ou très peu, à de nouvelles activités. C'est plutôt une question de rythme, on prend davantage son temps. Les hobbies, l'engagement associatif ou l'activité sportive sont parfois renforcés quand ils existent déjà. Mais ils peuvent être aussi contrariés, voire empêchés, par la nouvelle organi-

est de dire : tout le monde sous la même toise et on fait une loi qui s'impose », avait-il souligné lors de son intervention le 14 juillet (*Le Monde* du 16 juillet). Mais il avait aussi reconnu que la réduction du temps de travail « *s'inscrit dans une certaine évolution* ».

FLEXIBILITÉ ACCRUE

Depuis plus d'un an, les débats sur la flexibilité, les heures supplémentaires, le SMIC, la polémique sur les créations d'emplois ont occulté cet autre aspect, essentiel, de la loi : le temps libre dégagé. Signe des temps, la demande la plus forte à ce sujet est surtout venue des cadres... Mais, pour la première fois dans tous les secteurs,

sation, avec l'introduction du travail le samedi, par exemple. La réduction du temps de travail fait surtout rêver les cadres. Les autres catégories que nous avons rencontrées étaient contre au départ. Il faut de deux à trois ans pour que les salariés reconstituent de nouvelles activités. Mais, peu à peu, un processus de valorisation du temps se fait. On le redécouvre. Ce qui fait dire à beaucoup qu'ils ne voudraient pas revenir en arrière.

2 Le hors-travail fait-il vraiment partie des négociations ?

C'est la seule monnaie d'échange face à la flexibilité. Les salariés n'y sont d'ailleurs pas forcément opposés, mais ils demandent en contrepartie des aménagements. C'est un des mérites de la loi Aubry, qui incite et développe la négociation. Mais les aides financières de l'Etat ont un effet pervers : il faut aller vite, alors on bâcle. Or l'ampleur, les modalités et la régularité de la réduction du temps de travail sont trois facteurs très importants. En

employeurs et syndicats négocient le « *hors-travail* ». En contrepartie, il est vrai, d'une flexibilité accrue.

Si les 35 heures sont avant tout présentées comme un outil de plus dans la lutte contre le chômage, M^{me} Aubry n'a pas ménagé sa peine pour faire de son texte un « *projet de société* » fédérateur pour la gauche, car il est censé s'inscrire dans la lignée historique des congés payés. La réduction du temps de travail devrait permettre aux salariés de mieux vivre, tout en leur offrant la possibilité de se montrer solidaires des chômeurs. « *Du temps pour soi, une chance pour l'emploi* », proclamaient, il y a quelques mois, les affiches publicitaires du ministère. Elle permet-

France, cela fait vingt ans que nous avons instrumentalisé le temps de travail pour l'emploi et même pour la compétitivité, et non pour vivre mieux.

3 La réduction du temps de travail ne risque-t-elle pas d'aboutir à creuser la division des tâches entre femmes et hommes ?

Ce risque existe, c'est vrai. Le temps libéré pour les tâches domestiques est surtout utilisé par les femmes. Ce n'est pas vrai pour les tâches éducatives, qui concernent les deux sexes et toutes les catégories professionnelles. Par boutade, je dirais qu'il faudrait seulement réduire le temps de travail des hommes ! Les femmes, elles, font tout, et peu d'efforts sont faits pour contrecarrer cela. Tant que l'on continuera à subventionner le temps partiel auprès des employeurs, les choses ne changeront pas.

Propos recueillis par

Isabelle Mandraud

Des journées de congé au « compte-épargne grands-mères »

IL AURA fallu 63 réunions, soit 648 heures de négociation, à la Compagnie de chauffage intercommunal de l'agglomération grenobloise, liée au groupe Vivendi, pour boucler un accord sur les 35 heures. « *En coût, cela représente l'équivalent de 170 870 francs [26 049 euros]* », calcule son directeur général, Alain Femau. Mis en œuvre en décembre, le texte, signé par la CGT, FO et la CGC, concerne 171 salariés.

Divisés en plusieurs catégories, ils bénéficient tous de 23 ou 24 jours de congé supplémentaires selon des modalités différentes (semaine de quatre jours, compte-épargne temps...). Le texte contient aussi, pour le personnel administratif, deux dispositions originales : un « compte-épargne scolaire » et un... « compte-épargne grands-mères » pour qu'ils puissent garder leurs petits-enfants. « *Les femmes pourront caler leurs jours de congé le mercredi ou lors des petites*

vacances scolaires. Cela nous a été demandé et il nous est apparu intéressant de le souligner », explique M. Femau.

Ailleurs, les salariés ont pu aussi faire valoir leurs points de vue. A Jarville, en Meurthe-et-Moselle, chez l'équipementier automobile VDO France, ils ont préféré partir deux heures plus tôt chaque jour. L'équipe de l'après-midi quitte ainsi l'atelier à 19 heures et non plus à 21 heures. « *Cela fait une différence. On n'arrive pas en plein milieu d'une émission télé, on a le temps de dîner en famille* », commente un salarié. Le personnel de bureau, lui, a opté pour des demi-journées de congé, le lundi, le mercredi ou le vendredi. « *Je fais mes courses le vendredi, comme ça, le week-end, j'ai vraiment deux jours de repos* », déclare Jean-Marie Chappé, employé au service maintenance et délégué CFDT. Tous les « ponts » ont été accordés. La direction a dû renoncer à l'annualisation des horaires et au tra-

vail le samedi, mais elle s'est rattrapée en créant une équipe de travail le soir, une autre la nuit et en supprimant dix minutes de pause en production. « *Il y a eu un partage des intérêts entre l'entreprise et les salariés* », reconnaît M. Chappé.

À l'usine Samsonite d'Hénin-Beaumont, dans le Pas-de-Calais, les employés peuvent choisir une réduction journalière, hebdomadaire, bihebdomadaire, annuelle. Les ouvriers, en revanche, n'ont pas le choix : sur les 22 jours de congé supplémentaires, quinze sont fixés par la direction.

Plus l'entreprise est petite, plus les aspirations des salariés ont des chances d'être prises en compte. En Gironde, les ateliers Bigata, société de services industriels, ont privilégié la récupération par demi-journées. La moyenne d'âge est jeune mais, 80 % des 35 salariés étant de sexe masculin, il n'y a pas eu de bagarre autour du mercredi... « *L'été, tout le monde veut prendre l'après-*

midi parce que nous sommes à 30 kilomètres de la plage », s'amuse le PDG, Jean-Philippe Beaubreuil, qui avoue avoir été intéressé par les aides financières.

À Seignosse, dans les Landes, le fabricant de semelles en liège, Vega Industries, est directement passé aux 32 heures, sur quatre jours. Tout le monde, cadres compris, a fait son choix sur un tableau quant à la journée « libérée ». La direction n'a rien refusé. « *Beaucoup de femmes ont pris le mercredi et, parmi les hommes, les chasseurs sont contents !* », affirme Daniel Chacon, salarié mandaté CFDT. En échange, la société a baissé les salaires de 200 francs par mois. « *Beaucoup de jeunes parents récupèrent la différence sur la nounou, explique le signataire de l'accord. Au départ, nous n'étions pas demandeurs, mais revenir en arrière maintenant, ça ferait tousser.* »

I. M.

« *temps pour soi* » ont donc succédé dans le projet de loi des... « *garanties* » pour la famille.

Face à la flexibilité développée par les entreprises, le texte instaure des « lignes Maginot ». Aux salariés soumis à des semaines en accordéon, entre basse et haute activité, il sera accordé un délai de prévenance minimum de sept jours. Les employés à temps partiel auront la possibilité de refuser des heures supplémentaires « *lorsque les nouveaux horaires ne sont pas*

Mais, traitée au cas par cas, la négociation aboutit à une diversité des situations et accentue, parfois, la division sociale ou sexuelle.

« *C'est toute la société qui est interrogée sur ces rythmes et les possibilités qu'elle offre aux individus pour permettre une bonne utilisation des temps hors-travail* », soulignent Annie Gauvin et Henri Jacot, dans un ouvrage collectif, *Temps de travail, temps sociaux* (Editions Liaisons sociales, 1999). Des experts proches du gouverne-

101 809 emplois créés ou sauvagardés

Au 21 juillet, 85 334 emplois ont été créés et 16 475 sauvagardés (soit 101 809 emplois au total) grâce aux 35 heures, selon un dernier bilan publié, mardi 27 juillet, par le ministère de l'emploi. Les 11 551 accords d'entreprise signés à cette date couvrent désormais près de deux millions de salariés ; 11 178 d'entre eux font appel aux aides de l'Etat et vont au-delà des obligations définies par la loi (10 % de réduction des horaires, 6 % d'embauches). Ces chiffres marquent une nette accélération des signatures d'accords depuis trois mois (le nombre d'emplois créés ou préservés s'élevait à 56 767 fin avril) en raison de la fin, au 30 juin, des aides incitatives fixées par la première loi. Un autre dispositif prendra néanmoins le relais. « *Par rapport aux inquiétudes qui se sont exprimées, je reste sereine (...). Nous sommes au-delà de nos prévisions* », se réjouit Martine Aubry, dans un entretien au *Parisien*, mercredi 28 juillet. Avec la croissance, les emplois-jeunes et les 35 heures, la ministre de l'emploi prédit « *une baisse importante du chômage* » en 1999.

compatibles avec des obligations familiales impérieuses ». Est également introduite « *la possibilité d'aménagement des horaires sur l'année, en fonction, par exemple, des rythmes scolaires* ». Ou bien encore l'utilisation d'un compte épargne temps sera facilitée pour les parents d'enfants de moins de seize ans. M^{me} Aubry s'appuie sur les accords d'entreprise qui, en grande majorité, ont échangé flexibilité et modération salariale contre l'aménagement de jours de congés favorables à la vie familiale.

I. M.

Ce que prévoit la seconde loi

LE PROJET de loi sur les 35 heures a subi des modifications au cours des dernières semaines sous la pression des syndicats et après l'avis – favorable – donné par le Conseil d'Etat.

● **Calendrier.** La durée légale hebdomadaire du travail passera de 39 à 35 heures au 1^{er} janvier 2000 pour les entreprises de plus de vingt salariés (au 1^{er} janvier 2002 pour les autres). Une « *période d'adaptation* » est prévue pour les heures supplémentaires.

● **Heures supplémentaires.** En 2000, elles seront majorées de 10 % entre 36 et 39 heures (au lieu de 25 % actuellement) sauf si elles sont récupérées sous forme de repos compensateur. Dans les entreprises passées aux 35 heures, ces 10 % iront aux salariés ; dans les autres, ils alimenteront un fonds pour l'emploi. La majoration sera de 25 % à partir de 2001. Elle sera versée en totalité aux salariés travaillant 35 heures. Dans les autres cas, 15 % iront aux salariés, 10 % au fonds pour l'emploi.

Pour que les entreprises s'adaptent, le contingent annuel d'« heures sup' » (130 heures par salarié) ne se déclenchera qu'à la 38^e heure en 2000, à la 37^e en 2001 et à la 36^e en 2002. Pratiquement, cela équivaut à un contingent de 220 heures en 2000 et de 175 heures en 2001. Pour les PME, le même principe s'appliquera entre 2002 et 2004. Si l'entreprise opte pour une modulation annuelle des horaires, le contingent d'heures supplémentaires sera limité à 90 heures par an.

● **SMIC.** Le gouvernement veut tenir sa promesse des « *35 heures payées 39* ». Les 2,2 millions de smicards bénéficieront d'un « complément différentiel de salaire » complétant les 35 heures payées sur la base du SMIC horaire (35 heures x 40,72 francs). Le Conseil d'Etat a cependant demandé à laquelle prendra fin cette

double garantie. Les pouvoirs publics se sont engagés à ce qu'elle disparaisse « *au plus tard le 1^{er} janvier 2005* ». Cela suppose des coups de pouce importants donnés au SMIC d'ici cette date-butoir.

● **Annualisation.** Les trois dispositifs actuels ont été ramenés à un seul. La durée annuelle de travail ne pourra dépasser 1 600 heures. En cas de changement des horaires, l'employeur devra prévenir les salariés sept jours à l'avance (délai de prévenance).

● **Temps partiel.** Le gouvernement a retenu la définition européenne : tout salarié dont l'horaire est inférieur à la durée légale du travail est à temps partiel. Pour le temps partiel annualisé, un accord collectif sera nécessaire. Le salarié pourra demander des périodes d'une semaine non travaillée pour raisons familiales.

● **Cadres.** Le gouvernement a défini trois catégories : les « *cadres dirigeants* », que la jurisprudence sociale exclut des règles de la durée du travail ; les cadres « *intégrés à une équipe de travail* », qui devront travailler 35 heures par semaine; les « *autres cadres* », dont la réduction de la durée du travail pourra être calculée en jours de congés supplémentaires (environ dix), et qui ne devront pas, dans ce cas, travailler plus de 217 jours par an.

● **Aides publiques.** Les allègements de charges ne seront accordés qu'aux entreprises passées aux 35 heures : de 21 500 francs (3 277,65 euros) par salarié et par an au niveau du SMIC, les charges tombent à 4 000 francs pour un salarié payé 1,8 fois le SMIC.

● **Représentativité syndicale.** Tout accord devra être signé par un ou plusieurs syndicats majoritaires dans l'entreprise. Faute de quoi, une consultation des salariés devra être organisée.

Jean-Michel Bezat

RÉGIONS

LE MONDE / JEUDI 29 JUILLET 1999

La Bretagne échoue dans sa « reconquête » de l'eau

Malgré la mise en place d'un programme de 1,4 milliard de francs, la pollution des sols et des rivières par des nitrates d'origine agricole dans les quatre départements de la région est remontée, en 1998, à ses niveaux records

RENNES

de notre correspondante régionale

Cet été encore, certaines côtes et plages bretonnes ont pris l'allure de champs de salades. Les algues vertes prolifèrent depuis le mois de mai sous l'effet conjugué du rayonnement du Soleil et de la forte quantité de nitrates dans l'eau. Visqueuses et nauséabondes, ces algues font le désespoir des défenseurs de l'environnement, mais aussi des élus, qui craignent de voir fondre leur potentiel touristique. Aujourd'hui, pour se débarrasser des intruses, on ratisse et on stocke. En attendant de voir baisser la courbe des taux de nitrate dans l'eau...

Mais les données que s'apprête à publier la direction régionale de l'environnement (Diren), qui effectue chaque année un bilan de la qualité des eaux bretonnes, sont mauvaises. La Diren signale une dégradation de la qualité des eaux en 1998. Du fait notamment de conditions climatiques défavorables, les teneurs en nitrates relevées sont comparables aux records enregistrés en 1992 et 1993. Une baisse de la quantité de produits phytosanitaires (pesticides et désherbants) est, certes, enregistrée dans certains cours d'eau, mais la Diren est loin de crier victoire.

La « reconquête » de l'eau fait pourtant partie, depuis plusieurs années, des préoccupations des

responsables politiques régionaux. Un premier programme, Bretagne eau pure (BEP), avait été lancé en 1990. Trop de dispersion avait abouti à un « saupoudrage », selon Henri-Claude Le Gallic, chargé de mission du programme Bretagne eau pure 2, qui a pris le relais en 1994. Coût de BEP 2 : 1,4 milliard de francs. Les financeurs sont les quatre départements bretons, la région, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Etat et l'Europe. Les actions ont, cette fois, été ciblées sur une vingtaine de bassins versants, dont quatre dits de démonstration. Vastes de 20 à 30 kilomètres carrés seulement, ces zones devaient être des modèles. Lors du lancement du programme, on annonçait que la concentration de moyens sur ces petites surfaces aboutirait à une baisse de la courbe des nitrates au bout de trois à cinq ans. Un lancement en fanfare qui, visiblement, ne tient pas ses promesses.

USINES DE RETRAITEMENT

Les agriculteurs produisent plus de nitrates (contenus soit dans les engrais, soit dans les déjections des animaux d'élevage) que le sol breton ne peut en absorber. L'excédent est lessivé par les pluies, entraîné, et part dans les rivières. Les eaux doivent donc être traitées pour être consommables. La norme a été fixée par l'OMS à 50 milligrammes par litre d'eau.

Mais, pour voir disparaître les algues vertes dans la mer, il faudrait ramener ce taux à 10 ou 20 mg/l. « L'agriculture doit gérer autrement ses excédents, en produisant moins ou autrement », affirme René Seux, directeur du laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé à l'Ecole nationale de la santé publique (ENSP) de Rennes.

De plus en plus de grosses exploitations, contraintes par l'Etat de réduire leurs excédents, débarrassent le lisier de porc de ses nitrates grâce à des usines de retraitement. « Mais aller systématiquement vers le traitement est une échappatoire dangereuse », déclare pourtant Ambroise Guellec, président du comité de bassin Loire-Bretagne. René Seux, lui, s'insurge : « Avoir une bonne qualité des eaux dans leur milieu naturel est un droit. » Il faut, bien sûr, compter avec la lenteur de réaction du milieu naturel. De plus, dans certains bassins versants, le travail vient seulement de commencer. Pourtant, Henri-Claude Le Gallic, l'expert de BEP 2, admet : « On peut tout à fait affirmer que 1,4 milliard de francs sont dépensés et que la qualité de l'eau ne s'améliore pas. Mais on ne peut pas dire qu'il ne se passe rien. » La lutte contre les résidus phytosanitaires a donné des résultats, même s'ils restent « fragiles ».

Frédérique Canno est chargée de mission à la chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor à Lamballe. Elle a pour tâche, pour le compte de Bretagne eau pure, de se rendre chez les éleveurs et de leur donner des conseils en matière d'environnement. Une démarche qui requiert du tact. « Je ne débarque jamais en donnant des solutions toutes faites. C'est le meilleur moyen de se ramasser. » Frédérique Canno tente de convaincre. « J'ai eu de bonnes surprises. Un éleveur qui m'avait accueilli en disant "C'est pas à mon âge que je vais changer ma façon de faire" a finalement amendé ses pratiques. » Elle insiste sur les efforts fournis par un petit nombre.

Pourtant, selon M. Le Gallic, le bilan d'ensemble reste mitigé : « Tout ne va pas aussi vite qu'on l'aurait voulu. » La prise de conscience générale des agriculteurs s'est faite à la faveur, notamment, de la crise de la vache folle. Mais les actes tardent à venir. Peut-être parce que manquent des incitations financières conséquentes.

Pendant la récente crise du porc, certains ont d'ailleurs argué du manque d'argent pour repousser les travaux envisagés. Le préfet de région, Yves Mansillon, a rappelé à l'ordre les éleveurs, lors de la session de la chambre d'agriculture à Quimper. « Au cours de la période récente, il y a incontestablement eu

une pause », a-t-il déclaré, réclamant « des signes tangibles ». Il a également fustigé l'« attitude de repli » du monde agricole dans la lutte contre les phytosanitaires. Les éleveurs ont exigé la confidentialité des informations recueillies lors du classement des parcelles à risque dans les bassins versants du programme Bretagne eau pure.

Pourtant, l'Etat est aussi montré du doigt. René Seux affirme notamment que la lutte contre la pollution nécessite du courage politique, « mais aussi du courage administratif ». « L'Etat doit faire respecter les lois. Aujourd'hui, les contrôles effectués dans les exploitations sont insuffisants. » Gilles Huet, secrétaire général de l'association Eau et rivières, renchérit : « L'Etat gère très difficilement la régulation et l'extension des élevages. » Difficile, évidemment, de mettre un gendarme derrière chaque éleveur. Quant aux élus, ils tapent du pied et réclament des résultats immédiats. Un programme spécifique de lutte contre les algues vertes marines est d'ailleurs mené par l'Agence de l'eau. Les problèmes à régler sont les mêmes que dans les bassins Bretagne eau pure. Seule différence, les élus se sont ici portés volontaires... mais pas les agriculteurs, qui sont pourtant aussi leurs électeurs.

Gaëlle Dupont

Gavarnie à pied, à cheval, mais pas en voiture

TARBES

de notre correspondant

Dans sa cuvette glaciaire, Gavarnie est le village le plus haut des Pyrénées. Il accueille plus d'un million de visiteurs par an. Sac au dos, les randonneurs se lancent par grappes à l'assaut du cirque – huitième merveille du monde – et des sommets mythiques qui le ceinturent – le Marboré, le Taillon, la Tour... – et la plus grande cascade d'Europe. Et Gavarnie doit à son décor majestueux d'être le site le plus fréquenté du massif, ce qui lui cause précisément aujourd'hui quelques ennuis.

Bon nombre de promeneurs se contentent d'une flânerie sur le sentier muletier et se satisfont d'admirer un panorama qui a valu, en décembre 1997, à la grande muraille aux gradins saupoudrés de neiges éternelles son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Mais beaucoup de visiteurs préfèrent l'excursion organisée à la randonnée. C'est le cas de la « clientèle » fournie depuis un demi-siècle par les fidèles de Lourdes. Acheminées en autobus par des agences de voyages spécialisées dans le pèlerinage, ces personnes du troisième âge profitent d'un tour en altitude, avant de reprendre leur itinéraire spirituel au pied de la grotte de Massabielle.

Depuis le 1^{er} juillet, changement. C'est à pied ou grimpés sur les traditionnelles montures, ânes et chevaux, que les visiteurs doivent traverser Gavarnie. Un arrêté municipal interdit toute circulation dans le village de 10 à 18 heures. Les touristes sont invités à laisser les véhicules à des emplacements clairement identifiés et payants. Il n'est pas rare de voir les files de voitures s'étirer sur trois kilomètres jusqu'au parking du refuge de Holle, où un système de navettes a été mis en place. Certains automobilistes préfèrent rebrousser chemin. Les autobus sont parkés dans un champ à l'entrée du village.

Les autocaristes lourdaï, qui avaient l'autorisation de stationner sur les parkings privés au cœur du village, ont très mal accepté cette initiative inscrite dans

le projet Grand Site, cher au ministère de l'environnement. Résultat : depuis le début de l'été, les agences boudent Gavarnie et conduisent leur clientèle vers d'autres destinations. « Le charme est rompu. Nos clients ne sont pas jeunes. Ils se disent très fatigués après une excursion », confient les tour-opérateurs, qui condamnent ce que d'autres nomment une « avancée écologique ».

VIEILLES QUERELLES

Les 160 habitants de Gavarnie sont divisés, la majorité se disant farouchement opposés. Ils sont tous commerçants, hôteliers, restaurateurs, propriétaires de gîtes, marchands de souvenirs, loueurs de montures, et vivent essentiellement de ce tourisme estival. Une association de défense des commerces s'est créée. Le président, Christian Bruzaud, affiche sa colère : « Nous ne sommes pas fondamentalement contre la piétonisation. Nous voulons simplement que les cars puissent circuler et stationner dans les parkings du centre-ville. Cette mesure nous a été brutalement imposée le 26 juin, alors qu'au début janvier le maire nous avait assuré que les bus de Lourdes pourraient continuer à circuler... »

S'ajoutent de vieilles querelles de clocher et rivalités entre habitants du haut du village, plus proches du cirque, et ceux du bas, déjà accusés de « pister » les voitures pour « détourner la clientèle à leur profit ». Devant cette polémique, le maire, Jean-Jacques Adagas, plaide « le caractère expérimental de la mesure de piétonisation qui n'est prise que jusqu'au 30 août... » « C'est une catastrophe. Certains commerçants perdent de 50 % à 100 % de leur chiffre d'affaires basé sur le seul passage des pèlerins de Lourdes. Nous effectuons 60 % de notre chiffre sur les deux mois d'été. Une quinzaine d'emplois saisonniers sont menacés. Déjà, des commerçants ont licencié leur personnel, des enfants du pays ! », se lamentent les membres de l'association de défense.

Jean-Jacques Rollat

L'aéroport de Tarbes-Lourdes accélère sa croissance grâce au tourisme religieux

TARBES

de notre correspondant

Même si elle n'est classée qu'au 19^e rang national pour le trafic des voyageurs, car elle n'a qu'une liaison quotidienne avec la capitale, l'aérogare de Tarbes-Lourdes-Pyrénées a une fierté : avoir le titre de deuxième plate-forme charter après Paris. Cette performance économique, l'aéroport des Hautes-Pyrénées la doit essentiellement au tourisme religieux et à la proximité de la ville sainte. Nouvellement aménagée, avec des travaux d'un coût de 150 millions de francs, et inaugurée il y a quelques jours par Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, premier vice-président du conseil général, l'aérogare prévoit de tripler sa capacité d'accueil. Elle est actuellement de 600 000 passagers à raison de trente-cinq vols quotidiens, dont 81 % sur trafic international en provenance de 150 escales européennes. Ses passa-

gers sont acheminés par une soixantaine de compagnies aériennes.

Le nouvel équipement de l'aérogare de Tarbes-Lourdes-Pyrénées va lui permettre d'accueillir jusqu'à 2 millions de voyageurs à l'horizon 2010. C'est ce qu'envisage Gérard Trémège, président de la chambre de commerce et d'industrie de Tarbes, appuyé par l'évêque de la Bigorre et par le maire de la cité mariale, Philippe Douste-Blazy (UDF). Gérard Trémège compte sur l'année jubilaire pour voir se créer un véritable pont aérien entre Rome et Lourdes, qui pourrait donner un nouveau coup de fouet au tourisme religieux. L'aérogare a été conçue pour recevoir 150 000 handicapés par an, contre 20 000 actuellement, sur les 70 000 pèlerins de l'espoir qui viennent à Lourdes, essentiellement par des trains spéciaux. Ses installations pour accueillir les personnes à mobilité réduite sont particulièrement adaptées. Le chariot élévateur,

dénommé « help », assurera l'embarquement et le débarquement des handicapés avec accès direct vers les passerelles, salle de repos et infirmerie attenantes. L'aéroport est équipé d'un véritable hôpital ambulatoire destiné aux dialysés et aux grands malades. Le personnel aéroportuaire a été formé à l'assistance aux personnes handicapées.

Jean Glavany a proposé que cette aérogare moderne devienne le deuxième aéroport de Midi-Pyrénées et, à seulement soixante-quinze minutes d'autoroute, le futur aéroport de secours de Toulouse-Blagnac. Cette solution, intéressante dans le cadre d'un aménagement équilibré du territoire, aura aussi l'avantage de conforter le pôle aéronautique autour de la Sotaca, filiale d'Aerospatiale implantée à côté de la plate-forme Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

J.-J. Ro.

Vrais dangers pour l'homme

« Une eau trop chargée en nitrates est bel et bien dangereuse pour la santé de l'homme. » René Seux, professeur à l'Ecole nationale de la santé publique (ENSP) de Rennes et membre du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, effectue la mise au point d'un ton ferme. Des travaux affirmant que les nitrates n'ont pas d'effet sur l'organisme avaient, il y a quelques années, semé le doute.

Absorbés en trop grandes quantités, les nitrates, qui se transforment en nitrites, peuvent bloquer le transport de l'oxygène dans le sang. Leur présence dans le corps humain favorise aussi d'éventuelles contaminations bactériennes par la nourriture. D'autre part, nitrates et phosphore produisent des matières organiques. « Il faut ensuite désinfecter l'eau avec du chlore, ce qui lui donne mauvais goût. » Quant aux produits phytosanitaires (désherbants, pesticides), « ce sont des produits qui sont faits pour tuer les herbes, les insectes, les limaces. Ne pas y exposer le consommateur relève du bon sens. »

AJACCIO

de notre correspondant

Le préfet de Corse Jean-Paul Lacroix a détaillé, mardi 27 juillet à Ajaccio, le contenu du « mandat de négociation » que, comme chaque préfet de région, il a reçu du gouvernement après le comité interministériel d'Arles, le 23 juillet, sur les contrats de plan. Six axes prioritaires sont définis :

– poursuivre la modernisation de l'appareil de formation initiale et l'amélioration de ses performances, et renforcer l'enseignement supérieur à Ajaccio, Bastia et Corte ;

– améliorer les réseaux de transport en développant l'intermodalité (bateaux, routes, transports aériens), en favorisant la concurrence entre transporteurs pour un meilleur service aux habitants et la satisfaction d'une clientèle touristique diversifiée ;

– mieux maîtriser la gestion de l'environnement, particulièrement dans les domaines des déchets et de l'eau ;

– soutenir, avec la collectivité territoriale, le développement des entreprises (accès, éventuellement en groupe, aux marchés, aux savoir-faire, aux nouvelles technologies) et de l'activité agricole, forestière et touristique ;

– aider la Corse à construire son avenir autour de valeurs de ci-

toyenneté, d'équité et de solidarité en favorisant l'insertion économique des jeunes, en luttant contre les exclusions, et en diversifiant l'offre culturelle ;

– au niveau territorial, dessiner des « territoires de projets », comme les pays, agglomérations, parcs naturels, et avoir une approche spécifique pour la montagne.

Ces objectifs, qui avaient déjà été énoncés en mars dans le document dénommé « Stratégie de l'Etat en Corse/2000-2006 », préparé par la préfecture de Corse, sont également ceux du conseil exécutif de la collectivité territoriale. Le contrat de plan et les programmes communaires financés par les fonds européens seront soumis à l'Assemblée corse avant la fin de l'année. Le montant global des crédits n'est pas encore connu : l'Etat consacre 1 366 millions au titre d'une pre-

mière enveloppe au développement de l'île, soit 40 % de plus que pour le contrat 1994-1999, mais la participation de l'Union européenne reste à déterminer, la Corse ayant cessé d'être classée dans les zones « d'objectif 1 », c'est-à-dire en net retard, en raison de l'augmentation appréciable de son PIB, qui est cependant toujours inférieur de 11 % à celui de la moyenne des régions métropolitaines de province.

M. Lacroix a mis l'accent sur la nécessaire collaboration et le dialogue loyal entre l'Etat et la collectivité de Corse « dans la coresponsabilité et le respect de la responsabilité de chacun ». Il n'a pas manqué de souligner que l'action du gouvernement reste placée dans le cadre de « l'application réelle et durable de la légalité républicaine ».

Paul Silvani

CAHIERS DU CINÉMA

LE SIECLE HITCHCOCK

TEXTES ET ENTRETIEN INÉDITS :
MES SOUVENIRS À L'ÉCRAN
TOUT SUR LE MELODRAME

TERENCE STAMP

MATRIX. LA MENACÉ FANTÔME :
LA SAGA DU NUMÉRIQUE

LA VIE NE ME FAIT PAS PEUR
DE NOÉMIE LVOVSKY

SUPPLÉMENT HISTOIRES(S)
DU CINÉMA
DE JEAN-LUC GODARD

537
JUILLET-AOÛT 99

NUMÉRO 537 - JUILLET-AOÛT 99

CAHIERS DU CINÉMA

40F - Chez votre marchand de journaux

HORIZONS

ENQUÊTE



3 C'EST AUJOURD'HUI DEMAIN

La voiture qui parle, réveille, conduit...

Grâce aux systèmes de navigation embarquée, l'automobile choisira les itinéraires les moins embouteillés, annoncera le brouillard ou l'averse, donnera par commande vocale la liste des pharmacies de garde. En attendant l'auto qui conduira toute seule

DÈS que la conversation porte sur les tracés de la circulation en ville, Thierry raconte toujours la même vieille anecdote : par un après-midi de janvier 1999, la neige se mit à tomber sur Paris. Redoutant des difficultés de trafic, Thierry, qui habitait en grande banlieue, décida de partir très tôt. Avant de démarrer, il interrogea l'écran de son Visionaute, un tout nouveau système d'information-traffic qui faisait se pousser du coude ses collègues. Encore un de ces gadgets dont l'utilité n'était pas toujours manifeste à son entourage, mais qu'il affectionnait. La réponse du Visionaute le laissa perplexé : l'appareil prévoyait quatre heures pour atteindre Champigny-sur-Marne en partant de la rue de la Roquette à 17 heures ! Après une deuxième interrogation, la réponse fut un peu différente, mais si peu : quatre heures et sept minutes ! Ce soir-là, Thierry prit le métro et le RER pour la première fois depuis bien longtemps. Il mit une bonne heure pour rentrer chez lui, mais ses collègues ne se moquèrent plus jamais de sa « gadgetomania ». Après un interminable surplage sur la chaussée verglacée, les plus chanceux avaient rallié leur domicile vers minuit...

Lorsque Thierry raconte son histoire d'ancien combattant, ses enfants lèvent les yeux au ciel. Eux qui s'avouent incapables de replier une carte Michelin ne s'émerveillent pas devant les performances du copilote électronique dissimulé dans l'autoradio de leur voiture. S'ils ignorent où se trouve le lieu précis d'un rendez-vous professionnel, il leur suffit de consulter l'écran à cristaux liquides (les modèles à plasma sont encore hors de prix) pour connaître précisément le temps de parcours. Ensuite, ils se laissent guider par les indications de la voix de synthèse (« dans cinquante mètres, tournez à droite ») et les icônes de l'écran de contrôle.

Leur équipement commence un peu à dater : il n'est même pas doté d'une commande vocale et ne peut pas fournir d'information sur le taux d'occupation du parking le plus proche. Il est vrai que le CD-ROM qui contient toute la cartographie embarquée n'est pas de première fraîcheur (il date de 2005). Le renouveler sans tarder éviterait

quelques petits désagréments. Par exemple, se retrouver nez à nez avec un sens interdit. Pas question, pour autant, d'emboîter le pas des Américains, qui viennent de mettre en service, sur une portion d'autoroute de Denver, un système de guidage intégral. Les voitures, équipées de capteurs et d'un logiciel spécial, se déplacent en convoi, grâce à des aimants noyés dans le bitume, sans que le « conducteur » n'ait besoin de tenir le volant. A en croire plusieurs sondages, les automobilistes européens, qui ne conduisent toujours pas de la même façon que leurs homologues d'outre-Atlantique, se disent allergiques au convoyage. « Si ce genre de chose nous tombe dessus, je prends le maquis avec mon 4x4 », a solennellement prévenu Thierry.

BIEN que plus du tiers des voitures commercialisées en 2010 soient pourvues, en série, d'un équipement de navigation et d'un écran multifonction, l'avènement de la « voiture communicante » n'a pas toujours été une évidence. Hormis au Japon, où le nom des rues n'est pas systématiquement indiqué, et en Allemagne, où l'on apprécie toujours les nouveautés technologiques. En France, des systèmes de guidage par satellite sont apparus dans les années 90 sur les voitures de haut de gamme. Efficaces, mais trop chers : en 1999, leur prix était de l'ordre de 1 200 à 2 200 euros.

Simultanément furent lancés deux produits grand public, capables d'aider le conducteur à éviter les embouteillages. Leurs sources d'information : les organismes publics, qui ont installé des boucles de comptage dans la chaussée, et l'enregistrement des mouvements de véhicules traceurs (taxis, autres abonnés). Visionaute (il faut alors compter 228 euros

pour l'achat du terminal et un abonnement mensuel de quelque 12 euros) proposait des itinéraires et mesurait le temps de parcours. Skipper était plus dépouillé (une carte de la région parisienne installée sur le pare-soleil, constellée de petites diodes qui s'allument lorsque le trafic est saturé) mais meilleur marché (272 euros en tout et pour tout en 1999).

Diffusés à seulement quelques modestes milliers d'exemplaires à la fin des années 90, Skipper et Visionaute ne parviendront à s'imposer qu'au début de l'actuel millénaire, en combinant à des tarifs raisonnables leurs services avec ceux des systèmes de guidage par satellite. Et lorsque pouvoirs publics, constructeurs, équipementiers et groupes du secteur des télécommunications commenceront à vraiment travailler en coordination.

Aujourd'hui, près de vingt ans après ce décollage laborieux, les systèmes de navigation embarqués sont le sésame de plusieurs millions d'automobilistes, qui ne peuvent plus s'en passer. « Embouteillage ou pas, lorsque l'on sait à quelle heure on va arriver à destination, on est moins stressé. On peut téléphoner, s'organiser », insiste Thierry. Un lecteur de CD-ROM pour la cartographie, des capteurs sur les roues, une discrète antenne GPS et un gyroscope permettent de dialoguer avec un satellite qui calcule la position du véhicule. En fonction des informations relatives à la circulation, l'appareil suggère un itinéraire. Acheté comme un gadget mais utilisé comme un outil, le système de navigation a aussi convaincu comme instrument de travail. « L'idée que tout le monde y gagne a fini par s'imposer, jubile Bruno Robert, qui fut le promoteur de Skipper, diffusé par Europe Services Interactifs (groupe Europe 1). Le salarié gère mieux son temps, l'entre-

prise dilapide moins d'argent en heures de travail perdues, et toute la collectivité en bénéficie également puisque le trafic est mieux réparti à travers les axes de circulation. »

Certes moins polluantes, les automobiles modernes sont toujours trop nombreuses en ville, où elles sont soumises à des restrictions de circulation autrement plus contraignantes qu'hier. Pour éviter la congestion, certaines zones deviennent temporairement inaccessibles aux voitures. Il faut alors emprunter les transports en commun. « Les systèmes de navigation facilitent le choix du meilleur mode de

de la transmission hertzienne par modulation de fréquence au profit du DAB (digital audio broadcasting), qui transporte le son et l'image par voie numérique et non plus analogique, a élargi la palette des possibilités. Sur la nouvelle voiture de Thierry, la localisation des stations-service les plus proches apparaît automatiquement dès que s'allume le témoin du niveau de carburant (du méthanol, qui permet d'alimenter en hydrogène une pile à combustible). Sans lâcher le volant des mains, il consulte par reconnaissance vocale ses derniers e-mails, qui lui seront lus par une

Sur une portion d'autoroute de Denver, les voitures équipées de capteurs et d'un logiciel spécial se déplacent « en convoi », guidées par des aimants noyés dans le bitume. Le « conducteur » n'a pas besoin de tenir le volant

transport. Dans les grandes villes européennes, il existe maintenant des bornes multimodales capables de fournir un minutage précis pour un déplacement effectué à pied, en métro ou en tramway », souligne Olivier Mossé, directeur général d'Ertico. Cet organisme européen, regroupant des administrations et des entreprises, a beaucoup fait dans les années 1990-2000 pour coordonner l'action des divers protagonistes des transports dits intelligents, mais aussi pour le développement de nouveaux services. Car, pour satisfaire l'automobiliste en ces premières années du XXI^e siècle, la praticité de l'information-traffic et le confort du téléguidage ne suffisent plus. L'extinction progressive

voix de synthèse, et le bulletin météorologique valable tout au long de l'itinéraire emprunté. S'il le souhaite, il peut obtenir la liste des pharmacies de garde, s'enquérir de la disponibilité des parkings environnants et réserver une table dans un restaurant en utilisant le réseau du téléphone portable. Depuis peu, les encombrants lecteurs de CD-ROM commencent à laisser place nette dans la boîte à gants. Des centres serveurs proposent des abonnements pour obtenir par satellite les mêmes données, sans cesse actualisées.

En ces temps où les accidents de la route sont enfin considérés comme un fléau social, l'électronique et les télécommunications

font la part belle à la sécurité. Un signal sonore retentit si le conducteur se met à somnoler et, en cas de collision, un appel déclenché par l'ouverture de l'airbag prévient les secours en indiquant le lieu exact de l'accident. Bien sûr, ce SOS routier peut être activé manuellement. De même, si une panne immobilise le véhicule, les services d'assistance sont directement sollicités. Sur le réseau autoroutier, des messages s'affichent sur l'écran de contrôle du tableau de bord pour signaler la proximité d'un banc de brouillard, d'une averse ou d'un incident. Détectés par des capteurs situés sous les ponts, les mouvements d'essuie-glace et les phares allumés des voitures déclenchent automatiquement l'alerte.

QUANT aux péages, ils sont directement menacés par la généralisation des badges électroniques de paiement. Sans verser dans les excès américains, les constructeurs européens proposent désormais des régulateurs de vitesse équipés d'un radar « intelligent » qui maintient la distance avec le véhicule qui précède. Une innovation très utile dans les embouteillages. Sur les axes urbains les plus dangereux et aux abords de certains écoles et carrefours, des balises adressent aux voitures un signal qui suggère une allure maximale à ne pas dépasser. Le conducteur peut s'y astreindre en mettant en service son limiteur de vitesse. Certaines municipalités font pression pour qu'à l'avenir cette vitesse maximale soit automatiquement imposée au véhicule...

Suivi à distance, l'automobiliste l'est aussi par le constructeur de sa voiture. Les capteurs situés sous le capot et le calculateur central du véhicule envoient des informations. La plupart des marques se proposent, contre un abonnement modique, d'adresser un SMP (suivi mécanique permanent). Si leurs services détectent un risque de panne immobilisante, ils en informent leur client, via un message écrit. Désormais, on peut connaître avec précision l'histoire d'une voiture que l'on achète d'occasion en interrogeant la puce qui conserve la mémoire des réparations effectuées et renseigne sur la fréquence de l'entretien.

Sachant très exactement quel usage Thierry fait de son auto, son garagiste lui adresse régulièrement des offres commerciales pour l'inciter à renouveler sa voiture, mais aussi à élargir sa gamme de services embarqués. Sur ce marché, la concurrence est particulièrement vive. Certains bouquets de services proposent même de grosses réductions tarifaires sur leurs prestations (guidage et assistance à travers toute l'Europe, musique à la demande, audit mécanique en continu) si l'utilisateur accepte de recevoir des annonces publicitaires. En passant à proximité d'un fast-food en pleine opération promotionnelle, il se peut qu'on lui propose une réduction d'un euro sur le cheese-burger.

La voiture communicante doit pourtant songer à se renouveler. « Les prestations d'ordre essentiellement fonctionnel n'enthousiasment plus le consommateur, dit-on chez Renault. Les fonctions à commande vocale ne surprennent personne, et le côté magique de l'information en temps réel ne joue plus comme avant. Il faut inventer de nouveaux plaisirs automobiles. »

Ces nouvelles applications, qui engendrent une concurrence serrée entre constructeurs automobiles et opérateurs du secteur des télécommunications, ne s'ébauchent plus autour du seul conducteur. Elles s'intéressent enfin aux passagers. Ceux-ci peuvent, depuis quelque temps déjà, consulter des guides touristiques sur CD-ROM. Ils peuvent dorénavant télécharger des grilles de mots croisés ou tuer le temps avec des jeux vidéo. Reste un problème pratique à résoudre. De nombreux passagers installés à l'arrière préfèrent regarder l'écran situé sur la planche de bord, à côté du conducteur, plutôt que celui qui est incrusté dans l'appui-tête des sièges avant. Sinon, ils attrapent la nausée.

Jean-Michel Normand
Dessin : Paul Cox



PROCHAIN ARTICLE :
Le réfrigérateur qui concocte les repas

Maroc : les arcanes du sultanat

par *Bruno Etienne*

La masse d'éloges funèbres dithyrambiques déversés sur le cénotaphe du roi Hassan II ne saurait nous éviter de faire le bilan de trente-huit années de pouvoir absolu. Il ne s'agit pas seulement du bémol peccamineux sur les droits de l'homme ou de l'absence de vigueur dans la marche vers la démocratie par rapport au show biblique de la Marche verte. Il faut scruter les arcanes du sultanat. Les souverains alaouites sont les héritiers d'une histoire un peu plus vieille que celle des Bourbons mais avec à peu près autant de turpitudes. Ils présentent la particularité de cumuler un nombre impressionnant de titres et de modes de légitimité que l'on classe habituellement dans des registres incompatibles : Hassan II en effet n'était pas seulement « roi » : il prétendait descendre du prophète Muhammad, il est donc considéré comme *cherif*.

Le roi du Maroc est *malik*, le roi qui possède et exerce le contrôle, mais il est aussi *sultan*, l'autorité qui exerce le pouvoir, émir, chef suprême des armées, mais aussi *amir al mouminin*, commandeur des croyants, et *amir al mouslimin*, prince des musulmans. Il est l'*imam*, chargé de la guidance de la communauté musulmane, il a même soutenu que Dieu lui avait confié l'imamat suprême. Il est enfin *calife*, lieutenant et sabre de Dieu sur terre, bien que le califat ait été aboli par Atatürk. Il a présidé l'organisation de la Conférence islamique et le comité al-Qods (Jérusalem). Le Maroc est par ailleurs le seul coin du monde arabe qui n'ait pas été dominé par les Ottomans et qui a toujours gardé une fière autonomie depuis la conquête musulmane.

Au plan international, il faut comprendre que ce type de légitimités ne produit pas les mêmes effets symboliques dans le monde arabe et musulman que ceux vus et interprétés par des Occidentaux : ainsi la stratégie de Hassan II à l'égard d'Israël et son rêve d'un Maghreb du Nil à l'Océan sont-ils plus conformes à l'histoire des grands empires almohade ou fatimide qu'à la paix en Méditerranée version conférence de Barcelone, ce qui ne signifie pas, bien entendu, que son partenariat avec l'Europe soit irréaliste, bien au contraire. Mais certains ne voient que l'aspect moderne d'un acte réfléchi et pensé dans un tout autre cadre.

Au plan interne, la monarchie marocaine est un système patrimonialiste sultanien qui exclut ses sujets de la vie politique et les dispense de se définir par rapport à

Les sirènes de la « nouvelle économie »

Suite de la première page

Non seulement les technologies de l'information ouvrent de nouvelles opportunités de croissance et des nouveaux marchés, mais elles ont permis dans le même temps à l'ensemble des secteurs d'activité de réduire leurs coûts.

Plutôt que d'utiliser les termes de nouvelle économie, qui lui semble trop vague, la revue américaine *Wired* préfère qualifier cette nouvelle ère d'économie de réseaux (*network economy*). « *Presque chaque facette de l'activité humaine est transformée par la multiplication des réseaux* », soulignait *Wired* dans son numéro de juillet 1997 intitulé « Long Boom ». « *Le monde des entreprises et même l'ensemble des organisations humaines passent d'une organisation hiérarchisée à une organisation en réseaux. Cette nouvelle organisation conduit à des progrès considérables de productivité et d'efficacité.* » La revue prédit presque naïvement l'avènement au siècle prochain, grâce à la diffusion de la technologie à l'ensemble de la planète, d'une humanité meilleure. Moins enthousiaste, l'hebdomadaire anglais *The Economist* s'interroge en « une », dans son numéro du 24 juillet, sur la réalité de cette « *new economy* ». Véritable révolution ou théorie de circonstance ?

Sur le plan historique, au XIX^e siècle avec le développement des chemins de fer et au XX^e siècle avec celui de l'automobile, le

l'exercice du pouvoir sinon par l'acte d'allégeance sans cesse répété. Mais Hassan II a dit clairement qu'il n'appliquait la *chura* (la consultation pratiquée par le Prophète lui-même) qu'à partir de sa propre interprétation de l'*jîma* (le *consensus omnium*) : la démocratie plébiscitaire !

De plus la monarchie marocaine a su créer un lieu central où s'est construite la culture du pouvoir : le *dar al makhzen*, à la fois cour et magasin comme réservoir des prébendes. Le makhzen, lui, n'en est que l'administration extérieure, dont certains prétendent qu'il a pour fonction d'entretenir la dissidence permettant au pouvoir central d'intervenir lorsque le souverain le juge utile. En tout cas le makhzen de fait négocie avec toutes les parties du Maroc qui ne sont pas dans la combinaison centrale, mais le roi Hassan II est toujours resté le maître du jeu de go : c'est lui qui décidait quand et où les segments devaient s'affronter, y compris s'autodétruire pour son plus grand profit. L'adage romain *de minimis non curat pretor* ne s'applique pas au Maroc : le roi s'occupe de tout, y compris de la stratégie matrimoniale de ses sujets. C'est un jeu qui s'est avéré deux ou trois fois dangereux.

Mais c'est bien sûr avec les islamistes qu'il a le mieux fonctionné parce que là le roi, en tant que *amir al muminin*, jouait sur leur propre terrain. La critique musulmane ne pouvait s'exercer qu'avec difficulté puisque le roi « *veille avec vigilance sur l'unité des rangs de la nation pour la sauvegarder de la déviation et du charlatanisme...* ». Les islamistes l'ont donc attaqué sur son orthodoxie et il les a chaque fois contournés sur leur droite : certains commentateurs le félicitent d'avoir écarté le danger islamiste et d'être « *le rempart contre l'intégrisme* » sans voir que le Maroc est un type idéal d'Etat islamique qui convient parfaitement aux islamistes du monde arabe tout entier !

Hassan II a très habilement éliminé les islamistes violents par la violence (Abdelkrim Moti'), les modérés par la compromission (Abdallah Benkirane) et les plus sérieux, comme Abdessalam Yacine, qui contestait la légitimité de la dynastie, par la douceur féroce dont il était coutumier : il l'a d'abord mis chez les fous et ensuite lui a laissé le droit de publier ses diatribes !

L'Etat de Hassan II force tous les acteurs sociaux à agir selon sa propre logique et à adopter des comportements fonctionnels par intériorisation des valeurs chéri-

monde a connu des révolutions techniques d'une ampleur comparable. Selon l'économiste américain Bob Solow, père de la théorie de la croissance, le progrès technologique représente aux Etats-Unis, lors des cinquante premières années du siècle, 90 % de l'augmentation du rendement du capital.

Plus tangible encore, les Etats-Unis connaissent depuis 1991 une croissance économique soutenue ayant débouché sur un quasi-plein emploi et sans la moindre tension inflationniste. En huit ans, l'économie américaine a créé plus de 20 millions d'emplois. Même M. Greenspan semble, au fil du temps, accorder du crédit aux thèses annonçant un nouvel âge économique. Depuis plusieurs mois, à l'occasion de conférences ou de rapports au Congrès, il reconnaît que les innovations en matière de technologie de l'information « *ont modifié le fonctionnement des entreprises et la façon dont elles créent de la valeur, ce qui n'était pas imaginable il y a encore cinq ans* ».

La caractéristique sans doute essentielle de cette nouvelle ère, c'est l'absence d'inflation et donc de véritables tensions sur les taux d'intérêt, susceptibles de faire baisser les marchés boursiers et de peser sur les investissements. L'insécurité permanente de l'emploi « protège », si l'on peut dire, contre la hausse des salaires, et la mondialisation, par la pression mondiale de la concurrence, immunise contre les hausses de prix à la production. Le « new age » économique est un monde sans inflation, très concurrentiel avec des taux d'intérêt faibles et un strict contrôle de leurs coûts par les entreprises. Ces dernières ne pouvant pas réaliser de profits en

fiennes, y compris par les segments ennemis du roi. L'islam est structuré comme orthodoxie d'Etat, ce qui empêche l'émergence de contre-pouvoirs religieux. Il s'agit donc d'un régime moniste et jacobin ! Toute l'activité de la société civile est alors clandestine – mais existe-t-il une société civile quand il n'y a pas d'Etat puisque Hassan II pensait comme Louis XIV : l'Etat, c'est moi !

Certains commentateurs invoquent les progrès de la démocratie et l'ouverture ; je pense qu'il ne s'agit que de stratégie à usage interne et externe d'autant plus que les mots n'ont pas le même sens en arabe et en français : le gouvernement socialiste a été chargé de gérer la crise du capitalisme – comme ailleurs !

A y regarder de plus près, le Maroc est sans doute le seul Etat musulman conforme à la théorie islamique

Dans la bonne tradition arabe et musulmane, Hassan II s'est largement servi des mamelouks de la superstructure. Son père a utilisé des Corses, lui se sert des juifs pour ses affaires privées et des outsiders pris hors du sérail pour les affaires publiques ; c'est ainsi que le ministre de l'intérieur du royaume est le même depuis des décennies quel que soit le gouvernement. Car c'est le Commandeur des croyants qui dicte les règles du jeu parce qu'il est celui qui incarne l'autorité et celui-ci, selon un *hadith* attesté, est « *l'ombre de Dieu et du prophète sur terre* ».

Les Français se sont construits – depuis le mythe d'un bon colonialisme à la Lyautey – une représentation d'un Maroc aussi idéal qu'irréel, image inversée d'un islam fantasmagoriquement dangereux à nos portes. Or, à y regarder de plus près, le Maroc est sans doute le seul Etat musulman conforme à la théorie islamique, puisque l'Arabie n'est pas un Etat mais une tribu-sect. Il n'est pas jusqu'au mythe soigneusement entretenu de la monarchie protectrice des juifs : quand on met sérieusement son nez dans les archives, on s'aperçoit que la pratique de Mohammed ben Youssef n'est pas absolument limpide pendant la période de Vichy et, même dans les relations louées

médiatiquement avec les juifs israéliens, personne ne souligne la dimension internationale de Hassan II comme président du comité al-Qods, c'est-à-dire en fait de la libération de Jérusalem, pas plus que l'aspect interne de la sujétion : les juifs sont des sujets comme d'ailleurs les émigrés de la communauté marocaine en Europe.

Dans nos enquêtes sur l'islam en France, nous avons eu quelques surprises sur ce plan : le roi était bien sûr hostile à nos projet de gallicanisation de l'islam de France car cela pourrait donner de mauvaises idées à ses sujets ; les mosquées marocaines font concurrence aux stratégies des ministres français de l'intérieur, même lorsque, comme Pasqua, ils sont très proches du Maroc et du Palais ; certains prêcheurs bien contrôlés n'hésitent pas à menacer leurs ouailles d'apostasie à l'encontre de ceux qui auraient des velléités d'intégration oublieuse des origines. Enfin la plupart des affaires de voiles islamiques ont commencé avec des enfants marocaines venues lors du regroupement familial (1973) : c'est dire à quel point le contrôle islamique reste prégnant au nom de la spécificité marocaine et de l'union du peuple derrière son roi.

D'aucuns en France ont reproché au roi d'avoir fait main basse sur la terre privatisée, sur les entreprises, etc. C'est oublier deux règles. La première, islamique, est que le roi est propriétaire par usufruit de Dieu. La deuxième est que le pillage de l'Etat – et non sa criminalisation qu'a décrite Jean-François Bayart pour l'Afrique – impose sur tout contrat une dime dont la légitimité est à la fois la pratique maghrébine du chef de la tribu hégémonique et le partage du butin prévu par le Coran lui-même.

Le futur roi a reçu une éducation conforme à la nature du père et ce fils héritier qui porte le nom de son grand-père n'a pas la même légitimité que ses deux prédécesseurs, fondée sur la lutte anti-coloniale, l'exceptionnelle trempe politique, le charisme religieux, le succès international. Il aura bien du mal à se faire un nom. Mais sa faiblesse va peut-être permettre à l'opposition de Sa Majesté de réclamer ce que Hassan II a toujours refusé fermement, le passage à une monarchie constitutionnelle. Il faudrait alors que Mohammed VI ben Hassan Al Thani soit une sorte de Don Carlos : c'est ce que je souhaite au peuple marocain et à l'Europe.

Bruno Etienne est membre de l'Institut universitaire de France.

rières douanières et la baisse du coût des transports ont accru à la fois la concurrence et la demande. Enfin, la montée des pays émergents et de leurs milliards de consommateurs potentiels devrait contribuer, en dépit des crises financières, à prolonger la croissance et à intensifier les échanges.

Le problème, c'est que l'histoire ne manque pas de théories utopiques, souvent très séduisantes, pour justifier les euphories passagères et l'existence de dangereuses bulles financières. Les performances de Wall Street, dont les cours ont été en moyenne multipliés par quatre au cours des huit dernières années, ne dureront que, si la nouvelle économie est une réalité. Sinon, les lendemains de fête seront douloureux. « *Je ne dirais pas que nous sommes dans une nouvelle ère, car j'ai connu dans ma carrière trop de nouvelles ères qui n'ont fait que passer* », affirmait, il y a deux mois, le très expérimenté Alan Greenspan.

Eric Leser

RECTIFICATIFS

HASSAN II

La chronologie du règne de Hassan II (*Le Monde* daté 25-26 juillet) comportait deux erreurs : son retour d'exil à Madagascar a eu lieu en novembre 1955 (et non en février 1956), et la deuxième tentative de coup d'Etat, le 16 août 1972.

VIVENDI

Dans le titre de notre article de première page sur Vivendi (*Le Monde* du 24 juillet), nous avons donné au groupe français, par suite d'une coquille, le nom de Vivendi. Cette erreur a été corrigée dans nos dernières éditions.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les pièges des 35 heures

Cinq mois de son entrée en application effective pour toutes les entreprises de plus de vingt salariés, la loi sur les 35 heures laisse dubitatif. Au minimum. Par sa complexité, le deuxième texte présenté par Martine Aubry en conseil des ministres, mercredi 28 juillet, ne convainc pas davantage que le premier. Patronat et syndicats, pour des raisons opposées, se montrent pour le moins réservés. Mais ce sont les salariés qui sont sans doute les plus perturbés. Par son ampleur, une telle réforme boucscule bien des repères, parce qu'elle oblige à revoir les modes d'organisation établis.

D'abord voulue et conçue pour lutter contre le chômage, la loi n'enregistre pas, dans l'immédiat, les résultats escomptés. Au dernier bilan, la ministre de l'emploi et de la solidarité a beau annoncer 100 000 emplois créés ou maintenus, avec plus de 11 500 accords signés, on est loin du compte. Les gains restent de toute manière modestes au regard des bouleversements qu'ils nécessitent partout.

En s'imposant comme la contrepartie la plus évidente pour les employeurs, la flexibilité a douché les ardeurs de ceux qui croyaient aux vertus du partage du travail. Déjà puissamment inscrite dans les faits, cette tendance s'est trouvée accrue par le recours à l'annualisation, aux modulations d'horaires et autres contraintes, telles que le travail du samedi. Tant et si bien que le prix à payer paraît élevé. Y compris pour les cadres, au sort emblématique, et qui vont découvrir, pour la plupart d'entre

Le Monde est édité par la SA LE MONDE <p>Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p> Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometu Directeur artistique : Dominique Roynette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fontaine Rédacteurs en chef : <p>Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Editoriaux et Analyses</i>) ; Laurent Greilsamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>) ; Michel Kajman (<i>Débats</i>) ; Eric Le Boucher (<i>International</i>) ; Patrick Jarreau (<i>France</i>) ; Franck Nouchi (<i>Société</i>) ; Claire Blandin (<i>Entreprises</i>) ; Jacques Buob (<i>Aujourd'hui</i>) ; Josyane Savigneau (<i>Culture</i>) ; Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>) Rédacteur en chef technique : Eric Azan</p> Médiateur : Robert Solé Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
<p><i>Le Monde</i> est édité par la SA Le Monde Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du <i>Monde</i>, Fonds commun de placement des personnels du <i>Monde</i>, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du <i>Monde</i>, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.</p>

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Laïcité n'est pas laïcisme

IL N'EST pas que la lutte de classes pour diviser les Français. D'autres lignes de démarcation subsistent, qui sont loin de chevaucher la lisière de l'extrême gauche. L'une d'elles, et non des moindres, est constituée par ce qu'on appelle d'un terme bien impropre le problème religieux, et dont la question scolaire ne constitue que l'un des aspects.

Cet antagonisme, bien sûr, a singulièrement changé d'aspect depuis le début du siècle. La lutte entre cléricaux et anticléricaux n'en subsiste pas moins. Une analyse très superficielle du jeu des désistements lors des dernières élections en persuade très vite. Malgré l'âpreté des polémiques qui les dressent contre les communistes, nombre de socialistes ont préféré au second tour le candidat de l'extrême gauche à celui du MRP.

Dans d'autres cas, ils ont préféré à

eux, qu'ils ne sont pas forcément soumis à la règle commune.

Avec le recul, aussi, on prend conscience que le temps de travail a été instrumentalisé pour l'emploi, voire pour la compétitivité, et non pour vivre mieux, ainsi que le souligne le sociologue Jean-Yves Boulin (*lire page 8*). Au contraire de ce qui s'était passé en 1936, avec la naissance concomitante des mouvements populaires pour les loisirs, la culture, l'éducation et le sport, il n'y a pas eu, cette fois, de réflexion ou d'action pour accompagner le mouvement de libération du temps.

Défini par simple opposition au temps de travail, le hors-travail apparaît dès lors comme un temps indistinct ou distendu. A l'usage, il ne change rien ou presque des comportements et des habitudes. Pour les femmes, il se remplit une fois de plus des tâches traditionnelles ou se découpe et se rythme, au mieux, en fonction des nécessités familiales. Soumises aux horaires variables ou parcellisés, via la flexibilité, elles risquent de connaître une régression quand la diminution du temps de travail devrait être synonyme de progrès.

Mais les experts pensent que cet état de fait devrait évoluer dans la durée. Oubliée par la loi, occultée dans la pratique par les accords, la question des temps sociaux finira par revenir en force. Professeur de droit du travail, Alain Supiot considère que les entreprises et les représentants des salariés n'ont pas la légitimité pour négocier, seuls, la réduction du temps de travail : le sujet concerne toute la société et détermine son équilibre.

ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 29 JUILLET 1999

RESTAURATION Changement de stratégie chez McDonald's. Le nouveau PDG, Jack Greenberg, entré en fonctions en avril 1998, entend maîtriser la croissance désor-

donnée du numéro un mondial de l'alimentation rapide. ● **DANS UN ENTRETIEN au Monde**, M. Greenberg souligne que McDonald's a compris ses erreurs passées et ne

veut plus tout diriger à partir de son siège d'Oak Brook, dans l'Illinois, mais veut se comporter comme « une entreprise multilocale ». Les produits, le design des magasins

sont et seront adaptés plus finement aux besoins et aux habitudes de la clientèle. ● **LE GROUPE** entend aussi prendre en compte le désir d'une alimentation plus saine et

équilibrée. ● **SI SA CROISSANCE** s'est un peu ralentie, la marque présente dans 116 pays ouvre tout de même encore quatre ou cinq restaurants par jour dans le monde !

McDonald's, archétype de la marque mondiale, n'ignore plus les habitudes locales

Dans un entretien au « Monde », Jack Greenberg, le PDG du numéro un de l'alimentation rapide, souligne le changement de philosophie de l'entreprise. Elle veut désormais maîtriser sa croissance et apparaître plus proche des consommateurs

JACK GREENBERG, cinquante-cinq ans, chez McDonald's depuis 1982, est devenu PDG de l'entreprise en avril 1998, au moment où cette dernière traversait l'une des plus graves crises de son histoire. McDonald's, présent dans 116 pays, a dû faire face sur le marché américain de l'alimentation rapide, dont elle détient 42 %, à une concurrence grandissante et à la difficulté de renouveler ses produits. Mais, depuis le début de l'année, les profits et le cours de Bourse se sont nettement redressés, à la grande satisfaction des actionnaires.

« En cette fin de siècle, les grandes marques mondiales, comme Levi's ou Coca-Cola, ont des problèmes. Vous-même faites évoluer votre offre. Est-ce la fin des concepts mondiaux ?

— Disons que McDonald's est passée d'une entreprise mondiale à une entreprise multilocale : nous adaptons nos produits, le design de nos magasins... Il y a une expression chez nous qui dit qu'une même taille de vêtements ne peut pas convenir à tous. Cependant, les bases de notre activité restent les mêmes, quel que soit le changement.

— **Coca-Cola, dont vous êtes le premier client mondial, est actuellement sous le coup d'une enquête pour abus de position dominante. Est-ce un reproche qui vous a déjà été adressé ?**

— Je ne connais pas bien ce dossier particulier concernant Coca-Cola. Aux Etats-Unis, notre marché

Des agriculteurs occupent le McDonald's d'Auch

Environ cent cinquante agriculteurs du Gers ont bloqué pendant quelques heures, mardi 27 juillet, les accès du restaurant McDonald's d'Auch pour protester contre les sanctions américaines à l'encontre de produits agricoles français. Rassemblés à l'appel des syndicats FDSEA (Fédération des syndicats d'exploitants agricoles) et CDJA (Centre des jeunes agriculteurs), les manifestants avaient apposé sur les vitres de l'établissement des autocollants et des pancartes portant les inscriptions « Fermé définitivement par crainte d'intoxication alimentaire », « Non au diktat américain » et « Pas d'hormones au pays du foie gras ».

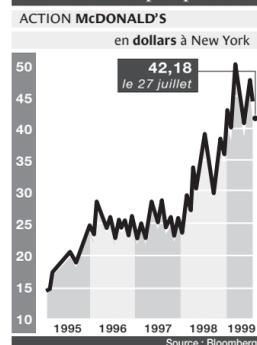
Selon le président du CDJA du Gers, Alain de Scoraille, « l'Europe a fait le choix d'interdire les hormones, et, pour une fois que les politiques suivent les organisations de consommateurs et les producteurs, on ne peut pas se laisser intimider par un pays qui connaît de nombreuses difficultés dans le domaine sanitaire ». Les manifestants ont piqué-niqué sur les tables se trouvant à l'extérieur du restaurant avant de quitter les lieux.

le plus mûr, nous n'avons que 2 % à 3 % des restaurants du pays. Des études nous ont montré que, lorsque nous nous installions à un endroit, nous favorisons le marché de la restauration générale. Nous ne sommes donc pas concernés par ce problème.

— **L'affaire Coca-Cola en Belgique a révélé la fragilité d'une marque mondiale. Comment vous préparez-vous à ce type de risque ?**

— Nos responsables de pays ont une grande liberté de manœuvre. Lorsque McDonald's France a décidé de ne plus utiliser du lait belge, je ne l'ai su qu'après coup. L'autonomie de la France a permis de répondre dans les meilleurs délais à l'attente de sécurité de nos consommateurs. Pour mieux gérer les crises éventuelles, nous avons également un groupe d'experts que nous consultons : un protocole a été établi, qui nous donne la marche à suivre lorsqu'un pro-

Un cours multiplié par trois



blème apparaît. Cela étant, par définition, tout ne peut pas être prévu.

— **Que pensez-vous des embargos réciproques décidés par l'Europe et les Etats-Unis sur certains produits alimentaires ?**

— Nous ne sommes pas vraiment concernés, car nous nous fournissons toujours dans le pays où nous avons nos restaurants. J'ai quand même un commentaire général : moins il y a de restrictions sur le commerce international, mieux ce commerce se porte. Les Etats-Unis et l'Europe tireraient profit d'une plus grande ouverture. C'est un peu déconcertant que les deux côtés réagissent de façon trop émotionnelle. Cela me dérange.

— **Les consommateurs veulent désormais s'alimenter de façon plus saine et équilibrée. Comment allez-vous répondre à ces nouvelles demandes ?**

— Il est vrai que nos menus de base sont constitués de viande, de pomme de terre et de pain. Dans de nombreux pays, nous proposons désormais de la salade, du poulet, du poisson. Avec le temps, nos produits mondiaux vont sûrement évoluer. Mais nous attendons que nos consommateurs nous le disent. Car il faut faire attention aux études. Il y a une différence entre le dire et le faire. Les personnes affirment qu'elles souhaitent manger des salades, mais, une fois dans notre restaurant, ce n'est pas ce qu'elles font.

— **Verra-t-on des restaurants McDonald's avec des produits à 100 % locaux ?**

— Non. Nous encourageons les démarches locales, qui constituent des occasions d'accroître nos ventes, nous stimulons nos franchisés pour qu'ils comprennent les besoins de nos clients. A Taïwan et à Singapour, par exemple, nous avons lancé des produits frites à base de poulet, une viande très populaire là-bas. Mais la majorité de nos plats sera toujours constituée par des produits mondiaux de McDonald's. Notre marque nécessite une certaine unité. Je ne vois pas un point de vente sans Big Mac !

— **Vous développez en France un nouveau concept de restaurant à thèmes. le dernier ouvert, à Martigues, est consacré au sport. Est-ce un test mondial ?**

— Nous regardons avec attention cette expérience, comme celle du chalet à Briançon ou de Virgin aux Champs-Élysées. Cela ne peut pas concerner tous nos points de vente, mais il est évident que ce genre de concept a un effet positif sur l'image de McDonald's.

— **Plus un groupe devient important, plus il a du mal à innover. Comment comptez-vous faire ?**

— Nos 4 000 franchisés dans le monde sont de véritables entrepreneurs et nos sources principales d'innovation. Nous avons eu jusqu'à présent un fonctionnement assez intuitif. Cela a pu générer des lancements au succès relatif, effectués sans véritablement d'études : le fromage fondu dans lequel on pouvait tremper les frites, le hamburger végétarien, les nuggets aux légumes... Cela n'est plus possible. Un homme, Tom Ryan, est désor-

mais responsable du « Menu management ». Il a mis en place un procédé d'études et de tests qui donne à notre démarche d'innovation une discipline. Les « Deluxe potatoes », une innovation française, sont maintenant testées en Grande-Bretagne et en Espagne, bientôt au Brésil.

— **McDonald's est présent dans 116 pays. Comment générer encore un taux de croissance suffisant pour satisfaire vos actionnaires ?**

— Notre croissance est bonne : nous ouvrons quatre ou cinq restaurants par jour dans le monde. Cela dit, nous avons une obligation, vis-à-vis de nos actionnaires, de réaliser le meilleur profit pour leurs investissements. Si la croissance de notre résultat par action peut passer de 12 % à 15 %, nous sommes dans l'obligation de tout faire pour cela. Dans cette optique, nous venons d'investir dans deux

nouveaux concepts : une chaîne de pizzerias, Donato's Pizza, qui a 143 restaurants, et une enseigne de cuisine mexicaine, Chipotele. Ces deux chaînes ne seront pas sous la marque McDonald's. Nous pouvons leur apporter notre savoir-faire en matière de franchise, de marketing, d'approvisionnement, etc. Nous pouvons aider ces enseignes à devenir mondiales.

— **Vous venez d'annoncer une progression de 45 % des bénéfices à la fin du deuxième trimestre, en commentant que « le pire » était derrière vous. Qu'entendez-vous par là ?**

— Dans le passé, nous avons fait des erreurs, notamment en étendant de façon trop rapide le nombre de restaurants. Ce rythme s'est maintenant ralenti. Nous étions également trop bureaucratiques et décidions de beaucoup trop de choses depuis le siège de l'entreprise. Les effectifs du siège

ont été réduits de 500 personnes. Celles-ci sont allées dans des divisions régionales ou sont parties en préretraite. De nombreuses décisions sont maintenant décentra-

« Nous avons fait des erreurs, notamment en étendant de façon trop rapide le nombre de nos restaurants »

lisées et prises par nos unités locales. Aux Etats-Unis, notre activité a été séparée en cinq divisions régionales, et cela fonctionne bien mieux. McDonald's a été bâti autour d'un principe : Q,S & P, la qua-

lité, le service et la propreté. Pendant un certain temps, nous avions quelque peu perdu de vue ce principe : nous l'avons maintenant retrouvé.

» Il nous fallait un véritable changement de philosophie. Nous encourageons désormais les directeurs locaux à prendre des risques. Denis Hennequin, le PDG de McDonald's France, est une personne qui a les pleins pouvoirs dans son pays. Nous voulons, de plus, que la formation des salariés prenne une dimension nouvelle. Les gens attendent plus de leur employeur. McDonald's doit devenir le meilleur lieu pour démarrer sa vie professionnelle. Nous voulons désormais consacrer nos efforts aux gens qui travaillent pour nous ainsi qu'à l'innovation. »

Propos recueillis par
Laure Belot

Woolite et Saint-Marc font cause commune contre les géants de la grande consommation

Le néerlandais Benckiser et le britannique Reckitt fusionnent

Convoités par les géants de la grande consommation, comme Unilever ou Procter & Gamble, deux petits groupes de produits d'entretien, le britan-

nique Reckitt & Colman et le néerlandais Benckiser, ont décidé de se rapprocher pour mettre en commun leurs marques : Woolite, Harpic, O'Cedar,

Calgon, Saint-Marc... Le nouveau groupe Reckitt Benckiser cherchera aussi à résister à la pression croissante des grandes surfaces.

QUAND CALGON épouse Woolite, avec la bénédiction de Saint-Marc... Après Unilever, un nouveau groupe anglo-néerlandais devrait voir le jour dans le domaine des produits d'entretien. Le britannique Reckitt & Colman – propriétaire des marques Woolite, Airwick, Fabulon, Harpic, O'Cedar... – et le néerlandais Benckiser – Saint-Marc, Calgon... – ont annoncé, mardi 27 juillet, leur fusion, pour un montant de 3 milliards d'euros (près de 20 milliards de francs).

Il s'agit en fait d'une prise de contrôle du second par le premier, puisque Reckitt & Colman détient, à l'issue de l'offre publique d'échange de cinq de ses actions pour une action Benckiser qui va être lancée, 59,1 % du nouvel ensemble. Celui-ci pèsera en Bourse près de 50 milliards de francs. Le deuxième actionnaire, à 24,8 %, sera Joh. A. Benckiser GmbH (JAB), la holding allemande qui contrôle jusqu'ici Benckiser à 77 %.

Le futur groupe, baptisé Reckitt Benckiser, sera présidé par Alan Dalby, président de Reckitt & Col-

man, mais sera effectivement dirigé par l'actuel patron de Benckiser, Bart Becht. Il réalisera près de 4,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires (29,5 milliards de francs), essentiellement dans le domaine des produits ménagers, dont il revendique la place de numéro un mondial « hors lessives ». Les deux firmes comptent sur leur double complémentarité, à la fois géographique et de produits, pour développer rapidement leur activité, et n'excluent pas de réaliser des acquisitions pour atteindre la taille critique.

UNE VALSE DES MARQUES

Le nouveau tandem est cependant encore loin des géants mondiaux du secteur, Unilever (43,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires) et Procter & Gamble (34,9 milliards d'euros), mais il se rapproche des « poids moyens », l'allemand Henkel (11 milliards d'euros) ou Colgate-Palmolive (8 milliards). Autant de prédateurs auxquels Reckitt & Colman cherche en fait à échapper depuis plusieurs mois.

L'industrie de la grande consom-

mation fait l'objet d'une véritable valse des marques. Chaque groupe ayant des ambitions internationales souhaite ne garder que quelques marques mondiales ou susceptibles de le devenir, et au besoin en acquérir. Procter et Unilever sont en train de procéder à un « nettoyage » de leur portefeuille. L'américain a cédé, en France, Monsavon et Pétrole Hahn, jugées trop locales. Après s'être développé par des acquisitions tous azimuts depuis soixante ans, Reckitt & Colman s'est recentré sur les produits d'entretien, vendant notamment sa division de cosmétiques Barbara Gould à l'américain Carter-Wallace en décembre 1998.

Quant à Benckiser, sa maison mère JAB a décidé en 1996 de le scinder en deux entités indépendantes, Benckiser NV, cotée à Amsterdam, pour les produits ménagers, et Coty Inc., la filiale parfums et cosmétiques, cotée à New York, qui exploite notamment la marque Lancaster et est le numéro un mondial des produits dits de *mass market*, c'est-à-dire vendus en grande surface.

C'est justement pour faire face à la pression croissante de la grande distribution que les industriels se regroupent et rationalisent leurs marques. Les concentrations en cours entre les grandes enseignes, les nouvelles ambitions mondiales du numéro un américain Wal-Mart, qui a racheté trois réseaux de supermarchés et d'hypermarchés en Europe depuis un an, la constitution de supercentrales d'achats – Leclerc-Système U ou Casino-Cora en France –, contribuent à faire peser un poids de plus en plus lourd sur les fournisseurs. Aux Etats-Unis, Wal-Mart a annoncé, lundi 26 juillet, qu'il venait de mettre en vente dans ses magasins sa propre lessive, Sam's American Choice, en concurrence directe avec les produits de grandes marques.

Ce domaine était l'un des derniers où les grandes surfaces n'avaient pas encore imposé leurs marques propres. Or Wal-Mart écoule à lui seul 20 % des lessives aux Etats-Unis.

Pascal Galinier

La BNP et SG-Paribas comptent leurs partisans avant la clôture des offres

Les deux camps expriment leur confiance

D'ICI au 6 août, les actionnaires de la Société générale (SG) et de Paribas auront voté. Ceux qui ont dans leur portefeuille des titres Paribas ont le choix : garder leurs actions, ou les échanger contre celles de la BNP ou celles de SG. Les actionnaires de la Générale ont, quant à eux, la possibilité de ne rien faire ou d'apporter leurs titres à la BNP. Pour gagner sans discussion, un camp devra obtenir 50,01 % des droits de vote associés aux actions de banques faisant l'objet d'une offre publique d'échange (OPE).

Comme dans toute campagne électorale, chacun affirme haut et fort sa confiance dans la victoire finale. Dans un entretien accordé, mardi 27 juillet, à l'AFP, Daniel Bouton, le président de la Générale, juge qu'il n'y a « à peu près aucune chance que la BNP puisse obtenir une majorité de la Société générale ». Lundi, Michel Pébereau, le président de la BNP, a déclaré que sa banque aura le « contrôle effectif » de Paribas et de SG.

Déjà la plupart des grands électeurs, ceux qui détiennent une part importante du capital des deux sociétés, se sont prononcés. Le clan Société générale peut compter sur le soutien de ses actionnaires de longue date. Pernod-Ricard (2,3 % des droits de vote), l'assureur japonais Meiji Life (5,6 % des droits de vote), Alcatel (4,2 % des droits de vote) et l'assureur britannique CGU (3,5 % des droits de vote) se sont déclarés contre la BNP. Surtout, M. Bouton peut compter sur ses salariés également actionnaires de la Générale. Ils pèsent 9,4 % dans le capital de la banque et 12,4 % des droits de vote.

ACTIONNAIRES CHOYÉS

De son côté, la BNP bénéficie de l'appui de Claude Bébéar, le président d'AXA (0,6 % des droits de vote de SG et 11,8 % de ceux de Paribas). Dans une interview, mardi, au *Wall Street Journal*, il a affirmé que « le projet SBP représente clairement la meilleure réponse pour le secteur bancaire français au mouvement de consolidation déjà amorcé ou à venir dans les autres pays de la zone euro ». D'autres patrons, comme Jean-Louis Beffa, président de Saint-Gobain, soutiennent la BNP. Cette dernière a en outre reçu le renfort inattendu d'un actionnaire historique de Paribas, la Compagnie internationale de participations bancaires et financières (2,1 % du capital de la banque). Déminor s'est aussi prononcé pour la BNP. Ce cabinet indépendant, spécialisé dans le conseil aux actionnaires minoritaires, juge que « SBP est le projet industriel qui permettra de créer le plus de valeur pour les actionnaires de la Société générale et de Paribas ». Enfin, une douzaine d'investisseurs institutionnels, comme Crédit suisse Asset Management ou Barings Asset Manage-

ment, apporteront leurs titres à la BNP.

Ces actionnaires étrangers, qui détiennent 34 % des droits de vote de la Générale et environ 45 % du capital de Paribas, ont été choyés par les trois banques. Dès le déclenchement des hostilités, les dirigeants de la BNP, de SG et de Paribas ont sillonné la planète pour tenter de les convaincre. Une tâche ingrate pour un résultat non garanti. « C'est comme passer un entretien d'embauche où l'on a l'impression d'avoir fait bonne impression alors que c'est le contraire qui s'est produit », raconte un banquier d'affaires.

Les actionnaires individuels, qui représentent respectivement 13,9 % et 10,3 % du capital de la Générale et de Paribas, n'ont pas été oubliés. Des meetings réunissant les clients actionnaires des banques ont été organisés dans les grandes villes de province. Mais c'est souvent devant des salles conquises à l'avance que les présidents des banques se sont produits.

SONDAGES SECRETS

Comme à la veille d'élections, de nombreux sondages secrets ont été réalisés par les parties en présence. Pour jauger l'attitude des investisseurs étrangers, la BNP s'est alloué les services de la société new-yorkaise DF King & Co., qui est chargée d'interroger par téléphone un par un les actionnaires de SG et de Paribas. Selon ses pointages, des investisseurs détenant 9,9 % du capital de Paribas et 12,4 % de celui de la Générale se prononceraient en faveur de la BNP. Une enquête réalisée, entre le 8 et le 10 juillet, pour le compte de la Générale auprès de 500 actionnaires clients de SG et 200 porteurs de titres indique, pour sa part, que 52 % des personnes interrogées aurait l'intention de conserver leurs titres et de ne pas soutenir le projet BNP. Mais, comme on le reconnaît chez Paribas, « un sondage n'est pas un vote ». Les résultats de ces enquêtes, comme ceux des sondages préélectoraux, sont à prendre avec précaution.

D'abord, parce certains grands actionnaires sont restés muets sur leurs intentions. Les AGF, qui avec leur maison mère, Allianz, possèdent 8,81 % des droits de vote, ont multiplié les déclarations ambiguës. La Caisse des dépôts et consignations (5 % des droits de vote de SG et 6 % environ du capital de Paribas) se déterminera à la fin de la semaine. Ensuite, parce la baisse des trois titres bancaires en Bourse au cours de ces derniers jours montre que rien n'est joué. « Plutôt que de trancher entre les deux projets qui leur sont proposés, beaucoup d'investisseurs ont préféré vendre leurs titres », juge un observateur.

Joël Morio

Un vote sous surveillance

LES ACTIONNAIRES de Paribas et de la Société générale n'ont plus que quelques jours pour choisir entre les différents projets qui leur sont proposés. Jeudi 22 et vendredi 23 juillet, l'établissement qui gère leur portefeuille boursier leur a envoyé un « avis OST » (opération sur titre) qui précisait le nombre de titres détenus. Ce formulaire comprend un coupon détachable sur lequel ils doivent indiquer s'il veulent conserver leurs titres ou les apporter à l'offre de la BNP pour les actionnaires de SG. Les porteurs de titres Paribas doivent, quant à eux, trancher entre l'offre de la Société générale ou celle de la BNP ou garder leurs actions. Pour les très gros actionnaires, la notification des opérations s'est faite par voie électronique (traditionnellement par télex).

MALVEILLANCES REDOUTÉES

Quelle que soit la façon dont ils ont été informés des opérations en cours, les actionnaires ont jusqu'au vendredi 6 août inclus, dernier délai, pour faire connaître leur réponse à leur intermédiaire boursier. Mais les investisseurs étran-

gers devront, par précaution, se décider quelques jours avant cette date, étant donné le délai nécessaire pour la transmission de leurs ordres.

Le déroulement du scrutin est placé sous haute surveillance. Les banques impliquées dans la bataille boursière sont aussi celles chez qui transite une partie des ordres de Bourse. Des malveillances sont redoutées par certains. Pour dissiper leurs craintes, des observateurs envoyés par le Conseil des marchés financiers (CMF) ont été chargés de vérifier le bon déroulement des opérations. A la BNP, une équipe d'une dizaine de personnes est chargée de veiller à ce que les ordres des grands investisseurs ont été bien exécutés.

Le dépouillement des votes commencera le 9 août au siège de Paris Bourse (l'ancienne Société des Bourses françaises). Les intermédiaires financiers auront jusqu'au 13 août pour faire parvenir leurs bordereaux. Les résultats devraient être proclamés par le CMF le 17 août.

J. Mo.

COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 29 JUILLET 1999

Le « network » américain Pax TV parie sur les valeurs familiales

Lancée par l'ancien patron de CBS, la septième chaîne des Etats-Unis, qui programme depuis dix mois des émissions défendant des valeurs morales – pas de violence et peu de sexe –, séduit près d'un million de téléspectateurs

LOS ANGELES
de notre correspondante

Lowell « Bud » Paxson, le très conservateur patron de médias, a confié le lancement de Pax TV à Jeff Sagansky, l'ancien président de CBS Entertainment et fin couteau de la télévision américaine, avec l'objectif que Pax TV soit à la famille ce qu'ESPN est au sport et MTV à la musique. A savoir des programmes qui défendent des valeurs morales, avec peu de sexe et pas de violence, à contrepied des six autres chaînes hertziennes, qu'il s'agisse d'ABC, CBS, Fox et NBC, ou des dernières venues, UPN et WB. C'est aussi une des dernières occasions pour créer un « network » de toutes pièces, le groupe PAX NET étant propriétaire de 73 stations locales de télévision à travers les Etats-Unis. Le logo de Pax TV représente des nuages – pour leur connotation spirituelle – et une colombe – pax est l'abréviation de Paxson tout en étant synonyme de paix.

« On constate une tendance inexorable vers une baisse du bon goût en général. Une programmation familiale doit être positive par nature, traiter de la famille et de la foi, et je ne veux pas dire seulement en Dieu, mais en la communauté, en l'amitié... », précise Jeff Sagansky, qui s'avoue « spirituel » plus que « religieux ». Son pari audacieux s'appuie sur un sondage Nielsen récent, indiquant que 54 % des Américains regrettent la pénurie de programmes qui peuvent être regardés en famille.

« En cherchant désespérément à être jeunes, à la mode et branchés, les networks ont abandonné les programmes familiaux qui les définissaient », explique celui qui a supervisé les séries *Un Flic à Miami*, *The*

Nanny, *Chicago Hope*, *Northern Exposure*... Même si, ironiquement, le « show » le plus populaire de CBS est actuellement *Touched by an Angel* – à chaque épisode son drame, résolu par l'intervention d'un ange gardien –, « les networks sont sourds aux demandes du public », soutient Jeff Sagansky.

Pax TV a pris l'antenne il y a dix mois avec des rediffusions comme *Touched by an Angel*, qui collent bien à l'image de marque de la chaîne, ou *Dr Quinn, Medicine Woman* (avec Jane Seymour), deux programmes que Jeff Sagansky avait développés quand il dirigeait CBS. Une soirée western propose aussi des séries populaires des années 60, comme *Big Valley* (avec Barbara Stanwyck) et surtout *Bonanza* (avec Michael Landon), qui vaut son meilleur taux d'audience à la chaîne. Mais seule la production originale positionne

un network débutant, et Pax TV table sur trois heures de nouveautés par soirée d'ici à trois ans. *It's a miracle* est la plus ouvertement religieuse des émissions, et raconte des miracles. *Chicken Soup for the Soul* (le remède idéal pour l'âme) est tiré des guides best-sellers du même nom, pleins de récits édifiants. *Destination Stardom*, filmé à Hawaï, offrira leur chance à des chanteurs, acteurs, mannequins en herbe.

TOURNAGE AU CANADA

Jeff Sagansky a convaincu Barney Rosenzweig, le producteur de la fameuse série policière *Cagney et Lacey*, en semi-retraite, de revenir produire *Twice in a lifetime*. L'idée de base de cette nouvelle série consiste à donner une seconde chance, imaginaire, à des gens qui voudraient revivre différemment un épisode de leur vie.

Hope Island suit un pasteur qui rouvre une petite église de la côte pacifique. Et dans *Little Men*, série dramatique d'après le livre de Louisa May Alcott (auteur de *Little Women*, *Les Quatre Filles du docteur March*, roman maintes fois adapté pour le grand écran), on retrouve le personnage de Jo à la tête d'un pensionnat pour garçons, au XIX^e siècle dans le Massachusetts.

Suivant la tendance hollywoodienne actuelle, ces trois séries sont tournées au Canada, permettant une économie de plus de 25 % par épisode, puisque le coût moyen de production d'une heure de fiction est d'environ 1,2 million de dollars (1,4 million d'euros) contre seulement 850 000 dollars dans le cas de Pax TV. Jeff Sagansky réfute le modèle économique en vigueur dans les chaînes hertziennes, en insistant sur des

« shows » populaires de qualité mais à des prix compétitifs, et en excluant l'embauche de vedettes aux cachets exorbitants comme la coûteuse élaboration d'une émission pilote.

Les économies et les bons sentiments peuvent-ils faire tenir une chaîne commerciale ? Comment réagissent les publicitaires à cette programmation puritaine (pas question de montrer des personnages homosexuels, par exemple) et parfois ringarde, qui n'attire stirement pas la fameuse tranche démographique convoitée des moins de 24 ans ? « J'espère que les autres networks vont viser de plus en plus les jeunes », ironise Jeff Sagansky, « ça fera une population de 3 millions bien servie par ces chaînes-là. C'est aussi pour ça que leur audience chute, car leur cible se rétrécit. » Quant à l'Audimat de Pax TV, il est d'un point selon les mesures Nielsen (soit 980 000 foyers), un début honorable qui laisse espérer la rentabilité future de la chaîne.

Enfin Pax TV compte s'embarquer dans l'aventure du commerce électronique, avec un projet de chaîne d'achats à domicile (Paxson avait cofondé le Home Shopping Network), et lance *Treasures in Your Home*, une émission interactive qui vend aux enchères les trésors domestiques que recherchent les collectionneurs, comme un vieil album des Beatles devenu rare.

Jeff Sagansky se veut-il le sauveur de la télévision américaine en perdition ? « Pas vraiment. Mais si nous réussissons, cela changera la façon de programmer des autres chaînes. »

Cl. M.

Claudine Mulard

DÉPÊCHES

■ **MULTIMÉDIAS** : les quotidiens économiques *Handelsblatt* et *Wall Street Journal* coopèrent dans l'édition en ligne. Les lecteurs du journal allemand *Handelsblatt* pourront désormais consulter chaque jour cinq articles de l'édition interactive du *Wall Street Journal* sans rien payer. Réciproquement, les lecteurs du journal américain pourront lire sur Internet la traduction en anglais des articles les plus importants du titre allemand. Par ce nouvel accord, le *Handelsblatt* continue à se préparer à l'offensive d'un nouvel adversaire, le *Financial Times* allemand, dont le lancement est prévu pour l'horizon 2000. – (AFP)

■ **CÂBLE** : l'américain Cox va acquérir les activités de télévision par câble de Gannett (522 000 abonnés répartis dans les Etats du Kansas, de l'Oklahoma et de Caroline du Nord) pour 2,7 milliards de dollars (2,54 milliards d'euros), a confirmé le groupe mardi 27 juillet. Avec l'ensemble de ses récentes acquisitions, Cox comptera plus de six millions d'abonnés dans dix-huit Etats des Etats-Unis, ce qui en fera le cinquième câble-opérateur américain. – (AFP)

■ **RADIO** : TSF, la radio communale de la région parisienne, a passé un accord de partenariat avec Frank Ténot, administrateur de Hachette Filipacchi Médias, et Jean-François Bizot, PDG de Novapresse pour la création d'une radio jazz. Cet accord a été agréé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, mardi 27 juillet.

■ **La principale radio indépendante serbe, B-92, interdite par le pouvoir de Slobodan Milosevic en mars, va reprendre ses émissions** lundi 2 août sous un nouveau nom et sur une nouvelle fréquence, a indiqué mardi 27 juillet son rédacteur en chef, Sasa Mirkovic. B-92 émettra sur l'une des fréquences de la radio Studio-B, qui est contrôlée par le Mouvement serbe du renouveau (SPO, opposition) de Vuk Draskovic. Elle a été rebaptisée B2-92. – (AFP)

La Californie, nouvelle capitale du télévangélisme

LOS ANGELES
de notre correspondante

La plus importante concentration de chaînes religieuses aux Etats-Unis n'est pas dans la Bible Belt (qui englobe les Etats du Sud, très croyants), mais en Californie du Sud, non loin des talents hollywoodiens susceptibles de peaufiner leurs productions. La chaîne chrétienne la plus puissante, la Trinity Broadcasting Network (TBN), avec 600 affiliés dans le monde, vient d'emménager dans de somptueux locaux à Costa Mesa, dans le comté d'Orange, qui ressemble davantage à Disneyland qu'à un lieu de culte.

On compte 2 500 radios ou télé-

visions évangélistes aux Etats-Unis, qui récoltent plus de 3 milliards de dollars (2,8 milliards d'euros) auprès de leurs fidèles chaque année. Depuis 1996, la législation audiovisuelle qui oblige les câble-opérateurs à retransmettre toutes les chaînes locales, religieuses y compris, a été très favorable à leurs affaires. Car argent et religion font bon ménage chez les télévangélistes, et TBN réécrit même la théologie en affirmant à ses fidèles spectateurs que le Christ et ses apôtres étaient de riches marchands. Signe de cette tendance familiale et religieuse, le magnat australo-américain Rupert Murdoch a récemment racheté

Family Channel au célèbre télévangéliste Pat Robertson, et la nouvelle chaîne câblée qu'il a créée, Fox Family Channel, atteint désormais 72 millions de foyers sur tout le territoire américain.

Le Web n'est pas en reste. Le fils de Pat Robertson, en partenariat avec le géant des télécommunications AT & T, vient d'annoncer la création d'un service cybernétique provisoirement baptisé FamilyClick.com, une sorte de portail du Net, qui filtrera systématiquement les sites web contenant des obscénités, de la pornographie ou des messages haineux.

Cl. M.

Claudine Mulard

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **ITALIE** : l'indice de confiance des consommateurs a connu en juillet son troisième mois consécutif de hausse pour s'établir à 118,8 contre 116 en juin, d'après l'institut de recherche ISAE.

■ **L'indice provisoire des prix à la consommation** a augmenté de 0,3 % en juillet par rapport à juin, et de 1,7 % par rapport à juillet 1998, a déclaré mercredi l'Institut national des statistiques.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : la confiance des industriels britanniques s'est améliorée depuis le mois d'avril pour la première fois depuis près de deux ans, a déclaré mardi la Confédération de l'industrie britannique.

■ **ÉTATS-UNIS** : l'indice de confiance des consommateurs établi par le Conference Board a chuté de 3,4 points à 135,6 en juillet par rapport à juin. Il s'agit de la première baisse de cet indicateur très suivi de la consommation en huit mois.

AFFAIRES

■ **BNFL** : le gouvernement britannique a annoncé mardi 27 juillet la nomination de Hugh Collum à la présidence de la compagnie publique British Nuclear Fuels (BNFL) et a confirmé une alliance avec le britannique AEA Technology dans les services nucléaires.

■ **RENAULT/NISSAN** : les deux constructeurs automobiles étudient la possibilité de centraliser leurs achats en commençant par les aciers plats et d'autres matériaux ou composants pour leurs opérations européennes, a indiqué mercredi une porte-parole de Nissan. Renault est devenu en mars le premier actionnaire du japonais, avec une participation de 36,8 %.

■ **BMW** : le groupe automobile allemand a réalisé un bénéfice net de 191 millions d'euros au premier semestre, en recul de 26,8 %

comparé à la même période de 1998. La restructuration de sa filiale Rover a pesé sur son bénéfice, mais le constructeur prévoit toujours « d'atteindre en 1999 les bons résultats de l'année précédente ».

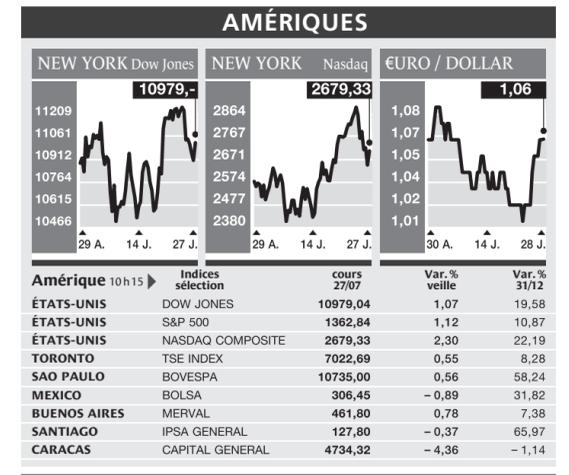
● **BELL ATLANTIC** : la compagnie de télécommunications américaine va prendre une participation de 11,2 % dans le capital du groupe britannique NTL dans le cadre de l'opération de rachat par cette dernière des activités câble de Cable & Wireless.

● **RHÔNE-POULENC** : le chimiste français a annoncé le 27 juillet une baisse de 2,5 % de son résultat net, hors exceptionnels, au premier semestre, à 308 millions d'euros. Au deuxième trimestre, le bénéfice a chuté de 82,2 %, à 72 millions d'euros, en raison d'une charge exceptionnelle de 156 millions d'euros avant impôt comprenant des dépenses liées à l'opération Aventis et une provision pour litiges dans les vitamines animales.

● **PARIBAS** : la banque a vu son bénéfice net part du groupe bondir de 56 %, à 1,002 milliard d'euros, au premier semestre. La rentabilité annualisée après impôt ressort à 22 % des fonds propres, mais ces résultats ne peuvent être extrapolés pour la totalité de 1999, précise Paribas.

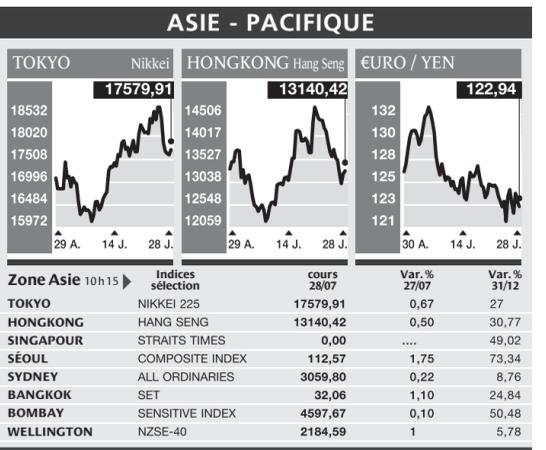
● **SAFR** : la Société anonyme des fermiers réunis a retiré de la vente un lot de munsters « Les Petits Amis », après un contrôle officiel ayant détecté la présence de bactéries listeria, a annoncé la société mardi soir.

● **35 HEURES** : le premier vice-président de l'Union des industries textiles, Guillaume Sarkozy, a écrit aux syndicats du secteur pour leur demander de se revoir en septembre afin de « régler les difficultés » du projet de seconde loi sur les 35 heures. « Nous aurons sur les conséquences d'une situation où le législateur ne respecte pas les équilibres trouvés par la négociation », affirme M. Sarkozy dans un courrier daté du 19 juillet.



Cours de change croisés

28/07 12h30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.	
DOLLAR	0,86263	1,06305	0,16163	1,58770	0,66344	
YEN	115,92500	122,94000	184,09000	184,09000	76,95500	
EURO	0,94308	0,81340	0,15245	1,49730	0,62575	
FRANC	6,18710	5,33540	6,55957	9,82190	4,10460	
LIVRE	0,62984	0,54325	0,66785	0,10185	0,41790	
FRANC SUISSE	1,50730	1,29990	1,59810	0,24360	2,39290



Taux de change fixe zone euro

Zone Asie 10h15	Indices sélection	cours 28/07	Var. % 27/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	17579,91	0,67	27
HONGKONG	HANG SENG	13140,42	0,50	30,77
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	49,02
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	112,57	1,75	73,34
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3059,80	0,22	8,76
BANGKOK	SET	32,06	1,10	24,84
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4597,67	0,10	50,48
WELLINGTON	NZSE-40	2184,59	1	5,78

Taux d'intérêt (%)

Taux 27/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,57	2,44	4,81	5,52
ALLEMAGNE	2,57	2,68	4,69	5,46
GDE-BRETAG.	4,94	4,91	5,21	4,69
ITALIE	2,57	2,65	4,93	5,69
JAPON	0,05	0,04	1,64
ÉTATS-UNIS	4,97	4,71	5,82	6,02
SUISSE	0,33	0,97	2,82	4,11
PAYS-BAS	2,52	2,65	4,83	5,52

Matif

Cours 12h30	Volume 28/07	dernier prix	premier prix	
Notionnel 5,5	2025	89,63	89,75
SEPTEMBRE 99	1941	97,23	97,23

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

MERCREDI 28 juillet, à la mi-séance, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris s'inscrivait en hausse de 0,16 % à 4 433,42 points, après avoir gagné 0,56 % en clôture, la veille. La Bourse de Francfort était elle aussi en hausse, l'indice DAX gagnant 0,52 % à 5 251,46 points. Il avait progressé, mardi (+ 0,34 %), de même que le Footsie de Londres (+ 1,5 %). La Bourse américaine s'était redressée, mardi. Le Dow Jones avait terminé la séance en hausse de 115,88 points (soit 1,07 %) à 10 979,04 points alors que l'indice Nasdaq gagnait 2,30 %. Au Japon, l'indice Nikkei a rebondi, mercredi, de 0,7 % à 17 579,91 points.

CHANGES-TAUX

L'EURO était ferme, mercredi matin 28 juillet, face au billet vert, cotant 1,0660 dollar. Les opérateurs se montraient prudents avant le discours, dans l'après-midi, devant le Sénat, du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. Une réaction négative de Wall Street risquerait de tirer le dollar vers le bas. La devise japonaise était stable, mercredi matin, à 115,70 yens pour 1 dollar et 123,20 yens pour 1 euro. Les marchés obligataires européens ont ouvert en légère hausse, mercredi, le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans s'inscrivant à 4,81 %.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Barclays s'est appréciée en Bourse, mardi 27 juillet, de 4,58 % pour clôturer, à 1782 pence, à la suite de la nomination du nouveau PDG de la banque britannique Matthew Barrett, auparavant président de la Bank of Montreal.

di, après avoir annoncé un rapprochement, par échange d'actions, avec le néerlandais Dutch Benckiser (lire également page 15).

Table with 4 columns: Code, Cours euros, % Var. veille, and a sub-section for AUTOMOBILE with various car manufacturers listed.

Table with 4 columns: Code, Cours euros, % Var. veille, and a sub-section for BANQUES with various banks listed.

Table with 4 columns: Code, Cours euros, % Var. veille, and a sub-section for TÉLÉCOMMUNICATIONS with various telecom companies listed.

Table with 4 columns: Code, Cours euros, % Var. veille, and a sub-section for CONSTRUCTION with various construction companies listed.

Table with 4 columns: Code, Cours euros, % Var. veille, and a sub-section for PRODUITS DE BASE with various raw material companies listed.

Table with 4 columns: Code, Cours euros, % Var. veille, and a sub-section for CHIMIE with various chemical companies listed.

Table with 4 columns: Code, Cours euros, % Var. veille, and a sub-section for PHARMACIE with various pharmaceutical companies listed.

Table with 4 columns: Code, Cours euros, % Var. veille, and a sub-section for BIENS D'ÉQUIPEMENT with various equipment companies listed.

Table with 4 columns: Code, Cours euros, % Var. veille, and a sub-section for ÉNERGIE with various energy companies listed.

Table with 4 columns: Code, Cours euros, % Var. veille, and a sub-section for CONSTRUCTION with various construction companies listed.

Table with 4 columns: Code, Cours euros, % Var. veille, and a sub-section for SERVICES FINANCIERS with various financial services companies listed.

Table with 4 columns: Code, Cours euros, % Var. veille, and a sub-section for CONSOMMATION CYCLIQUE with various consumer goods companies listed.

Table with 4 columns: Code, Cours euros, % Var. veille, and a sub-section for ALIMENTATION ET BOISSON with various food and beverage companies listed.



Table of stock prices for various companies including Finnair, Wimper PLC, Granada Group, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Astra-C, etc.

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Elf Aquitaine B, etc.

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Elf Aquitaine B, etc.

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Elf Aquitaine B, etc.

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Elf Aquitaine B, etc.

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Elf Aquitaine B, etc.

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Elf Aquitaine B, etc.

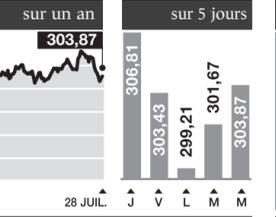


Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.



Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

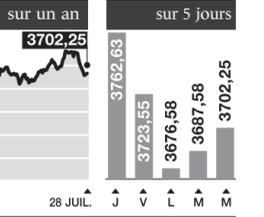


Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allianz Ass, etc.

www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies including Airspray, Antonov, C/Tac, etc.

Table of stock prices for various companies including Airspray, Antonov, C/Tac, etc.

Table of stock prices for various companies including Airspray, Antonov, C/Tac, etc.

Table of stock prices for various companies including Airspray, Antonov, C/Tac, etc.

Table of stock prices for various companies including Airspray, Antonov, C/Tac, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO : France - DE : Allemagne - ES : Espagne OCE : Australie - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique. CODES PAYS HORS ZONE EURO : CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



CHARLES/RAPHO

Vikings des Féroé

Sur cet archipel de l'Atlantique Nord, le téléphone portable remplace les signaux de fumée et les draps blancs flottant au vent pour signaler l'approche des baleines. Mais l'on y fête la Saint-Olav en costumes d'antan

TIRSHAVN
de notre envoyé spécial

Les Vikings, dit la légende, débarquaient sur l'archipel des Féroé ceux des leurs qui étaient victimes du mal de mer ou qui ne savaient pas chanter pour égayer l'éprouvant voyage vers l'Islande. Une faiblesse qui ne s'est pas transmise de génération en génération, si l'on en juge par les éminentes carrières de marins réalisées par leurs descendants un peu

partout sur le globe. Aujourd'hui, le bateau est toujours le principal gagne-pain des quarante-quatre mille habitants de ce territoire autonome sous souveraineté danoise. C'est aussi le moyen de locomotion indispensable pour se déplacer d'île en île. On en compte dix-huit, qui se dressent sur l'Atlantique Nord, morceaux d'un gigantesque puzzle volcanique que découpent fjords et détroits.

Même si l'on peut désormais y accéder par la route, autant aborder Kirkjubøur par la mer, en contournant le sud de Streymøy, l'île principale. Regroupées au pied d'une falaise herbue, une poignée de maisons cossues, une cathédrale en ruine et une église témoignent de l'importance qu'a connue ce lieu. Siège de l'évêché catholique jusqu'à la Réforme protestante, il a longtemps fait de l'ombre à Torshavn, la « capitale », située de l'autre côté de la montagne. Soelva et Pall Patursson, qui possèdent la plus grande ferme du hameau, entretiennent avec bonheur les souvenirs d'antan. Visiter leur maison aux murs de bois goudronné de noir revient à remonter neuf siècles en arrière : c'est l'âge de la pièce principale, une vaste salle de séjour tout en bois naturel, éclairée par le haut et dotée d'une

cheminée où l'on fumait le poisson.

A cette époque, des colons norvégiens venaient de succéder à des moines irlandais sur cet archipel perché émergeant à mi-chemin entre l'Écosse et l'Islande. L'évêché de Kirkjubøur n'eut jamais de cathédrale digne de ce nom puisque la Saint-Magnus ne fut jamais achevée. On raconte que, lassés d'avoir à payer de lourds impôts pour financer sa construction, les habitants des environs finirent par occire l'évêque... Les ancêtres des Patursson ne firent sans doute pas partie de cette conjuration : la famille n'est installée là « que » depuis seize générations. En revanche, au début du

siècle, le grand-père de Pall, Joannes Patursson, prit la tête d'un mouvement réclamant plus d'autonomie vis-à-vis du Danemark, la puissance

La tentation indépendantiste

La question de l'indépendance taraude les Féroé depuis un siècle. En 1998, pour la première fois, un gouvernement autonome est sorti des urnes avec pour objectif déclaré de transformer l'archipel en Etat souverain. Le Danemark ne s'y est, jusqu'à présent, pas opposé. Les îliens pourraient être appelés à se prononcer par référendum dès le printemps 2000. Le régime d'autonomie, leur accorde leur propre drapeau, un siège au Conseil nordique et une équipe « nationale » de football. Copenhague autorisa par ailleurs l'archipel à ne pas le suivre dans l'Union européenne, en 1973, pour éviter l'invasion de ses eaux par les chalutiers des autres pays membres. Chaque année, Copenhague verse en bloc à Thórshavn environ 900 millions de couronnes (800 millions de francs, 122 millions d'euros). Comment le territoire parviendra-t-il, s'il devient indépendant, à compenser cette manne représentant un tiers de son budget ?



J. DU BOISSERRANGER

Sur l'île de Vagar, le village de Midvagur, où se situe l'action du film tiré du roman « Barbara », de Jorgen-Frantz Jacobsen, histoire d'une Féringienne aux charmes maléfiques (ci-dessus). Sur l'île d'Estero, longue maison traditionnelle aux murs extérieurs en bois goudronné de noir, surmontée d'un toit recouvert d'un épais talus (ci-contre). Bras de mer entre l'île de Vagar et l'île de Mykines (page de droite).

tutelaire depuis le XIV^e siècle. Se rendre de la capitale danoise, Copenhague, aux Féroé, à 1 300 kilomètres au nord-ouest, prend deux heures et quart en avion. Lorsque les conditions météorologiques le permettent. Ce n'est pas toujours le cas : le seul aéroport de l'archipel est niché au fond d'un fjord grandiose, réputé pour attirer les nuages ! Les Britanniques le bâtirent là à dessein, pendant la seconde guerre mondiale, pour qu'il échappe à l'attention de l'aviation nazie. Mais les pilotes d'Atlantic Airways, la compagnie féringienne créée en 1988, sont passés maîtres dans l'art d'approcher la piste, de deux à six fois par jour selon les saisons. Il faut encore deux heures et une traversée en bac pour franchir les cinquante-

cinq kilomètres séparant l'aéroport de Sørvgur, sur l'île de Vagar, de Tórshavn, située sur une autre île. La route sinueuse dévale les montagnes rases, que parcourt l'ombre des nuages. Pas un arbre à l'horizon, si ce n'est quelques bosquets chétifs de sorbiers et de conifères, protégés du vent par les villages aux couleurs vives lovés au fond des criques. Et partout, des moutons. On en recense plus de soixante-dix mille, utilisés comme baromètre par les habitants. Si le mouton descend dans la vallée, c'est qu'un coup de chien se prépare. On préfère donc l'apercevoir au sommet des pentes raides. Ou dans l'assiette : l'agneau est l'une des spécialités gastronomiques locales avec le macareux – une variété de pingouin –, la viande de ba-

EVA SION

MOLINES-EN-QUEYRAS
SATION VILLAGE - ÉTÉ - HIVER
Soleil - Randonnées - Flaire
HÔTEL LE CHAMOIS **
LOGIS FRANCE 2 cheminées
1/2 pension 280 F - 310 F
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58

DISPO. EN AOUT
MARTINIQUE 9J / 7N
Amyris 3* **3 825 F**
Vol + 7 nuits hôtel 3*, junior suite 35m², plage de Ste Lucie. Enfant 2600 F.
Mérédien 4* **4 560 F**
Vol + 7 nuits hôtel animé 4*, Trois-îlets + petit déj. buffet. Enfant 2600 F.
GUADELOUPE 9J / 7N
Golf Marine 2* Sup **3 615 F**
Vol + 7 nuits hôtel 2* Sup, marina St François + petit déjeuner. Enfant 2775 F.
Mahogany 3* Sup **4 315 F**
Vol + 7 nuits hôtel 3* Sup, plage de Goussier + petit déj. buffet. Enfant 2600 F.
Taxe aéroport : +260F
MIAMI BEACH 9J / 7N
Beach Plaza 2* Sup (base 4.)
3 830 F (4225 F base 2)
2870 F base 4 après le 19/08 (3245 F base 2). Vol + 7 nuits Quartier Art Déco. Taxes aéroport : +440F.
DUBAI : Le Luxe Extrême 8J / 6N
Royal Mirage 5* Luxe **6 140 F**
Le nouveau bijou hôtelier de Dubaï.
Vol + 6 nuits + petit déjeuner buffet.
Taxe aéroport : +110F
BROCHURE GRATUITE sur demande au **01.45.62.62.62** de province au **08.01.63.75.43**
Minutél 3615 Directours (2,23 F/min)
Internet : **www.directours.fr**
Directours
90, av. des Champs-Élysées, PARIS 8e
Membre SNAV - Garantie APS

Week-end aux îles de Lérins

A moins d'un kilomètre de la Croisette, de ses palaces, de ses casinos, deux vaisseaux verts ancrés au large de Cannes : les îles de Lérins. D'un côté, les coupoules du Carlton que l'on dit inspirées des seins de la belle Otéro ; de l'autre, « une miette de prières au milieu de l'éternité » (Claudel). Face à face, une star extravertie et deux sanctuaires épargnés par le béton. Un petit quart d'heure de bateau et l'on débarque sur Sainte-Marguerite où, installé sous un parasol, chez « Jeannot » Veber et son épouse Alexandrine, on déguste des sardines grillées dans un décor digne des Caraïbes. Si souriant qu'on a peine à imaginer l'épreuve endurée ici par le plus célèbre occupant de l'île, le mystérieux Masque de fer, « prisonnier dont nul ne sait le nom, dont nul n'a vu le front » (Victor Hugo). Son fantôme hante toujours le sinistre ca-

chot du fort Royal où, sur ordre de Louis XIV, il devait croupir onze ans avant d'aller finir ses jours à la Bastille. Aux portes du fort, une forêt de 170 hectares avec un sentier botanique balisé qui permet de s'enivrer des entêtants parfums des eucalyptus (importés d'Australie) avant de découvrir le cimetière communal miniature. Dans l'île voisine de Saint-Honorat, une poignée de moines cisterciens cultivent le silence, la vigne et la lavande. Ils distillent également la lérina, une liqueur à base de plantes aromatiques. Fondé vers 410 « par Honorat et sept copains à lui », comme l'écrit le Routard, ce monastère a accueilli notamment saint Patrick, futur évangéliste de l'Irlande. A deux pas, un superbe monastère fortifié, érigé au XI^e siècle pour se protéger des raids barbaresques. Ancré sur une côte qu'on pourrait croire bretonne, il évoque la silhouette d'un château écossais avec, à l'horizon, la chaîne de l'Estérel qui fait penser à l'île de Moorea, en Polynésie. Côté dépaysement, qui dit mieux ?

de notre envoyé spécial Patrick Francès

★ Desserte régulière depuis la gare maritime, au Vieux-Port (tél. : 04-93-39-11-82), 70 F (10,6 €) les deux îles. Bateaux-taxis à Port Canto (Blue Storm, tél. : 06-07-38-15-16). Sur l'île Sainte-Marguerite, déjeuner au Masque de fer (tél. : 04-93-43-49-27) et parcourir les sentiers écologiques (tél. : 04-93-43-49-24).

Prix sacrifiés pour plus de 2000 VOYAGES DE DERNIERE MINUTE !!!

Spécial départs immédiats !
Prix exceptionnels à saisir : + de 11 000 départs !

3617 **airévasion**

Vols, séjours, circuits, croisières à prix discount !

3617 **écovoyage**

Voyages aux enchères !
Mise à prix : 100F

3617 **AIRPORT**

HE 815 B 192 399 459 - 3617 - 5 57 F/mn - LIC 31397 0006 - Tél. : 0 803 813 833 - *Hors coût CP



J. DU BOISHERANGER

leine et toutes sortes de poissons dont le saumon, élevé dans des fermes rouges, blanches ou bleues installées au fond des fjords.

Ce jour-là, l'autocar ramène de l'aéroport un médecin danois à la barbe rousse, de retour de Copenhague, où il dut accompagner d'urgence un patient cardiaque. « Notre hôpital n'est pas équipé pour ce genre de maladies », explique le jeune praticien, installé depuis peu aux Féroé avec sa femme et leur fils. Tant bien que mal, il s'adresse au chauffeur dans la langue locale, qu'il apprend laborieusement. Certes, nombreux sont les Féringiens qui parlent le danois, et l'anglais est assez répandu – influence de la télévision. Mais on met un point d'honneur ici à préserver le dialecte des ancêtres, issu du vieux *norse* parlé par les Vikings et promu aujourd'hui langue officielle.

Le respect des traditions transparait aussi lors de la fête « nationale », les 28 et 29 juillet. Venue à Tórshavn de tout l'archipel, la foule célèbre la Saint-Olav en costumes d'antan. Pour certains, c'est leur unique visite annuelle à la « capitale », peuplée de 16 000 personnes. L'occasion de faire des emplettes au centre commercial et d'aller échanger les nouvelles devant une Föroya Björ, la bière locale, brassée depuis 1888, dans l'un des huit établissements autorisés à servir de l'alcool. L'influence de l'austère Eglise luthérienne reste très marquée, ce qui n'empêche pas les jeunes de se saouler consciencieusement chaque fin de semaine...

C'est aussi le 29 juillet que s'ouvre la session annuelle du « Parlement féringien ». Sis dans une modeste maison en bois gondronné d'un étage, le *Loetting* n'a pas la beauté du siège du gouvernement autonome. Ce dernier, accroché sur un éperon rocheux qui coupe le port en deux, occupe une longue maison traditionnelle en bois rouge, surmontée d'un toit recouvert d'un épais talus. On accède par un lacs de ruelles pavées à ce site qui n'est autre que celui du *Tinganes*, l'ancienne assemblée des Vikings.

Mais le *Loetting* vaut le détour pour la scène de chasse à la baleine qui trône au mur du petit hémicycle. Un tableau crépusculaire, où des silhouettes sombres, se détachant sur un ciel orangé, plantent leurs harpons dans la chair des mammifères baignant dans une eau rouge. Depuis plus de sept siècles, les habitants des îles Féroé chassent la baleine. Une activité



Carnet de route

● **Repères.** Mieux vaut aller aux Féroé en été, lorsque le soleil ne se couche pratiquement pas. Les températures restent fraîches (environ 12 degrés). En hiver, le Gulf Stream évite au thermomètre de tomber en dessous de zéro mais les tempêtes sont fréquentes et redoutables. Pas de visa, un passeport. Monnaie : la couronne danoise, dont les billets sont imprimés à l'effigie des Féroé (principales cartes de crédit acceptées). Ressources : 93 % des exportations proviennent du poisson et de ses dérivés.

● **Accès.** De Copenhague, deux compagnies aériennes desservent l'archipel : la danoise Maersk Air (tél. : 0803-320-321) avec 5 vols par semaine au départ de Paris, via Billund, à partir de 3 270 F (498 €), et la féringienne Atlantic Airways (tél. : 00-45-33-14-44-20, à

Copenhague) avec deux vols quotidiens.

● **Attraits.** Les Féroé valent avant tout pour les multiples plaisirs qu'offre la nature sauvage, du trekking au sommet des montagnes pelées à la pêche à la truite ou au saumon dans les fjords. Un détour sur l'île de Vestmanna s'impose pour observer à la jumelle les centaines de milliers d'oiseaux vivant à flanc de falaise et s'aventurer dans d'immenses grottes marines. Ne pas rater une virée à bord de vieux bateaux à voile restaurés. Le Musée d'art national de Tórshavn présente, entre autres, des œuvres du maître de la peinture îlienne, Mikines.

● **Voyagistes.** Quatre spécialistes : Der Voyages (tél. : 01-47-42-07-09), Grand Nord, Grand Large (01-40-46-05-14), Pandore Voyages (tél. : 01-40-56-02-56) et Scanditours (tél. : 01-42-85-64-30).

● **Lectures.** Quelques pages sur l'archipel dans *L'Islande, le Groenland, les Féroé* (Jaguar) et le Guide bleu *Danemark* (Hachette). *Les îles Féroé*, de Benoît Raoult (Institut culturel danois et université de Caen), très complet sur l'histoire, la société et l'économie de l'archipel. De William Heinesen, le grand écrivain des Féroé, *Les Musiciens perdus* (Actes Sud). *Féroé, archipel des tempêtes*, de Bernard Boyer (librairie Ulysse, Tél. : 01-43-25-17-35).

● **Renseignements.** L'Office de tourisme danois (18, bd Malesherbes, 75008 Paris, tél. : 01-53-43-26-26, le matin) diffuse des brochures sur les îles Féroé. Egalement site Internet (www.tourist.fo). Sur place : Conseil de tourisme (tél. : 00-298-316-055).

très codifiée, répondant uniquement aux besoins domestiques de la population. Un quart de la viande consommée sur place provient des cétacés. Plus précisément de la *grindahvalur*, la baleine « pilote », une espèce de petite taille – environ six mètres.

Les techniques de chasse ont changé avec le temps : le téléphone portable a remplacé les signaux de fumée et les draps flottant au vent pour prévenir du passage inopiné, au large, d'un banc de ces mammifères marins ; le harpon a disparu

au profit du couteau, plus politiquement correct, qui sectionne les artères principales des baleines lorsqu'elles s'échouent sur le rivage, guidées à par des embarcations. Mais la répartition de la viande et de son gras blanc continue de répondre au même principe égalitaire. Tous les habitants de la baie engagée dans la chasse ont droit à leur part, du nouveau-né au doyen. Y compris l'étranger de passage.

Antoine Jacob

A tous prix

● **50 F (7,6 €) : pour jouer à se perdre dans les cinq labyrinthes géants** qui seront ouverts jusqu'au 26 septembre à Reignac-sur-Indre (entre Tours et Loches), Cravans (Charente-Maritime), Martel (Lot), Cordes-sur-Ciel (Tarn) et en Belgique, à Durbuy. Un concept original mariant l'art du paysage (immenses dédales de maïs, de céréales et de fleurs) et le spectacle vivant avec des comédiens qui entraînent le promeneur dans une aventure poétique – cette année, l'Égypte des pharaons. Egalement au menu, une exposition de labyrinthes célèbres, le « labyrinthe des portes » (inextricable dédale de palissades de bois), des labyrinthes pour les tout-petits, des tours panoramiques et belvédères. Reignac et Cravans sont ouverts tous les jours de 10 h 30 à 19 h 30 ou 20 h 30 et les samedis et dimanches du 6 au 26 septembre. Tarif pour les 4-12 ans : 35 F (5,3 €). Nocturnes les 24, 31 juillet, 7, 14 et 21 août : adultes 60 F (9 €) enfants 45 F (6 €). Renseignements au

02-47-42-38-37, sur Internet (www.labyrinthus.com), au 05-63-56-00-52 (Cordes) et au 05-65-32-20-30 (Martel).

■ **480 F (73 €) : la croisière « spéciale éclipse » de Brittany Ferries** afin d'observer l'éclipse totale de soleil, un phénomène qui ne se reproduira plus en France avant l'an 2081. Le navire *Normandie* quittera Ouistreham le 11 août au matin pour prendre position vers 12 h 15 au point optimal de visibilité, au large des côtes normandes. Vers midi, si le ciel est pur, on pourra observer une pénombre de plus en plus forte jusqu'à la nuit totale et l'apparition des étoiles. Prix de cette croisière : adultes, 480 F (73 €), enfants de 4 à 15 ans, 340 F (51 €), comprenant une journée en mer, de 9 à 15 heures, un coffret repas, une paire de lunettes spéciales certifiées INRS pour observer l'éclipse sans danger et les commentaires des astronomes présents. Réservations auprès de Brittany Ferries (0803-828-828) et dans les agences de voyages.

● **9 400 F (1 432 €) : une découverte du sud de l'Islande** dans le cadre d'un circuit de 8 jours programmé, via Atalante (tél. : 04-72-53-24-80 et 01-55-42-81-00), par l'un des meilleurs spécialistes de la destination, 66 Nord, et animé par Philippe Patay, Islandais d'adoption. Une combinaison de belles randonnées (de 3 à 6 heures de marche) et de déplacements en minibus tout-terrain pour sillonner les hautes terres volcaniques (dont les étonnants massifs du Landmannalaugar) et la côte, du mont Hekla aux imposants glaciers via des champs de lave recouverts de mousse, une lagune envahie d'icebergs et les falaises de Vik investies par les macareux. Hébergement confortable, en sac de couchage, B&B, chez l'habitant, en refuges ou en gîtes ruraux. Un prix par personne en pension complète (sauf à Reykjavik). Départ de Paris chaque samedi, jusqu'au 9 octobre. Option « camping » 8 600 F (1 310 €), avec 5 nuits en tente double.

VOYAGE INTÉRIEUR

Une cellule au monastère

EN FRANCE, plus de 360 monastères accueillent ceux qui, croyants ou non, souhaitent effectuer un « voyage intérieur » dans une atmosphère de recueillement spartiate au cœur de sites propices à la contemplation. Secrètes, ces oasis de paix jalonnent les petites routes d'une France oubliée. Mais attention : respecter le rythme de vie des moines est impératif, les repas ont lieu à heures fixes, silence et discrétion sont de rigueur. Moyennant quoi, on peut méditer dans le cloître ou partir à la découverte des alentours, guidé à l'occasion par un moine – botaniste, historien, chasseur de papillons, colomboophile, alpiniste ou jardinier – peu avare de son temps.

A court de vocations et de deniers, ces lieux de prière s'ouvrent davantage. Des « annexes » voient le jour, aux chambres équipées de cabinets de toilettes, voire de téléphone. Mais rien ne vaut la béatitude éprouvée dans les anciennes « cellules » nues, aux murs imprégnés de l'histoire des grands ordres monastiques, le contact avec le sol en pierre, la lueur des bougies, l'instant où l'on se glisse dans des draps de lin séchés au vent des champs, l'odeur de la cire d'abeille nourrissant le bois des tables du réfectoire...

Parmi les plus beaux monastères, ceux du pays du Mont-Blanc. Nichée dans le massif des Bauges, à un quart d'heure d'Albertville, l'abbaye cistercienne Notre-Dame de Tamié pointe ses toits en ardoise au cœur d'une campagne sauvage. Les moines trappistes y vivent du fromage de Tamié, et chantent l'office en grégorien. Accueil mixte, pour une semaine au maximum, 30 chambres (tél. : 04-79-31-15-50). Les environs ne manquent pas d'attraits : au Fort, vue exceptionnelle sur la combe de Savoie et le Mont-Blanc, sentier botanique, spectaculaire route « du cirque blanc » (230 km) jusqu'à Bourg-Saint-Pierre, en Suisse, pour une autre étape monacale du bout du monde, l'hospice du Grand-Saint-Bernard (tél. : 00-41-27-722-65-42) guidé, l'été par un chanoine-randonneur,

l'hiver par un chanoine-skieur. En Provence, l'abbaye Saint-Michel-de-Frigolet, à Tarascon, domine les vallons couverts d'oliviers, de cyprès et de thym. On y loge face à l'église abbatiale du XII^e siècle, proche du cloître, de l'église Saint-Michel aux travées romanes et de la chapelle aux boiseries dorées à la feuille d'or. Accueil mixte et en famille, hostellerie moderne et ancienne, 296 F (45 €) par personne en pension complète (tél. : 04-90-95-70-07). Alentour, itinéraires concoctés par les chanoines de Prémontré, randonnées dans les collines, « chemin des écrivains et peintres de Provence », par Maillane, le village de Mistral, les Baux-de-Provence, Arles, Nîmes, avec étapes dans les monastères de Sénanque, Sorgues, Avignon et Blauvac.

En pays catalan, au cœur des Pyrénées-Orientales, au pied du Canigou, l'abbaye Saint-Michel-de-Cuxa (XI^e), dont une partie du cloître achetée par Rockefeller se trouve à New York. Accueil mixte, 30 chambres, 160 F (24 €) par jour en pension complète (tél. : 04-68-96-02-40). La région, où domine le marbre rose, est un fief de l'art roman.

LA PLUS BELLE DES INITIATIONS

En Normandie, l'abbaye bénédictine Notre-Dame du Bec-Hellouin, haut lieu de civilisation médiévale, avec une superbe tour du XV^e et un cloître du XVII^e, coupée du monde, sans autre repère que l'appel aux offices, est la plus belle des initiations au voyage monastique. Conseillé par le Père bibliothécaire, consulter quelques-uns des 90 000 ouvrages de la bibliothèque. Accueil mixte, sans enfants, 7 jours maximum, 20 chambres dans le parc, prix recommandé, 150 F, 22 €, (tél. : 02-32-43-72-60). A proximité, balades dans la forêt environnante et 204 km à travers campagne, plages de sable fin et stations balnéaires élégantes et désuètes – Cabourg, Honfleur, Houlgate.

Dans l'arrière-pays niçois, parmi les coteaux verdoyants, le sanctuaire de Notre-Dame de Laghet et son clocher à bulbe abrite la Vierge

des Prodiges, en bois polychrome, qui déplace les pèlerins depuis 300 ans. Accueil mixte, 60 chambres, 175 F (26 €) en pension complète (tél. : 04-92-41-50-50). A proximité, les musées Chagall, Matisse, la Fondation Maeght et le circuit des villages perchés et chaumières peintes.

Sur la Côte d'Azur, la communauté cistercienne de l'abbaye Notre-Dame de Lérins, sur l'île monastique de Saint-Honorat. Offices rythmés par d'admirables mélodies byzantines. Une semaine maximum, 40 chambres, 180 F (27 €) par jour, en pension complète, réservation par fax (04-93-99-67-74) au Père hôtelier, à 30 minutes de Cannes par le bateau de l'abbaye (50 F, 7 €, A/R).

Dans le Finistère, plages, falaises abruptes, landes balayées par le vent et, à flanc de coteau, l'abbaye bénédictine de Saint-Guénolé, au-dessus de la ville de Landévennec. Accueil mixte, 30 chambres, environ 160 F (24 €) par jour en pension complète (tél. : 02-98-27-73-34). Proches, les monts d'Arrée, les pointes du Raz et de Saint-Matthieu.

Vers la Côte d'Armor, l'abbaye Saint-Jacut-de-la-Mer, fondée par les bénédictins en 1875, est une imposante bâtisse restaurée. Accueil mixte et famille, 80 chambres. Sans doute l'une des seules à afficher ses prix, 302 F (46 €) par jour en pension complète, avec plage, parc et tennis privés. Prises d'assaut, les chambres du bâtiment « La Hollande », avec vue sur la mer (tél. : 02-96-27-71-19). Un itinéraire de 208 km intitulé « Du Mont de l'Archange à la Cité du Corsaire », passe par le Mont-Saint-Michel (où l'on peut également réserver sa cellule en s'y prenant au minimum 3 mois à l'avance, tél. : 02-33-60-14-47), Saint-Malo et Dinard.

La carte Michelin « Week-ends découverte » trace les 68 itinéraires touristiques ; le *Guide St-Christophe* (ASC), le *Guide des monastères* (Houmay) et le *Guide des lieux de silence* (Livres de poche) répertorient les étapes monacales.

Elia Amiard

hoverspeed

calais ■ douvres
boulogne ■ folkestone
dieppe ■ newhaven

aller-retour 3 jours

voiture et 5 passagers à partir de

680 FF*

appelez dès maintenant au

0800 90 17 77

en rappelant la référence DT/DS4
ou contactez votre agence de voyages

faster car ferries

hovercraft seacat superseacat

* Ce tarif s'applique à la ligne Boulogne/Folkestone pour un voyage avant le 30/9/99. Toute réservation est exposée à une disponibilité limitée. Ce tarif est modifiable sans préavis. Toute réservation est soumise aux termes et aux conditions générales de transport de Hoverspeed - disponibles sur simple demande.

DISPARITIONS

■ **PIERRE BELLET**, ancien premier président de la Cour de cassation, est mort dimanche 25 juillet à Paris. Né le 7 septembre 1911 à Maisons-Laffitte (Yvelines), diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, après une licence en droit, Pierre Bellet entre dans la magistrature en 1936 à Rouen, avant de devenir juge d'instruction à Chartres en 1938, puis en 1943 au Havre. En avril 1946, il est détaché pour deux ans auprès du Commissariat aux affaires allemandes et autrichiennes. En 1948, il devient juge à Lille, puis en 1950 conseiller à la cour d'appel de Douai, et d'Amiens en 1952. Au tribunal de la Seine, Pierre Bellet est juge en 1954, vice-président en 1959. Conseiller à la cour d'appel de Paris en 1963, président de chambre en 1964, il est nommé vice-président au tribunal de la Seine en 1965, puis conseiller à la Cour de cassation, du 10 janvier au 16 février 1968. A partir de cette date, il est président du tribunal de grande instance de Paris. Président de chambre à la Cour de cassation en septembre 1972, il devient le premier président de la haute juridiction le 22 décembre 1977. Brièvement président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), en décembre 1978, il demande à être déchargé de cette fonction qu'il ne pouvait conserver sans préjudice pour sa présidence à la tête de la Cour de cassation. Nommé président honoraire de la Cour de cassation en septembre 1980, Pierre Bellet a notamment présidé une commission sur l'indemnisation des victimes d'accidents de la route. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

■ **EVA DE VITRAY-MEYEROVITCH**, islamologue, est morte à Paris, samedi 24 juillet, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Née en 1909 dans une famille catholique de l'aristocratie française, Eva de Vitray s'intéresse très tôt à la mystique parallèlement à des études de droit. En 1954, elle se convertit à l'islam et soutient une thèse sur la poésie mystique. Dans un entretien au *Monde* en 1983, elle expliquait son engagement religieux, jugeant l'islam comme une « religion d'adulte sans clergé. On y prie debout comme un arbre, agenouillé comme un animal, prosterné comme une pierre, en communion par conséquent avec le cosmos et avec neuf cent millions de croyants ». Attachée au CNRS, conférencière et enseignante, Eva de Vitray-Meyerovitch est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages, essentiellement sur le soufisme et sur le maître spirituel de la confrérie des derviches tourneurs Mawlânâ Djalâl-od-Dîn Rûmî (XIII^e siècle). Parmi ses traductions de Rûmî, il faut citer les *Odes mystiques* (Klincksieck, 1973), *Le Livre du Dedans* (Sinbad, 1976) et surtout les quelque cinquante mille vers persans du *Mathnawi*, sous-titré *La Quête de l'absolu* (éd. du Rocher, 1990). Dans un livre d'entretiens avec Rachel et Jean-Pierre Cartier – *Islam, l'autre visage* (Albin Michel, 1995) –, elle insistait sur le « message d'amour » contenu dans l'enseignement de Rûmî, message « qui reprend les valeurs les plus essentielles du christianisme et de l'islam, sans rien renier et en leur donnant une dimension tout à fait fraternelle ».

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 25 juillet sont publiés :
 ● **Technologie** : un arrêté relatif à la création du comité de coordination des sciences et technologies de l'information et de la communication. Ce comité contribue à coordonner les activités de recherche des organismes de recherche et des établissements d'enseignement supérieur ; un arrêté portant nomination des membres de ce comité : Pierre Bernhard en est nommé président.
 ● **Oiseaux** : un arrêté fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

Au *Journal officiel* du mercredi 28 juillet sont publiés :
 ● **Santé** : la loi portant création d'une Couverture maladie universelle et la décision du Conseil constitutionnel concernant cette loi.
 ● **Etat civil** : l'instruction générale relative à l'état civil.
 ● **Elysée** : un arrêté portant nomination auprès du président de la République de deux chargés de mission, Valérie Terranova et Pierre Dardenne.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marion CAREL et Oswald DUCROT ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,
Henriette,
 le 25 juillet 1999.

– Strasbourg, Paris-18°.

Nadine et Antoine-Zvi LOEB ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils, le 12 juillet 1999.

Simon David Israël.

De la part de M. et M^{me} Simon FITOUSSI, M. et M^{me} Raymond LOEB, leurs grands-parents.

Anniversaires de naissance

– 29 juillet 1954 - 29 juillet 1999.

Pierre, Caroline, Martin, François souhaitent à

Elisabeth

un très joyeux anniversaire.

Mille bisés.

– Paris-15^e, le 29 juillet 1949.

La Tour sandenienne a parlé aux vents du désert et le monde entier s'est joint à eux pour te souhaiter un joyeux anniversaire,

Monique.

Noël et Jeff.

Décès

– M^{me} Albert Cambon, née Anne-Marie Sentou, Ses enfants et petits-enfants font part du rappel à Dieu de

M. Albert CAMBON, conservateur des hypothèques honoraire.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 juillet 1999, à 10 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, Paris-16^e.

– Bordeaux.

M^{me} Anne Causeret-Dortignac, sa fille,
 M. Jean-Jacques Dortignac, son gendre,
 Audrey et Sophie, ses petites-filles,
 ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice CAUSERET, préfet honoraire, officier de la Légion d'honneur.

le 21 juillet 1999, à Bordeaux, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La bénédiction religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Il repose désormais auprès de son épouse, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Armand-Gayral, 33700 Mérignac.

– M. Jean-Marie Granier, président,
 M. Arnaud d'Hauterives, secrétaire perpétuel,
 Et tous les membres de l'Académie des Beaux-Arts,
 ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère,

Jean DEWASNE, membre de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France, officier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite, commandeur des Arts et des Lettres,

survenu le 24 juillet 1999, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans le grand salon du crématorium, 71, rue des Rondeaux, Paris-20^e, le vendredi 30 juillet, à 13 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Académie des Beaux-Arts, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

– L'Ouvroir de Peinture Potentielle (OuPeinPo) a la tristesse d'annoncer le décès de

Jean DEWASNE, membre de l'Institut oupeinpien de fondation,

24 juillet 1999. (*Le Monde* du 28 juillet)

Chaque samedi avec
Le Monde
 DATÉ DIM./LUNDI
 retrouvez
LE MONDE TELEVISION

– Edouard et Evelyne Meyer, son fils et sa belle-fille, Stéphane, Laure et Alexis, ses petits-enfants, Tous les proches,
 ont la douleur de faire part du décès de

M. René MEYER, chef d'escadron honoraire, croix de guerre 1939-1945, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 juillet 1999, à Auribeau-sur-Siagne, dans sa quatre-vingt-quinzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 30 juillet, en l'église de Bourgne, à 15 heures.

– Le Poët-Laval. Bourg-lès-Valence. Dijon. Saint-Chamont. Detroit (Etats-Unis). Villefranche.

Marguerite Lickel, épouse Monnier, Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, Parents et amis,
 ont la douleur de faire part du décès de

Eric MONNIER,

dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques civiles auront lieu le jeudi 29 juillet 1999, à 16 heures, au cimetière du Poët-Laval.

– M^{me} Simone Morin, son épouse, M^{me} Gilberte Bourgoïn, sa sœur,

Françoise et Dominique Merllie, Dominique et Jacques Studler, Jean-Louis et Annick Morin, Isabelle et Christian Prou, Denis et Claire-Alix Morin, ses enfants, ses petits et arrière-petits-enfants, sa famille et ses amis,
 ont la douleur de faire part du décès de

Robert MORIN,

le 26 juillet 1999, dans sa quatre-vingtième année.

13, avenue des Roches, 91190 Gif-sur-Yvette.

Alain PETIT, journaliste,

nous a quittés le 23 juillet 1999, à cinquante-six ans.

Homme d'esprit et de cœur, sa disparition plonge sa famille et tous ceux qui l'aimaient dans une grande tristesse.

La cérémonie religieuse aura lieu le 30 juillet, à 11 heures, en l'église de Montsoult, suivie de son incinération.

F. Petit, 3, square Gauguin, 95560 Montsoult.

– Saint-Vallier (Saône-et-Loire).

M^{me} Georges Richard, son épouse,
 Mireille et Philippe Humbert, Joëlle Richard,
 Arielle Richard-Milliet, Aude et Jean-Luc Tramoy, Pascal et Monique Mersch, ses enfants,
 Jean-Yves Maurin, Nicolas et Agnès Maurin, Guillaume et Sophie Maurin, Jean-Marie et Danielle Sibille, Frédéric et Corinne Sibille, Gaël et Annabelle Sibille, Sébastien Milliet, Emmanuel et Natacha Milliet, Valentin Milliet, Manon Tramoy, Théo Tramoy, Aurélie Mersch, Florian Mersch, ses petits-enfants,
 Et ses dix-neuf arrière-petits-enfants,
 ont la douleur de faire part du décès de

docteur Georges RICHARD, médecin-colonel de réserve honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945 avec Palmes, médaille du travail,

survenu à Saint-Vallier, le 26 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 juillet, à 16 heures, en l'église de Bellevue.

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité familiale.

Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 € ☎ 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36

– Le docteur Gérard Sée, son époux,
 M. et M^{me} Jean-Yves Huguët, M. et M^{me} Jean Gabut,
 Le docteur et M^{me} Antoine Sée, ses enfants,
 Zacharie, Hélène, Camille, Sophie et Perrine,
 ses petits-enfants,
 Et toute la famille,
 ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Jacqueline SÉE, née REIGNARD,

survenu à Sartrouville, le 21 juillet 1999, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 27 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, avenue Jean-Jaurès, 78500 Sartrouville.

– Le président d'honneur, Et le conseil d'administration de « Terres d'Europe » invitent à un instant de recueillement pour le repos de l'âme de

Eva de VITRAY MEYCROVITCH,

qui nous a quittés le 24 juillet 1999, à 12 heures.

Elle fut « une chercheuse de Vérité », une compagne de foi fidèle, d'une générosité de cœur qui allait bien au-delà de sa haute connaissance des livres révélés ainsi que de la voie soufite.

Que Dieu l'accueille dans sa grande miséricorde.

« Ceux qui connaissent Dieu ne meurent pas, ils sont seulement transportés d'une demeure à une autre. »

Association « Terres d'Europe », 28, rue Le Regrattier, 75004 Paris. (*Lire ci-contre*)

Services religieux

– On nous prie d'annoncer le décès de

docteur Roger CHAPNIK z"l,

survenu le 2 juillet 1999, dans sa soixante-huitième année.

De la part de M. Bernard Chapnik, M. Philippe Chapnik, M. David Chapnik, ses enfants, M. et M^{me} Henri Chapnik, M^{me} Suzanne Feldmann, M. et M^{me} Félix Perez.

La cérémonie des shloshim aura lieu le 5 septembre, au cimetière de Bagneux, dans le caveau familial.

Remerciements

– La famille de

Pierre ALEKAN

remercie vivement tous ceux qui lui ont témoigné sympathie et affection.

– M^{me} Rachel Roëls, son épouse, M^{me} Lysiane Roëls, M. et M^{me} Claude Roëls, ses enfants, Hugo, son petit-fils, très touchés des marques de sympathie et d'amitié reçues à la suite du décès de

Marcel ROËLS,

remercient les personnes qui se sont associées à leur peine.

– Maurice et Claudie Théloy, Et toute la famille remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

Abel THÉLOY,

survenu 15 juillet 1999.

32, rue de l'Artois, 78690 Les Essarts-le-Roi.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires de décès

Aline,

29 juillet 1989.

Tu restes avec nous.

– 29 juillet 1974-29 juillet 1999.

Il y a vingt-cinq ans,

Paul BANCHERIT

disparaissait brutalement.

Sa famille, ses amis, Tous ceux qui l'ont connu se souviennent.

– Le 28 juillet 1998,

Jean-Pierre GRAPPIN,

nous pensons tous très fort à toi.

Olivier,

il y a dix ans.

– Grenoble.

Il y a maintenant cinq ans que

Robert SILBER

s'en est allé.

Souvenez-vous de lui.

CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 € TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 € THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 € COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter ☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96 Fax : 01.42.17.21.36
 Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Comprendre le ciel
 Hubert Reeves, invité de la rédaction
 En vente chez tous les marchands de journaux
VIENT DE PARAÎTRE
 100 PAGES 30 F - 4,51 €
Ivan ILLICH :
 ● Entretien exclusif : après un long silence Ivan Illich revient sur son passé, ses erreurs et évoque l'avenir
Dossier : Astronomie
 ● Le récit de trois mille ans d'hésitations et de découvertes pour comprendre le ciel.
 ● Aujourd'hui, que reste-t-il encore à trouver ?
 ● Lentement, mais sûrement, l'école s'ouvre à l'enseignement de l'astronomie. Enquête et reportage.
 ● Comment devenir astronaute ? Le témoignage de Jean-François Clervoy
Culture :
 ● Expositions, cinéma, théâtre, les festivals de l'été : tous les rendez-vous de vos vacances
 Et tout ce qu'il faut savoir sur l'éclipse du 11 août avec, en cadeau, un grand poster et les lunettes de la Société astronomique de France.
fnac

UN ÉTÉ À PARIS

LA PHOTOGRAPHIE DE BERTRAND DESPREZ

Le ponton

Pour les enfants qui ne partent pas en vacances au bord de la mer ou le long d'une rivière, c'est une aubaine. Les « Gorges de l'Ourcq » leur offrent les premières sensations de la glisse en canoë. Pas de chute vertigineuse ni de dénivellée en slalom, mais un long bassin où se croisent rameurs, pagayeurs et voyageurs en croisière. Base nautique-Mairie de Paris, 15, quai de la Loire, Paris 19^e. Du lundi au vendredi pour les enfants, le samedi pour les adultes. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Gratuit pour les Parisiens.



AGENCE VU

Liszt et Wagner en pleine Camargue

Saint-Martin-de-Crau/Musique. Deszö Ranki ovationné avec l'Orchestre du Festival de Budapest

RICHARD WAGNER : *Siegfried Idyll ; Voyage de Siegfried sur le Rhin ; Les Adieux de Wotan et Incantation du feu.* **FRANZ LISZT :** *Totentanz pour piano et orchestre ; Concerto pour piano et orchestre n°1.* **Deszö Ranki (piano), Orchestre du Festival de Budapest, Ivan Fischer (direction).**

Grange de l'étang des Aulnes, le 26 juillet, 21 h 30.

SAINT-MARTIN-DE-CRAU de notre envoyé spécial

A quelques kilomètres d'Arles, le conseil général des Bouches-du-Rhône possède une grande demeure de pierres posée sur le rivage de l'étang des Aulnes, au beau milieu d'un grand parc planté de platanes, de peupliers, de chênes et de lauriers-sauce qui, ici, sont de beaux arbres. C'est en pleine Camargue, à une heure de route de l'épicentre du Festival de La Roque d'Anthéron, que l'Orchestre du Festival de Budapest, son chef titulaire Ivan Fischer et le pianiste Deszö Ranki viennent de

donner un concert consacré à Liszt et à son gendre Richard Wagner dans une grange à l'acoustique exceptionnelle qui accueille les musiciens, tandis que la majorité du public prend place à l'extérieur, sur des gradins.

Il flottait une odeur de pharmacie dans l'assistance : il ne saurait être question de ne pas s'asperger de lotion anti-moustiques. A l'entrée, le public se voit distribuer gracieusement ce viatique censé éloigner les terribles anophèles. Malgré tout, ils ne laissent pas en paix. Est-ce la raison pour laquelle tous les gradins n'étaient pas occupés ?

UN ASCÈTE DU CLAVIER

Les admirateurs du pianiste hongrois Deszö Ranki n'ont de toute façon pas d'autre choix. Inexplorable oublié de la série des « Grands Pianistes du siècle » publiée par Philips, le Hongrois n'est tout autant des orchestres et séries de récitals français. Chaque été, il est l'un des invités de choix de La Roque. Et chaque été, il prouve qu'il est, bien avant son compatriote Andras Schiff et à éga-

lité avec Zoltan Kocsis, si différent de lui, l'un des pianistes les plus admirables de l'époque.

Accompagné par un orchestre étincelant, d'une sveltesse et d'une rapidité de réaction dignes d'Ivan Fischer, son directeur musical, aux pupitres virtuoses mais fondu dans une collectivité sans faille, Ranki a donné de la *Totentanz* et du *Premier Concerto* de Liszt une interprétation dont la concentration et l'absence d'effets sont émouvants et exaltants. Ces deux œuvres, avouons-le, ont besoin d'être prises en main par des artistes qui les jouent avec sérieux, faute de quoi elles s'effondrent dans un histrionisme qui les déprécie. Sans jamais nier le côté spectaculaire des variations composées par Liszt sur le thème du *Dies Irae*, Ranki donne tout leur tragique, leur rage aux effroyables glissandos de la partition, et son atmosphère méditative, voire douloureuse, à la variation lente. Son jeu tient de l'eau-forte plus que du tableau, tandis que l'orchestre ruisselle de couleurs somptueuses.

Dans le *Premier Concerto* de

Liszt, il se lance à corps perdu : les octaves par lesquelles le piano prend la parole exigent cette libération d'énergie. Puis il prend le temps d'écouter ses partenaires, de rêver en cours de route, de laisser libre cours à une passion qui ne se dérobe jamais devant une technique qui laisse pantois. Des interprétations plus explosives flambent parfois comme un feu de paille. Celle de Ranki, de Fischer et de l'Orchestre de Budapest réconcilient avec un concerto dévalé par trop d'interprètes, qui ne saisissent pas toujours que la plus grande virtuosité n'est rien quand elle ne permet pas de s'affranchir du piano pour permettre à l'œuvre, à l'émotion, de s'immiscer dans la conscience du public. Deszö Ranki est un vertueux, un ascète du clavier. Son sourire étonné, presque de dénégation, quand le public l'ovationne et tape des pieds sur les gradins, nous rappelle qu'il est d'une timidité légendaire qui le tient loin des intervieweurs et des campagnes de promotion.

Alain Lompech

L'amer aristocrate du folk à l'Hôtel du Nord

Paris/Folk. Loudon Wainwright III, un songwriter américain dans le bastion du Paris populo

LOUDON WAINWRIGHT III. Hôtel du Nord, 102, quai de Jemmapes, Paris 10^e. M^o Jacques-Bonsergent. Le 28 juillet, à 20 heures. Tél. : 01-53-19-98-88. De 90 F à 110 F (13,72 € à 16,77 €).

Loudon Wainwright III, un 27 juillet, à l'Hôtel du Nord ? Que vient faire au milieu de l'été dans ce bastion du Paris populo le songwriter américain dont la cote d'amour auprès des critiques restera à jamais inversement proportionnelle à la vente de ses albums ? Un fort contingent d'Américains, plus résidents que touristes, s'est déplacé quai de Jemmapes. Beaucoup de quinquagénaires, enfants du baby boom, prêts à célébrer bruyamment la visite de leur compatriote, même si celui-ci connaît toujours plus de succès en Angleterre – en juin, à Londres, Salman Rushdie s'est déplacé pour l'entendre. D'autres, plus jeunes, sont venus découvrir le père de Rufus Wainwright, auteur d'un premier album remarqué en 1998.

Le contraste est d'ailleurs saisissant entre le fils, fan d'opéra et de glamour, et son géniteur, qui apparaît seul, armé d'une guitare sèche, en bretelles et chemise à carreau. Depuis près de trente ans, Loudon Wainwright III, cinquante-deux ans, fils d'un directeur du bureau du magazine *Life* à Los Angeles, enregistre régulièrement des albums ignorés du grand public et vénérés par ses fans. Des petites vignettes acerbes et caustiques de ses contemporains mêlées à des tranches autobiographiques impitoyables.

CYNISME ET CRUAUTÉ

Les premiers efforts du folksinger lui ont valu d'être comparé à Dylan (un personnage qui lui est totalement opposé), comme James Taylor ou Bruce Springsteen. Ces trois-là comptent parmi les rares exemples d'artistes ayant survécu à ce compliment. Le cynisme et la cruauté de Loudon Wainwright III le rapprocheraient en fait davantage de Randy Newman. Auteur d'un seul tube, *Dead Skunk* (Putois mort), qui restera six semaines (en 1972) en tête des classements... à Little Rock, Arkansas, Loudon Wainwright III s'est aussi fait remarquer comme comique troupière dans la série télévisée *M. A. S. H.*

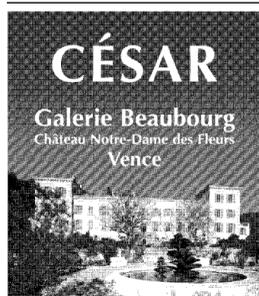
Dans le registre du boute-en-train pince-sans-rire, il met les rieurs dans sa poche à l'Hôtel du Nord, en pui-

sant essentiellement dans son dernier album, le six-septième, *Social Studies* (Rykodisc), un recueil de chansons écrites au cours des dix dernières années pour la National Public Radio. Des portraits vachards de célébrités (les deux Bill, Clinton et Gates, O. J. Simpson, Saddam Hussein...). Dans la salle, les expatriés s'esclaffent, les autochtones restent un peu sur le quai. Le trait est gros, renforcé par les grimaces de Loudon Wainwright III, cabot qui s'est révé un jour acteur et qui ne s'éloigne guère des chansonniers caricaturistes.

Sous le regard sévère de Louis Jouvet, il ne s'embarrasse pas toujours de bon goût. Il fait ainsi une publicité insistante pour son dernier disque, ou s'adresse exclusivement au public américain. On a alors presque l'impression de déranger cette réunion de famille. Les entractes servent parfois à recadrer les choses.

La deuxième partie est le séduisant négatif de la première. Avec une nouveauté hilarante, *Sleepin' Around*, sur la manie des plaques commémoratives qu'ont les Américains – lorsqu'un homme célèbre, par exemple, a dormi quelque part – et une plongée dans l'intimité du répertoire – *The Man who couldn't cry*, magnifique ballade country, ou *Rufus is A Tit Man*, tendre chanson sur son fils. Surtout, il y a le sommet de *White Winos*, terrible histoire d'alcoolisme congénital à partir du désespoir d'une mère. Quelques rires jaunes ont alors fusé dans la salle, ignorant que la récréation était depuis longtemps terminée. N'importe, ces mots qui firent si mal ont enfin signé la grandeur de Loudon Wainwright III, amer aristocrate du folk.

Bruno Lesprit



L'octette de David Murray et la gloire de John Coltrane

La Seyne-sur-Mer/Musique. La formation du saxophoniste a joué dans des conditions imprévues

JAZZ AU FORT NAPOLÉON, David Murray Octet, mardi 27 juillet, La Seyne-sur-Mer (Var). PROCHAINS CONCERTS : Khan Jamal/André Jaume Quintet, le 29 ; Compagnie Lubat et Evan Parker, le 30 ; Claude Tchamitchian Trio et Grand Lousadzak, le 31 ; Roger Mennillo Expression, Jean-Louis Chautemps/René Urtreger Quartet, le 1^{er} août. 21 h 30 ; à minuit le trio Maurin/Grisot/Larosa et les ateliers La Seyne Jazz Workshop. CREC du Fort Napoléon, chemin Marc-Sangnier. Tél. : 04-94-06-84-00. 80 F (12,20 €) la soirée.

LA SEYNE-SUR-MER de notre envoyé spécial

Depuis la création du festival Jazz au Fort Napoléon, à La Seyne-sur-Mer, en 1985, on n'avait pas vu ça : la pluie. Au point que le directeur des affaires culturelles de la ville et directeur artistique du festival, Robert Bonaccorsi, a hésité à annuler la première soirée de l'édition 1999. Et puis, sur le coup de 21 heures, il s'est décidé, « allez, on le fait », ce que personne ne devait regretter. Pas de scène – trempée, impraticable – dans la cour centrale du bâtiment de pierre, peu de sonorisation, pas de lumières, mais, sous la

voûte d'une des salles de l'ancienne poudrière napoléonienne, l'octette du saxophoniste David Murray s'est retrouvé dans sa plus complète sérénité à jouer toute la gloire de la musique de John Coltrane.

UN MOMENT INOÛI

Serrés les uns contre les autres dans un espace tout juste confortable pour un trio, les huit musiciens se sont lancés avec une vivacité, une énergie qui pouvaient avoir valeur d'exorcisme. Comme si la crainte de ces conditions imprévues leur avait donné une force collective que le concert « normal » n'aurait pas rendu de la même manière. Un micro pour le piano, un autre devant les musiciens pour que le soliste se détache. Sinon, tout acoustique, le son naturel des instruments, l'équilibre à trouver entre soi au contact du public, tout près, dans les jambes comme dans un club. Mieux même.

David Murray, saxophoniste ténor, clarinetiste, compositeur, inventeur de dizaines de formations, du duo au big band, joue Trane, John Coltrane, le saxophoniste ultime pour certains, l'une des plus grandes influences du jazz. *Lazybird* pour débiter, puis *The Crossings*, seule composition de Murray sur ce programme, une orchestration épa-

tante de la partie solo de *Giant Steps*, *Naïma*, *Mr PC* et *Love Supreme*. Le répertoire est irrécusable, classique et moderne. Coltrane est joué pour le siècle à venir, pas dans un souvenir des années 60.

Pas un solo ne tombera à plat (au plus loin d'eux-mêmes, en particulier le tromboniste Craig Harris, le trompettiste Rassul Siddik, Murray) dans l'événement de l'humidité ambiante et de la chaleur des corps rassemblés dans la petite salle. Le public est là – ici où une goutte d'eau est vite perçue comme un ouragan, c'est une preuve de fidélité à

un festival exigeant, exemplaire. Il y a des mouvements de rotation discrets, respectueux de la musique, pour que chacun ait sa part d'abri, de chaises.

Murray et ses hommes chantent Coltrane, ils le hurlent et le vivent. Coltrane gospel, Coltrane blues, Coltrane l'Africain, Coltrane apaisé et tourmenté, sûr de son chemin et toujours dans le doute. C'est un moment inouï, qui se prolonge, qui ne veut pas se conclure dans la nuit redevenue sereine.

Sylvain Siclier

numéro spécial été

Inrockuptibles

corps prison, corps liberté, comment chacun se débrouille avec ce machin

LE CORPS DERNIER CRI

avec les témoignages de Michel Houellebecq, Claire Nebout, Didier Daeninckx, Catherine Breillat, Patrick Poivre d'Arvor, Jean-Baptiste Mondino, Edouard Baer...

en kiosque, 28 F
http://www.inrockuptibles.com

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Billets et cartes bleues, attention aux faux ! Invités : Alain Armand ; Alain Defer ; Jean-Michel Dinand ; Claude Lecou ; Jean de Mailhard. **Forum Planète**

23.20 Algérie, cultures croisées. **Forum Planète**

MAGAZINES

20.00 20 h Paris Première. Invité : Guy Bedos. **Paris Première**

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Papes et le Pouvoir [4/5] : Jean-Paul 1^{er} et la mort. **Arte**

20.50 Sagas. L'Italie des stars et des princes. **TF 1**

21.10 Science été. L'eau et les climats. Invité : Robert Kandel. **LCI**

DOCUMENTAIRES

19.00 Connaissance. A propos de sexe. Pour le meilleur et pour le pire. **Arte**

19.40 Tebebiella. Télé pirate en Italie. **Planète**

20.00 Promenades sous-marines. Les Phoques de l'Arctique. **TMC**

20.05 Les Mystères du corps humain. Le cerveau. **TSR**

20.15 Reportage. Le Business des épaves. **Arte**

20.35 Melvin Van Peebles. Classified X. **Planète**

20.45 La Conquête du cosmos. [2/2]. Objectif Mars. **Histoire**

Le Monde
TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Sur un air de mambo Arlette et Louis tiennent un coquet salon de coiffure dans une station balnéaire. Englué dans sa vie routinière, Louis se complait à brimer son épouse, une femme exubérante, en quête de fantaisie (Catherine Jacob, épatante). Lassée, celle-ci tente de se divertir auprès d'un amant. A la suite d'un accident de voiture, Louis se retrouve amnésique. Une comédie grignante de Jean-Louis Bertuccelli.

20.55 Femmes dans le monde. Femmes à Pékin. Femmes de Somalie. **Téva**

21.30 Paroles peintes. **Planète**

21.40 Adieu et merci, Tonkin. Mémoires de paix. **Odyssee**

21.45 Musica. Chercher sa voix. **Arte**

21.45 Au nom de 30 000 fils. **Histoire**

22.00 Itzhak Perlman. Ballades en pays klezmer. **Planète**

22.00 La France aux mille villages. **Téva**

22.40 Musica. Belcanto, les grands ténors : Georges Thill, 1897-1984. **Arte**

22.55 Concessions à perpétuité. **Planète**

23.10 100 ans de cinéma polonais. **Arte**

23.35 Les Aventuriers. Neil Armstrong, premiers pas sur la Lune. **TSR**

SPORTS EN DIRECT

20.15 Football. Ligue des Champions (2^e phase qualificative, match aller) ; Partizan Belgrade - Rijeka. **Eurosport**

MUSIQUE

20.00 Midnight Classics II. **Muzzik**

21.45 XVI^e Festival Chopin. Juin 1999. Avec Dorothee Bocquet ; Sodi Braïde ; Mathilde Carré ; Elna Hata ; Kaori Kawashima ; Julien Le Pape ; Ezequiel Spuchches. **Mezzo**

21.55 Motown Live. **Paris Première**

23.10 Festival de Reading. Avec Rage Against the Machine. **Paris Première**

0.10 Dave Brubeck symphonique. Montréal, 1987. Avec l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Russell Glyod. **Muzzik**

THÉÂTRE

21.50 Les Mains sales. Pièce de Sartre. Mise en scène de Jean-Pierre Dravel et Olivier Macé. **RTBF 1**

22.50 La Poule aux œufs d'or. Pièce de Vial. Mise en scène de Michel Galabru. **TMC**

TÉLÉFILMS

20.55 Sur un air de mambo. Jean-Louis Bertuccelli. **France 2**

21.00 Nijinski, la marionnette de Dieu. Philippe Vallois. **Muzzik**

21.30 L'Incredyble Hulk. Kenneth Johnson. **13^{ème} RUE**

22.10 Meurtres dans l'espace. Steven Hillard Stern. **Festival**

22.40 Les hommes et les femmes sont faits pour vivre heureux... mais pas ensemble. Philippe de Broca. **France 2**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. **Arte**

MERCREDI 28 JUILLET

FILMS

16.55 Le Bal ■■■ Ettore Scola (France - Italie, 1983, 110 min) ○. **Ciné Cinéma 3**

17.35 Une autre femme ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1988, 80 min) ○. **Cinéstar 1**

18.30 Allons z'enfants ■■■ Yves Boisset (France, 1980, 120 min) ○. **Ciné Cinéma 1**

18.30 Austin Powers ■ Jay Roach (Grande-Bretagne, 1997, 90 min) ○.

18.45 Le Nouveau Testament ■■ Sacha Guitry (France, 1936, N., 95 min) ○. **Ciné Classics**

18.45 L'Affaire Karen McCoy ■■ Russell Mulcahy (Etats-Unis, 1993, 105 min) ○. **Ciné Cinéma 2**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 A chaque a

La nageuse française Roxana Maracineanu championne d'Europe du 200 mètres dos

Sur 100 mètres brasse, Stéphan Perrot remporte la médaille de bronze

UN LARGE SOURIRE, un salut, un visage serein. Après une seconde d'hésitation, Roxana Maracineanu a compris que c'était gagné. Mardi 27 juillet, à Istanbul (Turquie), elle s'est adjugé son premier titre européen sur 200 mètres dos en 2 min 11 s 94, reléguant ses suivantes, l'Allemande Cathleen Rund et la Russe Yulia Fumenko, ex aequo, à près d'une seconde et demie (2 min 13 s 33).

« J'étais venue pour ça », a commenté avec soulagement l'étudiante âgée de vingt-quatre ans. Celle qui, en janvier 1998, a apporté son premier titre mondial à la natation française (également sur 200 mètres dos), à Perth (Australie), se savait attendue. L'épreuve d'Istanbul était délicate (trois courses en deux jours), d'autant que la nageuse souffrait d'une mauvaise angine.

Mais Roxana n'a pas cédé à l'abattement qu'elle a connu il y a deux mois, aux championnats de France de Dunkerque. Souffrant alors d'une bronchite, elle avait eu peine à réaliser les minima qualificatifs pour ces championnats d'Europe. L'or mondial avait alors semblé bien lourd à porter.

RÈVES OLYMPIQUES

Ce titre historique de Perth avait en effet pris « Roxy » au dépouvu. En 1996, elle avait failli mettre fin à sa carrière de nageuse après avoir manqué sa qualification pour les Jeux olympiques d'Atlanta. Un séjour en Allemagne, dans le cadre de ses études en langues étrangères appliquées, l'avait reconduite dans les bassins. Un an et demi plus tard, en Australie, elle « touchait le mur » la première, puis fixait un bon moment le tableau d'affichage

des résultats, le regard incrédule. « A Perth, j'avais subi, s'est-elle souvenue mardi. J'avais nagé sans savoir vraiment ce que je faisais. » Le tourbillon médiatique qui s'était ensuivi l'avait un peu déboussolée. La jeune Mulhousienne, modeste et tranquille, avait dû rabâcher les détails de l'histoire de l'émigration de sa famille, roumaine, alors qu'elle avait neuf ans.

Depuis Perth, la jolie future interprète a taillé sa tignasse en bataille de jeune fille pour arborer des cheveux courts tirant sur le rouge. Mais ses parents, Elena et Vasil, restent ses plus fervents supporters. Ils avaient parcouru les 4 000 kilomètres jusqu'à Istanbul en voiture, faisant un crochet par Bucarest pour y prendre au pas-

Un record du monde

Un premier record du monde est tombé, mardi 27 juillet, à Istanbul (Turquie) au cours de la deuxième journée des championnats d'Europe de natation. En nageant en 26 secondes 29 centièmes en finale du 50 mètres papillon, la Suédoise Anna-Karin Kammerling a amélioré le précédent record de la spécialité, qui datait du... 1^{er} juillet. La jeune Suédoise (dix-neuf ans) en était déjà la détentrice : elle avait été créditée d'un temps de 26 secondes 39 centièmes lors des championnats nationaux suédois. Pour mémoire, le 23 septembre 1988 à Séoul (Corée du Sud), la Française Catherine Plewinski s'était approprié le record du monde de cette discipline, avec un temps de 27 secondes 54 centièmes.

sage le parrain de Roxana. Elle ne les a pas déçus.

« Cette victoire [à Istanbul] est importante mais n'a pas la même saveur que celle de Perth », a expliqué Roxana mardi. Elle est plus construite, peut-être quelque part plus attendue. Je la vis plus comme l'accomplissement d'un long travail, donc forcément en montrant moins d'émotion qu'à Perth, où j'ai été la première surprise de ma victoire, à plonger dans une émotion intense, indescriptible. »

Mardi, Roxana Maracineanu a montré qu'elle avait l'étoffe d'une vraie championne. Elle pense déjà à Sydney, ses tout premiers Jeux olympiques. Mais, pour l'heure, on dit qu'elle rêve à un deuxième titre européen : celui du 100 mètres dos, distance sur laquelle elle avait obtenu la médaille d'argent il y a deux ans aux championnats d'Europe, à Séville (Espagne).

Au palmarès des françaises championnes d'Europe, Roxana succède à Catherine Plewinski (100 mètres papillon en 1993). Stéphan Perrot (100 mètres brasse) l'a aidée, mardi, à dépoussiérer les palmarès en s'adjugeant le bronze (1 min 02 s 8), améliorant au passage son propre record de France. Malgré ses sept titres de champion de France sur 100 mètres ou 200 mètres brasse et son potentiel, le brasseur cannois brillait surtout jusqu'ici pour sa discrétion lors des rendez-vous internationaux. Un solide programme de musculation et une préparation mentale efficace semblent avoir eu raison de sa « timidité ». Le podium du 200 mètres brasse, qui devait se disputer jeudi 29 juillet, semblait également à sa portée. — (AFP, Reuters.)

La juge Eva Joly enquête sur des investissements douteux au Gabon

67 millions de francs auraient été détournés au préjudice d'Altus Finances

UN BANQUIER parisien emprisonné, un investisseur libanais aux références contrastées, une mirifique exploitation forestière au Gabon, des dizaines de millions de francs évaporés : l'enquête du juge d'instruction Eva Joly sur les découverts consentis, entre 1993 et 1996, par une filiale du Crédit lyonnais à l'homme d'affaires Walid Koraytem, possède les ingrédients d'un nouveau thriller financier — dont la dimension politique reste, pour l'heure, sous-entendue.

Les premières initiatives de la magistrature ont déjà fait grimacer les milieux financiers parisiens : saisie sur le fondement d'une plainte déposée en 1997 par le Consortium de réalisation (CDR), la structure chargée de solder les actifs douteux du Crédit lyonnais, M^{me} Joly a mis en examen pour « abus de biens sociaux » l'ancien directeur-général d'Altus Finances, Claude-Eric Paquin, qui fut lui-même, de 1992 à 1996, l'un des dirigeants les plus actifs du CDR.

Agé de cinquante-deux ans, M. Paquin a été placé en détention provisoire, ainsi que l'indique *Le Canard enchaîné* du 28 juillet. Bénéficiaire de quelque 67 millions de francs de crédits, accordés par Altus, sous la forme d'autorisations de découvert, M. Koraytem a lui aussi été mis en examen, pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux », mais laissé en liberté contre une caution de 3 millions de francs.

Sur le compte d'OMAR BONGO

La même somme de 3 millions de francs apparaît au cœur des soupçons formés contre l'homme d'affaires et son banquier. En 1995, M. Paquin avait obtenu un prêt personnel de ce montant auprès de l'un de ses amis, le marchand d'art Bernard Lorenceau, afin d'acquérir un chalet en Savoie. Consenti via une société de courtage dénommée Maxam et immatriculée aux îles Vierges britanniques, le crédit prit la forme de deux versements, dont l'un émanait directement de M. Koraytem. Or ce dernier obtenait, à la même époque, l'augmentation des concours déjà très élevés dont il disposait auprès de la banque de M. Paquin, afin de lancer une socié-

té de production de bois précieux au Gabon. Le CDR ayant dénoncé les négligences du contrôle exercé par Altus sur l'utilisation de ces fonds — qui n'ont pas été remboursés —, les enquêteurs soupçonnent un lien de causalité entre ces fautes exorbitantes et le prêt alloué à M. Paquin.

Interrogés par le juge, MM. Koraytem et Paquin ont tous deux contesté l'existence d'une telle « contrepartie ». Le banquier a assuré avoir ignoré que la société Maxam dissimulait non seulement M. Lorenceau, mais aussi M. Koraytem. Plaidant la « bonne foi » et l'absence de toute dissimulation, son défenseur, M^r William Bourdon, a fourni au juge une reconnaissance de dette enregistrée par les services fiscaux ainsi que la preuve d'un remboursement partiel de 600 000 francs effectué en 1997 en faveur du fils de M. Lorenceau, décédé entretemps.

Les explications de M. Koraytem sur l'usage des sommes avancées par Altus paraissent avoir généré d'autres soupçons. Intermédiaire disposant de relations haut placées en Arabie saoudite et dans les émirats, M. Koraytem s'est présenté comme un « conseiller de sociétés », et a justifié les très nombreuses sorties d'argent liquide et de *traveller checks* — à hauteur de 17 millions de francs — constatées sur ses comptes par des dépenses purement personnelles, affirmant avoir beaucoup perdu au jeu ou encore avoir émis des « chèques en blanc » afin d'offrir des « cadeaux » à des bénéficiaires inconnus. Présentant la société Maxam comme une « boîte aux lettres » destinée à « recevoir des commissions », il a déclaré que certaines des sommes retirées ou transférées à partir de ses comptes servaient « à rémunérer les gens qui [l'avaient] aidé pour l'aboutissement des contrats ».

Parmi les mouvements découverts figure un virement de 500 000 francs, en 1993, au profit d'un compte personnel du président de la République du Gabon, Omar Bongo. Plusieurs courriers émanant de la présidence gabonaise ont également été saisis, exprimant le soutien apporté au pro-

jet de M. Koraytem et des remerciements pour « les cadeaux offerts ». Ce haut parrainage semble avoir été complété, selon les déclarations de M. Paquin, par les recommandations émises en faveur de M. Koraytem par l'ancien ministre (RPR) de la coopération, Robert Galley, qui aurait attesté que son projet ne nuisait pas « aux intérêts français en Afrique », ainsi que par un dirigeant d'Elf-Aquitaine, qui aurait envisagé d'avoir recours à ses services « pour démarrer une implantation à Abou Dabi ».

UN PROCHE DE M. LONGUET

L'homme d'affaires libanais avait en outre réussi à faire patienter la banque en invoquant de substantielles « commissions » à venir. M. Koraytem a ainsi fait état de ses relations financières avec un autre banquier, Alain Cellier, qui gérait pour lui « des comptes "omnibus" dans différents établissements en Suisse ». Ami proche de Gérard Longuet, ayant-droit de multiples sociétés-écrans, M. Cellier avait été interrogé, en 1995, dans le cours de l'enquête du conseiller Renaud Van Ruymbeke sur les filières de financement de l'ex-Parti républicain. Les soupçons du magistrat rennaiss portaient notamment sur une commission de 16 millions de francs, versée au profit d'une société panaméenne en marge d'une négociation au Koweït.

Questionné par un juge suisse dans le cadre de cette même enquête, M. Koraytem s'était présenté comme le bénéficiaire de ces fonds, écartant toute destination politique en dépit de son association, dans cette opération, avec l'un des conseillers ministériels de M. Longuet. Loin d'établir un lien entre les découverts consentis par Altus et un financement politique, M. Koraytem a affirmé, devant M^{me} Joly, que la somme qui lui était due dans la négociation au Koweït ne lui avait jamais été versée par M. Cellier. L'avocat de M. Koraytem a indiqué au *Monde* qu'une « mise en demeure » avait été adressée à M. Cellier en 1997, mais que celle-ci était restée lettre morte.

Hervé Gattegno

Chasse : M. Patriat a trois mois pour formuler ses propositions

FRANÇOIS PATRIAT, député (PS) de la Côte-d'Or, nommé par le gouvernement « M. Chasse » et chargé d'une mission sur ce dossier auprès de Dominique Voynet, ministre de l'environnement, a reçu, lundi 26 juillet, sa lettre de mission. Selon les termes de celle-ci, le député socialiste est censé formuler des « propositions d'adaptation de la législation relative à la pratique et à l'organisation de la chasse », qui devront être rendues à la fin du mois d'octobre.

Les propositions de M. Patriat devront porter « sur les périodes de chasse en prenant en compte les travaux du groupe de personnalités scientifiques » constitué à cet effet, la « réglementation des élevages, de la commercialisation et des lâchers de gibier », ainsi que la « sécurité liée à l'exercice de la chasse ».

Sur l'organisation de la chasse, ces propositions devront porter sur la « réforme des structures départementales, régionales et nationales des chasseurs », les « missions et le fonctionnement de l'Office national de la chasse », le « statut et les missions des agents de proximité employés par les fédérations départementales des chasseurs », et « l'adaptation » de la loi Verdeille. M. Patriat a lui-même qualifié sa mission de « mise à plat » des problèmes de chasse alors que les réponses apportées jusqu'à présent n'ont été que « ponctuelles et inadaptées ».

Il a prévu de rencontrer, dès le mois d'août, une cinquantaine de personnes et de faire une vingtaine de déplacements dans les départements. M. Patriat s'est entretenu, le 16 juillet, avec Jean Saint-Josse, président du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), qui a recueilli

6,77 % aux élections européennes du 13 juin. De leur côté, les Verts, par la voix de leur porte-parole, Denis Baupin, ont réitéré, mardi 27 juillet, leur proposition en faveur d'« un Grenelle de la chasse ». Regrettant que la lettre de mission de M. Patriat n'aborde pas la

question de la protection des espaces naturels, et en particulier celle de la directive européenne Natura 2000, M. Baupin a souligné qu'« un simple rapport ne suffira pas ».

Alain Beauvère-Méry

M. Jospin procède à un remaniement technique du gouvernement

UN REMANIEMENT du gouvernement pourrait intervenir, mercredi 28 juillet, pour remplacer Bernard Kouchner, nommé le 2 juillet administrateur civil de l'ONU pour le Kosovo. Outre la nomination d'un nouveau secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, le remaniement devrait permettre de remplacer Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. Un autre radical de gauche, François Huwart, devrait lui succéder. Agé de cinquante-deux ans, député (RCV) de l'Eure-et-Loir, maire (PRG) de Nogent-le-Rotrou depuis 1989, vice-président du conseil régional de la région Centre, M. Huwart, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est inspecteur général adjoint des anciens combattants. Lors du départ de M. Kouchner, M. Jospin, qui s'était refusé à changer les équilibres au sein de son gouvernement en fonction des résultats des élections européennes, avait déclaré qu'il entendait « réfléchir tranquillement » à son remplacement.

DÉPÊCHES

■ **CORSE** : La société de convoyage de fonds Bastia Securita a annoncé mardi 27 juillet son dépôt de bilan. Le gérant de cette société proche du mouvement nationaliste A Cuncolta Indipendentista, Dominique Martinetti, avait déjà annoncé le 9 juillet qu'il commençait une procédure de dépôt de bilan, deux jours après un arrêté préfectoral limitant ses activités au gardiennage et à la surveillance. Jusqu'à la suspension de ses activités, Bastia Securita assurait plus de 80 % des transferts de fonds dans l'île. Un projet de reprise de l'entreprise est à l'étude, selon Bastia Securita.

■ **LA POSTE** : la direction Ile-de-France de La Poste a décidé, dès la rentrée, de faire passer progressivement de 18 heures à 16 heures les horaires de levée du courrier dans deux-tiers des 1 700 boîtes aux lettres jaunes parisiennes, pour le départ d'une lettre le jour même. Elle justifie cette réorganisation par la nécessité d'étaler les arrivées de courrier dans les centres de tri.

Gagnez avec CGIP, devenez actionnaire de CAP GEMINI

CGIP lance un programme de rachat d'actions par échange de titres de sa principale filiale

Offre Publique d'Echange Simplifiée

2 actions Cap Gemini pour 5 actions CGIP

30% de prime sur le cours du titre CGIP du 30 juin 1999*

Les modalités de l'offre d'échange

- > L'offre est ouverte du 9 au 30 juillet 1999 inclus
- > Elle porte sur 8,5% du capital de CGIP, soit 5 712 340 actions
- > Si le nombre de titres apportés à l'offre représente plus de 8,5% du capital de CGIP, les demandes seront réduites proportionnellement au nombre d'actions présentées
- > Report de l'impôt sur la plus-value jusqu'à la vente des titres.

* Cours de clôture des actions CGIP (46,9 €) et Cap Gemini (152,4 €)

Note d'information visée par COB (N° 99-955 du 8 juillet 1999) est disponible au siège de CGIP et auprès des intermédiaires financiers.

Cap Gemini est une valeur phare dans un secteur d'avenir. Il est le leader européen et le cinquième acteur mondial dans les services informatiques et le conseil en management. Son bénéfice net a augmenté de 92,5 % au premier semestre 1999 et s'est établi à 874 millions de francs. Son chiffre d'affaires a atteint 14,4 milliards de francs, en hausse de 16 %. CGIP est le premier actionnaire de Cap Gemini depuis 1982 et le demeurera à l'issue de cette opération d'échange.

CGIP
COMPAGNIE GENERALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS

Internet : <http://www.cgip.fr>
E-mail : communication@cgip.fr